


RACINET

LE  COSTUME

HISTORIQUE

—
18^E LIVRAISON
—

FIRMIN DIDOT ET C^{IE}

PARIS

FRANCE. — XVIII^E SIÈCLE

COSTUMES ET INTÉRIEUR, 1794.

Les vêtements de cette époque furent ceux des dernières années de la monarchie, et les modes ne reprirent leur cours capricieux qu'avec le Directoire. — On portait alors les dernières perruques, un gilet qui n'avait plus de basques et un habit qui, depuis 1789, avait les pans effilés en queue de morue, avec deux devants rabattus garnis de boutons ; l'habit et le gilet différaient de couleur ; les souliers n'avaient plus de boucles d'or et d'argent, mais des rosettes ou de simples cordons. Les hommes qui se respectaient n'avaient pris ni le veston ou carmagnole des ouvriers, ni le pantalon des sans-culottes. — Les femmes portent ici un costume local, celui de la Catalogne, pays voisin de celui où résidait la famille représentée.

Peinture de l'époque, signée Jacques Maurin, de Perpignan. — L'enfant sur les genoux de sa mère est M. Ant. Maurin, qui s'est fait un nom dans la lithographie. — Dans le fond se trouvent M. Gamelin, peintre de batailles, et son fils.

Nous devons à l'obligeance de M. Valentin la communication de ce charmant tableau d'une famille d'artistes pendant la crise révolutionnaire. — Il a figuré au musée historique du costume, organisé en 1874 par l'Union centrale.

6. VI. 20



R. 7147



FRANCE XVIII^E SIECLE

FRANCE XVIIITH CENTY

FRANKREICH XVIII^{TES} JAHRH



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Urrabieta lith



FRANCE. — XVIII^E SIÈCLE

COSTUMES DE FEMMES. — 1794-1800.

Ces représentations proviennent des journaux de modes de l'époque, et leur rapprochement avec la date immédiate permet de suivre les modifications successives apportées principalement dans la longueur et la garniture des corsages en un espace de temps fort restreint. L'acheminement vers les modes du premier empire, c'est-à-dire vers une réminiscence de l'antiquité grecque, est très sensible dans les figures de 1799 et 1800.

(Ces reproductions sont des fac-similé.)



1798 1796 1797 1797 1798 1796 1798 1799 1797 1800



1794 1794 1796 1799 1798 1799 1799 1796

FRANCE XVIII^E SIECLE

FRANCE XVIIITH CENTY


FRANKREICH XVIII^{TES} JAHR^T



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Durin lith.

403



FRANCE. — XVIII^E SIÈCLE

COSTUME FÉMININ. — PARURE DE LA TÊTE ET DU CORSAGE. — MODES. 1794-1800.

La tournure du costume des femmes est restée jusqu'en 1794 ce qu'elle était devenue dès 1790. Le buste continue à s'allonger comme alors sous la compression d'un corps baleiné. Les manches étroites de la robe descendent jusqu'au poignet. Les *postiches* rejettent encore en arrière le développement de la jupe, tandis que le vaste fichu de linon, *fichu menteur*, engonçant le cou, amplifiant la poitrine, se projette de plus en plus en avant. (Voir les figures en pied, parues dans la planche dont le signe distinctif est le *binocle*.) On portait encore aussi le crépon de Chine, et le caraco par-dessus ce fichu. La modification réelle n'existe que dans l'emploi des étoffes, souvent rayées, qui devinrent ainsi que les linons de la plus grande simplicité. On évitait l'emploi de la soie, on recourait aux toiles de Jouy, et les boucles de ceinture étaient en cuivre et en acier.

La chevelure resta disposée en frisures pendantes avec un chignon retombant dans le dos, constituant une coiffure basse, que Marie-Antoinette avait mise à la mode dès 1785, et sur laquelle on portait les chapeaux ou les bonnets.

En 1794, sur ces chevelures abaissées, les bonnets se ressentaient encore de l'ampleur exagérée qui avait été donnée aux coiffures peu d'années auparavant; ils étaient devenus d'un usage à peu près général; on ne portait plus les chapeaux élevés, droits, empruntés au costume masculin, que les modes anglaises avaient introduits en France en 1786.

La physionomie de ce costume disparut presque tout à coup. Sauf, en effet, l'arrangement de la chevelure, on ne retrouve plus en 1796 ni le corps baleiné, ni le buste allongé, ni la robe juste; le postiche et le fichu menteur sont portés ensemble. Les couleurs tendres, le blanc qui domine, les ceintures en rubans, la robe plissée à la poitrine, rappellent, non comme forme, mais moralement et aussi comme couleur dominante, cette époque du règne de Marie-Antoinette où tout était à l'enfant.

(Voici la description de ce costume d'après le *Journal des fabriques, des manufactures et de la mode*, publié à Leipzig en 1796, où il est représenté comme la mode nouvelle en France : chapeau de paille jaune garni avec des bandes de soie bleue; il s'attache sous le menton avec de la mousseline

blanche. Le haut et les côtés de la tête sont arrangés en légères boucles frisées. Derrière, les cheveux tombent naturellement (c'est le chignon dénoué). Les oreilles sont ornées d'anneaux en or. Le cou est entouré d'une chaîne en or très-mince, à laquelle est suspendu un médaillon également en or. La robe de dessous est de taffetas lilas, le bas en est garni d'une large bande bleue. La robe de dessus est de fine mousseline blanche ; elle est plissée sur la poitrine. Les manches sont courtes et bordées d'un ruban rose. Une garniture bleue parcourt les épaules, passe dessous les bras et forme un nœud de ruban à la ceinture. Les gants longs sont verts.)

Cette révolution dans le costume des femmes fut le triomphe des efforts des médecins de la dernière partie du siècle. C'était, en réalité, une réforme tardive, poursuivie par eux avec tant d'insistance et de force, que des corps constitués leur avaient prêté leur concours, et que l'on vit des Instituts comme celui de Schnepfenthal (1), proposer des prix pour ceux qui éclaireraient la question. Or, la réponse, publiée en 1788, avait dès cette époque dessillé les yeux du public.

La raison et la mode ne marchent guère de conserve pendant longtemps. A ce costume aisé, dont la ceinture était placée à une hauteur normale, succéda bientôt la robe collante dont la ceinture fut remontée sous le sein, et la coiffure empruntée à la statuaire antique.

La chevelure basse que nous avons décrite, n'avait guère subi de modifications que lorsque, pour ressembler aux victimes dressées pour la guillotine, on affecta de porter les cheveux coupés sur la nuque, à *la sacrifiée* ; mais cela fut passager. On continuait d'user de la perruque abondante, au chignon plus ou moins tombant, ou même dénoué, avec des toupets plus ou moins prononcés, et des frisures latérales plus ou moins nombreuses « perruque blonde le matin, brune le soir, » dit le *Journal des Dames et des Modes*, en 1812, dans un article rétrospectif. C'était le dernier lien avec le modes du passé ; lorsque le goût du grec et du romain se dessinait de plus en plus, on adopta les cheveux courts et frisés de *la Titus* et toutes les variétés de la torsade antique et des bandelettes dont les Athéniennes aimaient à se parer. A partir de ce moment on ne porte plus de perruque avouée, on fait teindre ses cheveux. La coiffure se complète de chapeaux de paille, d'étoffe, noués sous le menton, comme le chapeau à *la lucarne* ou d'une capote, nouée sur le haut de la tête, ombrant le front, emprisonnant les yeux, cachant l'oreille, mais laissant le cou à découvert.

Quant au reste du costume, de 1796 à 1800, on dirait qu'il a pour but de répondre à l'étrange aphorisme émis à l'époque : « Les femmes n'ont de bon que ce qu'elles ont de beau (2). » La robe collante, en étoffe légère, avec la fine ceinture placée sous le sein, appliquée sur une simple chemise de batiste, épousa toutes les formes ; les appas grenadiers sont produits alors, recouverts ou non, sans le moindre mystère. « Vos mamans, dit encore en 1812 le « journal que nous venons de citer, faisaient un peu plus que laisser soupçonner leur gorge. »

(Les documents proviennent des divers journaux des modes de l'époque.)

(1) *L'Ami des femmes ou lettres d'un médecin*, par J.-P.-Marie de Saint-Ursin, Paris 1805.

(2) *Journal des Dames et des Modes*. Portraits rétrospectifs, 1812.





FRANCE XVIII^E SIECLE

FRANCE XVIIITH CENTY

FRANKREICH XVIII^{TES} JAHR^T



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Durin lith.

404

AH

FRANCE. — XVIII^E SIÈCLE

TYPES DE LA MODE A L'ÉPOQUE DU DIRECTOIRE.

AGIOTEURS ET FILOUS.

1795. — 1797.

N° 1.

La Folie du jour.

N° 3.

La rencontre des Incroyables.

N° 1. — *La Folie du jour.*

Cette folie du jour, c'est la danse, et cette danse c'est la valse, toute nouvelle débarquée d'Allemagne. Sous leur nudité gazée, les femmes deviennent des *sabots tournants*, selon l'expression du Dict. néologique. Dans le courant de la mode, de fête en fête, le costume de ces danseuses s'allège de plus en plus; les *Impossibles* de la *nouvelle France* gagnent tout doucement le nu; nus sont les bras jusqu'à l'épaule, celles qui les habillaient jusqu'au coude étant suspectées de les avoir vilains et les envelopper dans une robe à *l'hypocrite*. Il en advient de même pour les pieds et pour les jambes; on n'y voit plus que l'enroulement des fines lanières de la sandale antique, souvent gemmées, les parant sans les cacher, marchant avec les anneaux d'or cerclant parfois les doigts du pied. Une culotte de soie rose ajustée au plus près, moulant les formes, avait d'abord été portée sous une chemise de linon clair qui permettait d'entrevoir ces formes avec une certaine sincérité; mais il arriva un beau jour que la chemise et l'empois furent supprimés. « La chemise dépassait la taille, s'arrangeait gauchement; un juste bien fait perdait de sa grâce et de sa précision par les plis ondulants et maladroits de ce vêtement antique... on laisse donc dire l'ironie et chanter la poésie. Voilà plus de deux mille ans que les femmes portaient des chemises, cela était d'une vétusté à périr... » (*Paris*, décembre 1796.)

D'après Carle Vernet, la danseuse vêtue en *aile de papillon*, n'aurait plus caché sa nudité qu'à partir de la moitié environ de la cuisse. En 1796-97, la robe à la Flore, à la Diane, au lever de l'aurore, se taillait en cœur; elle était lacée dans le dos. Dans cette guerre à tout pli, à tout drapé, la poche est rayée du costume féminin. On passe l'éventail à la ceinture, on met la bourse dans son sein, et le mouchoir que la dame confie d'abord à l'un de ses favoris, ce qui était incommode lorsque par un circonstance fortuite on s'en trouvait séparée, le mouchoir finit par se réfugier dans une escarcelle suspendue à de longs cordons de soie comme une sabretache. Cette escarcelle qui vécut quelques années sous le nom de ridicule, corrompu du

N° 2.

Les Merveilleuses.

N° 4.

Les Croyables au Perron.

romain réticule, en passant par la bouche des marchandes, qui porta aussi le nom de *balantine*, tiré du grec par le citoyen Gail, afin de mettre les choses en harmonie avec l'*anticomanie* régnante.

Le cavalier du *sabot tournant* porte un costume tout empreint de l'*anglomanie* de l'époque, mouvementé par le goût du jour. L'habit est carré, la cravate *écrouliques*; la culotte, tendue et longue, est ornée à sa fermeture d'un flot de fins rubans en longues boucles et à bouts pendants. L'escarpin plat est très découvert et à bouts très pointus. Le gilet, remonté par le mouvement, laisse apparaître la batiste de la chemise à la hauteur de la ceinture; il est légèrement boutonné par le bas, de manière à s'étaler en une bouffissure sentant le négligé. C'était là une affectation de la mode. « Les hommes visent au chiffonné; ils demandent aux ciseaux des ouvriers de manquer telle chose de telle façon, » dit le *Messager des dames* de l'an V. « Seul, Heyl sait établir ces habits carrés dont les boutons se touchent par derrière au bas des reins, et dont les basques retombent en lambeaux de mandilles. » (*Éloges des perruques*.) « Seul, Heyl donne à ses pratiques l'aspect « de bustes revêtus d'un sac et montés sur des échasses. » (*Censeur des journaux* oct. 1795.) « Mon cher, vous êtes une mode ambulante, un miracle de goût, votre habit est carré comme quatre planches. » (Henrion, *Incroyables et Merveilleuses*, an V.) Les cheveux de cet élégant sont tondus à la Titus, à la Brutus, et il porte un anneau d'or à l'oreille.

« Violons, réveillez-vous! voilà six écus de six livres et une bouteille de vin pour votre nuit! Bienheureux le ci-devant riche qui sait râcler; il vit en faisant sauter les nouveaux riches. » (*Le Nouveau Diable boiteux*, par Champier, an VII.) La perruque poudrée du ci-devant, avec laquelle Vernet montre son ménétrier, est d'accord avec cette donnée. Il a terriblement soif ce vieux musicien; car il a déjà vidé au moins deux bouteilles et tire encore la langue.

N° 2. — *Les Merveilleuses, en costumes de ville.*

Les Merveilleuses, les femmes se plaisant aux exagérations de la mode, faisaient pendant aux *Incroyables*. Ces élégantes ne recherchaient

pas le laid, le négligé apparent, comme le faisaient les hommes. L'anglomanie et l'engouement pour l'antique se combinaient dans leurs ajustements. Les chapeaux, turbans, châles, spencers, devaient être à l'anglaise pour faire honneur.

Les bras nus en toute saison tenaient de l'antique, ainsi que la suppression des jupons. La *stola* traînante, à la *Flore*, à la *Diane*, à l'*Omphale*, dont la queue se ramenait à la ceinture, de manière à bien montrer, non seulement le pied dans son soulier découvert à bout pointu, le bas marqué de coins hauts bien accusés, mais encore le mollet en majeure partie, cette robe tenait également de l'antique. La manière de la porter était générale. « Pas une petite maîtresse, dit Mercier dans son *Nouveau Paris*, pas une grisette qui ne se décore le dimanche d'une robe athénienne de linon, et qui n'en ramène sur le bras droit les plis pendants, pour se dessiner à l'antique, ou du moins égaler Vénus Callipyge. »

Les deux Merveilleuses que Vernet s'est plu à faire rencontrer, opposant la sécheresse de la maigreur aux rotondités d'une opulence exubérante, n'ont, en réalité de commun dans leur toilette que la longueur de leur robe, et la manière d'en relever la jupe, pour montrer le pied chaussé de même, la finesse de la jambe ou la richesse du mollet.

La robe de la maigre, beaucoup moins étoffée que l'autre, est décorée d'une large bordure de goût classique; la poitrine est enveloppée par le double tour d'une écharpe longue, légère comme un voile, dont un seul bout dégagé flotte au vent; c'est la partie antique. Pour le reste, on rencontre la haute cravate prenant le menton, du genre *écrouélique*. Le chapeau de type anglais, dit à la *jockey* était en effet la casquette du coureur avec sa calotte ronde et son bouton, la visière ayant acquis le développement qu'on lui voit.

La chevelure, sans chignon, est toute ramenée par devant en une touffe libre, auvent capillaire d'un certain désordre, ombrageant le front; le visage se trouvant enfoui, en outre, par les masses latérales s'étendant jusqu'à la nuque. Les gants demi-longs sont à montants lâches.

La Merveilleuse plus que replète est plutôt à l'anglaise. La garniture de son abondante jupe rappelle les anciens falbalas. Sa chevelure frisée est une perruque poudrée, divisée sur le front, retombant bas de chaque côté du visage sur les épaules nues; le bonnet posé par là-dessus, et disposé en larges avancées de dentelles de manière à encadrer le tout, est surmonté d'un nœud de rubans offrant la figure d'un colimaçon sortant ses cornes. Le corsage de la robe, très bas, est à peu près nul; les épaules et la poitrine ne sont guère protégées que par la soie étroite d'une espèce de mantille dont la majeure partie est d'un tulle noir, si transparent qu'il ne cache en aucune façon le bras si démesurément dodu dont il fait valoir la blancheur. Tout gros qu'il est, ce bras se joue comme l'autre dans l'ampleur du gant.

Les *Incroyables* ne sont pas les *Muscadins*, auxquels leur gourdin noueux, leur *pouvoir exécutif*, comme ils le disaient, qu'ils échangeaient contre la badine en 1794, valut le haut du pavé après Thermidor. Les *Incroyables*, successeurs de cette *jeunesse dorée*, qui, selon Mercier, reçut plus de coups de poing qu'elle ne donna de coups de bâton, furent une race plus répandue, et ce sont vraiment les fashionables de l'époque du Directoire. Il y avait de l'étrangeté dans le goût d'un *Incroyable*; de propos délibéré, il se donnait les apparences d'un être digracié de la nature et du sort; d'énormes lunettes sur le nez, le binocle devant les yeux, faisaient croire à sa myopie; ses cheveux, abattus le long des tempes, en oreilles de chien, tombant comme éplorés sur ses yeux, étaient relevés par derrière pour former un chignon retenu par un peigne courbe, à l'instar des condamnés que l'on conduisait naguère à la guillotine.

L'oreille portait souvent un très grand anneau; la cravate de mouseline blanche, grande affaire, plus haute que jamais, ensevelissant

non seulement le menton, mais encore la bouche, semblait joindre aux soins de la cravate écrouélique ceux d'une précaution contre le mal de dents. Plus de jabot ni de manchettes; on ne voyait guère de la chemise que la place où se montrait avec quelque peine la tête de bijouterie d'une épingle d'or. Le gilet, ridiculement court, de la plus mauvaise tournure, ne se trouvait retenu que par un seul bouton; entre ce gilet et la chemise était interposée une pièce de dessous, se croisant en fichu entr'ouvert, comme aurait pu s'en prémunir un souffreteux craignant le froid. Le pantalon, culotte longue, qui, quoique montant haut n'avait pas les boutons de son petit pont recouverts, était aussi d'allure disgracieuse; il fallait qu'il donnât l'aspect cagneux; les boutons du bas de cette culotte n'étaient pas attachés sur le côté, mais se trouvaient presque au devant du tibia; ce pantalon se terminait en oblique sur la jambe. L'Incroyable demandait encore à son tailleur que son habit carré, presque de la forme d'une redingote, fût des plis partout, de façon que sur son corps il produisît l'effet de celui d'un bossu; quand un élégant de cette sorte était en escarpins, les raies horizontales de ses bas tournés en tire-bouchons complétaient sa mise biscornue; s'il était en bottines, les bouts de cette chaussure étaient comme ceux de l'autre, pointus et relevés, semblables à ceux des anciennes poulaines. Généralement les Incroyables portaient la cocarde tricolore à leur chapeau; l'exiguïté de ce couvre-chef, et l'énormité du revers de l'habit complètent la physionomie de l'élégant blondin, c'est-à-dire, poudré à blond, telle que nous l'a léguée le crayon de Carle Vernet. Il donne le bras à une Merveilleuse en tenant la main dans son gilet délabré, et en s'appuyant de l'autre, couverte par la manche de l'habit, sur un bâton assez fort pour soulager toutes les infirmités accumulées que son extérieur annonce. Cette célèbre satire de la mode, où le maître, en accusant le comique des formes, fait valoir la tournure des choses, par le mouvement, le geste, en chargeant à peine les travers, sentant bien que l'exagération diminuerait la surprise et nuirait à la probabilité, est peut-être la meilleure peinture du ridicule qui ait jamais été faite. L'intention est bien caricaturale, et cependant, ainsi que le remarque M. Charles Blanc, « ces figures paraissent avoir vécu réellement, avoir été prises sur le fait, en flagrant délit, au moment où elles passaient dans la rue. »

N° 3. — La Rencontre des Incroyables.

Cette rencontre n'est pas celle des deux Incroyables que Vernet a représentés arrêtés l'un devant l'autre, le plus pincé lorgnant son vis-à-vis d'un air protecteur, en faisant une petite moue fort à la mode en ce temps-là. Ces deux premiers n'ont entre eux d'autre différence que celle de la coiffure et de la chaussure. Il y a ici une autre teinte, une autre intention; pas de dédain: nos Incroyables sont deux amis, et cependant il y a entre eux beaucoup plus de disparate. Leur tournure n'a pas la suprême disgrâce de l'Incroyable du genre bossu et cagneux qui fut, sans doute, un progrès de la mode; ils sont vêtus correctement et les larges revers du gilet rayé en travers de l'un d'eux sentent encore le *muscadin*, ainsi que le bâton sur lequel s'appuie ce solide gaillard; pour n'être pas noueuse cette canne n'en est pas moins forte, et avec sa dragonne, c'est l'arme sérieuse d'un bâtonniste. Ces deux Incroyables sont donc vraisemblablement d'un temps intermédiaire. Sous leur aspect si différent, il ne faut cependant voir, comme cela est dit, rien autre chose que des amis du même bord. Ils s'abordent en se donnant la main, c'est-à-dire chacun en accrochant son petit doigt au petit doigt de l'autre; le langage n'est pas moins précieux que le geste, c'est ce parler grasseyé si connu, le *garatisme*, dont l'*r* et le *ch* étaient supprimés, le *z* y remplaçant le *j*: « Hé! bonzou mon ser, comme tu es eng'aissé depuis que je ne t'ai vu; ma pa'ole d'honneu, c'est inconcevable. » On disait aussi: « ma pa'ole d'oseille; c'était la plus sûre. »

L'Incroyable d'humeur paisible avait renoncé à la perruque poudrée pour ne pas se trouver compromis par la ressemblance qu'elle donnait



FRANCE XVIII^E SIECLE

FRANCE XVIIITH CENTY

FRANKREICH XVIII^{TES} JAHR^T

AH

IMP. FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Guth del.

avec les émigrés rentrés qui l'affichaient. Cet air de parenté avec les gens de noble souche ne déplaisait pas à tous les Incroyables, et particulièrement à ceux dont les lourdes épaules et la carrure de toucheurs de bœufs pouvaient facilement déceler l'origine. Ceux-là, en conservant la perruque poudrée, quelque chose de la mise et quelque peu de l'air matamore des muscadins royalistes, n'étaient pas fâchés que l'on pût les confondre avec ceux dont le gourdin avait eu affaire aux Jacobins. Cette figure de rustre en Incroyable est utile à retracer. Quant à son partenaire, aux cheveux naturels et tenus courts, sa tournure est beaucoup plus pacifique et de caractère plus anglais; il est aussi plus fin. Son vêtement est une redingote dont le revers forme un collet ininterrompu, sans bec; cette redingote, selon le goût du temps, est bordée d'un méandre grec soutaché ou brodé. Son chapeau est le vaste tromblon semblable à ce que furent sous la Restauration les *bolivars*. La cravate est la même pour tous deux : l'écrouté, la cravate à la *Laignadier*.

Cette gravure, signée *Bumbury invenit*, ne porte pas le nom de Carle Vernet comme dessinateur, quoiqu'elle soit de la même suite que les deux précédentes et la quatrième signée seulement par le graveur.

N° 4. — *Les Croyables au Perron.*

Le Perron du Palais-Royal qui est en face de la rue Vivienne était, en plein air, une bourse d'agioteurs de tous les degrés que l'on appelait le Perron, tout court. Des décrotteurs, des commissionnaires, des porteurs d'eau, se trouvaient là avec des gens qui agiotaient sur les bons de rentes payables le lendemain, leur gain consistant dans la différence de la livre au franc; d'autres vendaient des *sols*. En même temps on

y vendait des maisons et des terres sur échantillons, dit Prud'homme. Le nom de *Croyables* appliqué aux tripoteurs de cet endroit ne paraît pas avoir fait grande fortune. Des deux qui sont représentés ici, l'un échange contre de l'or des mandats territoriaux destinés à rembourser les assignats à raison de trente capitaux pour un, papier discrédité avant même de sortir des presses nationales, tandis qu'un deuxième larron (bandit à la mine sinistre), *fait* tout simplement le mouchoir de l'innocent persuadé par le croyable. La mine de ces spéculateurs dont l'un sent la soldatesque d'Augereau en rupture de ban, et dont l'autre est encore affublé du bonnet rouge, aurait dû ce semble mieux préserver les gens les plus crédules; mais comment résister à la tentation et ne pas échanger son or contre du papier, lorsque par exemple on voyait, comme il en fut à la Bourse de Paris, le 1^{er} mars 1796, le louis d'or valant sept mille deux cents francs en assignats? ce fut, il est vrai, leur chant du cygne. « On agiote pour vivre, et l'on vit pour agioter » (*Paris*, nov. 1795.) C'était une maladie du temps, dont le spectacle des fortunes faciles, des opulences improvisées, entretenait la fièvre.

C'était d'ailleurs un terrible temps que celui de la *cascade de discrédit* qui roula sur le papier. Un mendiant sollicitait une aumône de 130 fr. pour acheter des souliers, les siens prenant l'eau. (*Censeur de journaux*. Brumaire, an IV.)

En somme, de cette année 1797, commence l'invasion du costume militaire dans le civil. Le collet noir, tenu comme un signe de ralliement des royalistes, disparut pour un temps après le coup d'État du 18 Fructidor (septembre 1797). Sa présence ici indique que ces gravures sont antérieures à cette date, tout en en étant plus ou moins proches. M. Charles Blanc assigne aux Merveilleuses l'année 1797 même.

Voir pour le texte : L'Histoire de la Société française pendant le Directoire, par MM. de Goncourt; — Les peintres français au XIX^e siècle, par M. Charles Blanc; L'Histoire du costume en France, par M. Quicherat.



409
FO

EUROPE. — XVIII^E SIÈCLE

LES MODES DE LA FIN DU SIÈCLE
D'APRÈS LES JOURNAUX SPÉCIAUX DE L'ALLEMAGNE.
L'INFLUENCE FRANÇAISE.

N^{os} 21, 22, 23, 24 et 26.

1783-1789.

N^{os} 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 15, 16, 20, 27, 28, 30,
31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37.

1794.

N^{os} 1, 2, 12, 13 et 14.

1795.

N^{os} 29 et 38.

1800.

N^{os} 8, 9, 17, 18, 19 et 25.

1803.

Pendant la Révolution, il n'existait plus en France de journal de mode; mais l'ancienne clientèle du goût de Paris, toute cette Europe du dix-huitième siècle, amoureuse de notre art, l'*Europe française*, ainsi que la nommait Carraccioli, eut son *Cabinet de la Mode* édité à Harlem, en 1793, la *Galerie de la Mode*, qui paraissait à Londres en 1794, et pendant ces mêmes années et celles qui suivirent, les almanachs de Berlin, de Goëttingue et de Leipzig. C'est à ces trois dernières publications que la majorité des types composant cette planche ont été empruntés; ils forment le tableau d'une période se terminant en plein Consulat.

Ce qui est représenté sur les modes françaises de 1791 en la planche ayant pour signe la Brosse, marque le temps d'arrêt subi dans presque toute l'Europe pendant les années de grande crise de la Révolution. L'influence des

modes nouvelles ne commence guère à se faire franchement sentir que dans l'année 1794; la notice de la planche la Main en résume les diverses évolutions jusqu'en 1800.

On retrouve les principaux caractères du costume qui se maintint jusqu'au dénoûment de la Terreur, dans plusieurs exemples de cette planche. Indépendamment de la dame de Francfort (n° 29) coiffée du *bonnet à la laitière* et vêtue du caraco du règne de Louis XVI, c'est toujours pour les dames n°s 5, 7, 11, 16, 27, 30, 32, 35 et 37, les *fichus menteurs*, les *gorges anglaises*; en fait de robes, celle dite *coupée* rappelant la redingote, la *chemise* de tarlatane, les jupes droites, etc., tous vêtements au buste allongé, aux manches étroites et pour lesquels on évitait l'emploi de la soie. Comme coiffure, on voit encore, chez la dame représentée au n° 27, le bonnet de taffetas bouillonné ceint d'un large ruban et garni d'un panache de plumes; ou bien, comme dans les exemples 16 et 32, ces hauts chapeaux de satin noir couvrant des cheveux légèrement frisés qui retombent tantôt en *catogan*, tantôt en chignon *en poire* (voir la planche la Brosse, France XVIII^e siècle); c'est aussi ce chapeau-casque garni d'une crinière de cheveux (n° 11), éclos à une époque où les dames françaises n'avaient plus de complaisances, de regards que pour l'uniforme national; ce sont enfin d'autres figures coiffées du bonnet orné de plumes ou du chapeau de forme ronde (n° 27) également porté par les hommes de la même époque.

Après le neuf thermidor, le luxe reparut; les modes, régentées par les dames françaises émigrées à Londres, revinrent sur le continent après avoir été accommodées à l'opulence anglaise. Les robes, les ceintures, les couleurs en vogue rappelèrent cette époque où tout était à *l'enfant*; les coiffures s'abaissèrent; la poudre disparut de la tête des femmes et le goût général fut aux perruques blondes. C'est alors que se firent jour toutes les excentricités des merveilleuses et des incroyables, et que l'*anticomanie*, combinée avec l'*anglomanie* devinrent la véritable mode.

Les dames allemandes n°s 8, 17 et 25 appartiennent à l'époque du Consulat, à un moment où commençaient à disparaître les *cheveux à la Titus* et où l'on voyait poindre les coiffures à *l'Antinoüs*. Le chapeau-bonnet porté par la figure n° 7 est un échantillon de la plus pure *anglomanie*.

On vit alors reparaître les robes de soie avec celles de mousseline, de percale et de gaze. La généralité des femmes recevait les modes de celles qui tenaient un rang distingué à la cour du premier consul; celles-ci consultaient les plus célèbres modistes revenues en France, et qui s'étaient faites les conseillères du rédacteur du *Journal des modes*, La Mésangère.

La nouveauté pénétra dans le costume des hommes à plus fortes doses que dans celui des femmes.

Les élégants de 1790 avaient abandonné les chapeaux à *la suisse* que l'on voit dans plusieurs de nos figures, les laissant aux soldats; la tête, poudrée ou non, s'accommoda du chapeau rond à forme élevée, entouré d'un cordon de soie dit *bourdalou* (voir les n°s 2, 12, 14, 15, 20, 31 et 33). L'habit à basques allongées, la redingote demi-carrée (n°s 12, 32, 33, 34 et 37) disparurent pour faire place au frac de drap, effilé par derrière en queue de morue, garni sur le devant de deux courts revers qui découvraient la plus grande partie du gilet remplaçant la veste. Une cravate garnie de dentelle formait un gros nœud sur la gorge. La culotte de daim ou de casimir, à grand pont, serrée à *l'écuylère*, descendait jusqu'au mollet et s'attachait avec des rosettes sur des bas rayés en



EUROPE XVIII^E SIECLE

EUROPA XVIIITH CENTY

EUROPA XVIII^{TES} JAHR^T

F O

IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Vierne del.

long. On portait avec ce costume des fines bottes à revers ou des souliers à cordons sans talon, et à la main une grosse canne ficelée d'une corde à boyau.

Les progrès du pantalon sont attestés par l'apparition du commerce des bretelles, qui eut ses annonces à Paris dans les journaux de 1792. Les pantalons furent larges ou collants (n^{os} 2, 10, 14 et 31).

L'ancienne lévite (n^{os} 20 et 24) était une espèce de surtout qui tombait presque jusqu'aux talons, et dont faisaient usage ceux qui se promenaient le matin ou allaient faire des visites de peu d'importance; ce vêtement appartenait au monde élégant.

On peut constater que beaucoup de jeunes gens de cette époque adoptèrent la veste de chasseur ou celle de postillon comme costume de cheval (n^{os} 1 et 14); cette mode existait encore à Paris en 1802.

L'habit militaire, porté par les figures n^{os} 21, 22 et 28, est celui qui, depuis 1789, devint à peu près universel.

Les perruques à queue nattée et à *catogan* furent religieusement conservées par un certain nombre d'hommes esclaves de l'habitude; mais elles parurent bientôt si surannées qu'on ne les vit plus que sur la tête des vieillards incorrigibles ou sur celle de certains militaires. Les hommes à la mode eurent tantôt les cheveux longs, tantôt les cheveux à la Titus, d'autres, les cheveux courts et légèrement poudrés.

L'habitude de porter des bottes était invétérée; on les gardait constamment, même au bal; plusieurs de nos figures montrent la botte unie, ou celle à revers, ou encore la bottine échancrée par derrière.

Tous ces hommes ont une attitude qui reflète surtout les champs de bataille et l'engouement du militarisme si général à cette époque. Ce n'était plus l'outrance du maintien qui faisait porter la tête en saint-sacrement (selon l'expression de Camille Desmoulins) et telle que Saint-Just la porta sur l'échafaud, avec cette attitude « bien ferme, bien prononcée qui », dit Chalier dans le traité qu'il soumit à la Convention, « est l'image de la liberté ».

Sous le régime de la Terreur, les modes masculines s'acheminèrent graduellement vers la transformation qui se montre accomplie quand vient le Directoire. A sa première époque appartiennent les muscadins, d'où sortirent les petits-mâîtres, les précieux dits *incroyables* dont cette planche offre plusieurs types, notamment les n^{os} 9, 10, 18 et 19.

Les figures 9, 18 et 19 sont des modes du Consulat. Les chapeaux d'alors étaient de forme haute et garnis de bords qui ne s'arrêtèrent jamais à de justes proportions, s'il faut en croire leurs changements constants. Il y eut également de ces chapeaux bas du genre de celui qui semble être cloué sur la tête du personnage n^o 18. En soirée (voir n^o 19), la coiffure de rigueur était un chapeau-claque, un nouveau *bicorné* auquel on donna les noms de chapeau à la russe, à la *Vintimille*, etc. Dans la suite, ces chapeaux firent partie du costume de ville.

Les formes d'habit variaient à l'infini; certains étaient confectionnés en deux heures et ne se trouvaient portés que douze. C'est à ce moment que les petits-mâîtres mettaient beaucoup d'importance à faire saillir carrément sur leur joue les deux extrémités du col de leur chemise et à tirer deux pointes aiguës du col de leur cravate.

La mode des guêtres d'étoffe fut plusieurs fois tentée; pendant un moment, il y en eut autant que de bottes. Elles disparurent complètement en 1805.

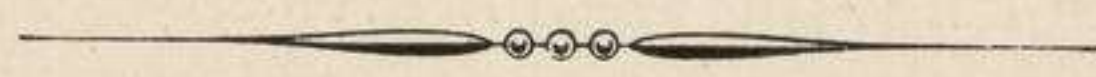
En regard de ces quelques types des modes de la fin du dix-huitième siècle, on voit ici (n° 38) une dame d'Augsbourg dans sa toilette du dimanche; en 1800, elle est restée étrangère aux transformations qui se sont accomplies, et a conservé, dans son costume national, la robe, le corsage aux manches garnies de dentelles qui rappellent encore, par certains côtés, les modes à la Pompadour.

Les modes françaises, sur lesquelles les modes anglaises eurent tant d'influence pendant les dernières années du règne de Louis XVI, forment le fond des costumes de cette suite. La publication de ces types par les journaux périodiques des modes en Allemagne, reproduits par eux comme des modèles, montre assez que l'engouement pour les modes françaises n'y avait point été arrêté par la Révolution; on en trouve ici un témoignage certain, selon les almanachs de Berlin, de Goettingue et de Leipzig. Nos ridicules mêmes étaient l'objet d'une imitation suivie de très près en Allemagne; les n°s 17, 18, 19 et 25 particulièrement, nous font voir au delà du Rhin nos *incroyables* et nos *merveilleuses* de 1803 dans toute leur intégrité, avec cette grâce allemande que Chodowiecki, le graveur de Lavater, a si finement esquissée dans ses figurines et dont on peut juger par les exemples présents, remontant jusqu'à 1783; n°s 21, 22, 23, 24 et 26. A voir ces attitudes sans gêne, ce caporalisme, cette politesse d'une facilité si peu légère, même quand le bon vouloir y est, on peut reconnaître qu'il ne suffit pas toujours d'adopter plus ou moins les modes d'une nation ni même ses ridicules pour lui ressembler.

*Les figures 29 et 30 sont tirées d'une série de gravures intitulée Vorstellungen
von deutschen national trachten; Augsbourg, 1800.*

*Tous les autres exemples proviennent des almanachs de Goettingue, de Berlin et de Leipzig, dont
les figures sont de Chodowiecki, Dieterich, Rupenhausen, Dorriheim, etc.*

Voir, pour le texte : Pujoux (J.-B.), Paris à la fin du dix-huitième siècle, an IX. — Caillot (Antoine), Mémoires pour servir à l'histoire des mœurs et usages des Français, 1827. — Le Journal des modes, année 1803. — Quicherat, Histoire du costume en France. — Paul Lacroix, Directoire, Consulat et Empire, Didot, 1884.



FRANCE. — XVIII^E SIÈCLE

LA GRÉCOMANIE.

MODES DU DIRECTOIRE ET DU CONSULAT.

DIRECTOIRE.

N° 9.

« Une héroïne d'aujourd'hui. »

Tunique antique aux bords garnis de broderies avec des glands aux coins; deux broches relient sur les épaules les deux parties de ce vêtement de la famille de l'*hémidiplôidion*. Les seins reposent sur une large ceinture, la *zona*, dont les bords supérieurs épousent par devant les formes qu'ils ont à soutenir. Le lé du devant de la jupe est retroussé et fixé par une broche sur la jambe couverte d'un maillot couleur de chair. Cothurnes. Les doigts de pied sont cerclés de *carlins* d'or. Ceux de la main sont tous ornés de bagues. Le bras gauche, seul, a des bracelets: ils sont formés de lames élastiques recouvertes de perles, selon le mode ancien. Résille de soie enveloppant les cheveux arrangés en *frisons d'ébène*. Larges anneaux aux oreilles.

N° 11.

« Modes et manières du jour. »

Cet exemple, tiré d'une estampe intitulée *le Prétexte*, montre une élégante renouant les bandelettes de ses petits souliers à pointe. Les cheveux aux longues mèches frisottées, recouverts par un bonnet garni de dentelles dans les rubans duquel est fixé un long voile de tulle noir. *Tunique* courte à corsage ou *canezou* largement échancré; jupe à demi-queue, transparente, couvrant la *tunique* à partir de la taille.

N° 13.

« La jalouse Aminte, coiffée d'un chapeau-bonnet, rubans croisés sur une robe unie, schaal brodé, ridicule, au jardin d'Idalie. »

Dans la coiffure de cette personne, les mèches de cheveux se prolongent au delà des sourcils, faisant à l'œil droit comme un auvent capillaire. Robe à demi-queue garnie de rubans nakara; manches courtes couvrant la moitié de la main. Petits souliers à pointe.

CONSULAT.

1800.

N° 3.

Toilette de ville.

Capote imitant la coiffure antique; cet exemple de coiffure offre des réminiscences du *sphendone*, bandeau, et du *cecryphale*, filet ou réseau à l'aide duquel les dames grecques contenaient la masse de leurs cheveux sur le derrière de la tête; le même arrangement se retrouve dans les nos 1 et 2 (1801). Robe à demi-queue couverte par une *tunique* fixée à une ceinture à fermoir orfèvre; cette *tunique*, qui s'ouvre en arrière, a ses bords garnis de losanges brodés. Corsage, très court, sans manches, et laissant les bras seulement couverts par celles de la chemise. Écharpe posée en fichu.

N° 4.

Toilette de ville.

Chapeau de velours nakara, couvert d'un voile de dentelle. *Tunique* à queue, échancrée sur le devant de la jupe. Gants longs dépassant l'avant-bras. Fichu-châle, dont les pans sont réunis dans un *coulant* d'orfèvrerie.

N° 5.

Costume de bal.

Capote garnie d'une plume d'autruche. *Tunique* à bordure brodée, formant un nœud bouffant au-dessous du corsage à l'aide des plis ramenés sur le côté. Robe à queue ornée d'une bordure grecque. Les bras sont nus.

N° 6.

Costume d'intérieur.

Coiffure grecque, formée d'un réseau enserrant toute la chevelure et ne laissant dépasser que les touffes de cheveux du chignon et celles qui sont rabattues sur les tempes et le front. Robe longue aux manches

tailladées en rond que des camées viennent orner dans les intervalles.
Gants montant au-dessus du coude.

N° 7.

Toilette de soirée.

Cheveux ornés d'un large ruban et au chignon traversé par une épingle d'or. Collier de perles à plusieurs rangs. *Tunique* de crêpe noir à corsage décolleté très bas. Les manches courtes forment deux pièces indépendantes du corsage auquel elles se rattachent. Les bras sont nus. Ceinture de mousseline blanche nouée sur le côté.

Dans chaque appartement du beau monde de cette époque, il y avait toujours un piano d'Érard ou de Pleyel, une harpe et même une guitare. Mais l'instrument auquel on donnait la préférence était la harpe, qui permettait aux musiciennes de faire valoir la beauté de leurs bras; toutes les dames qui en jouaient étaient plus ou moins des Corinne au cap Misène.

N° 12.

Costume de ville.

Capote de satin formant la coquille antique; ses plis sont couverts de nattes de cheveux reliées entre elles au-dessus de la tête et formant des petits frisons. *Esprit* ou aigrette passé dans un croissant d'or. *Tunique coupée* dont le corsage, découvrant largement la poitrine, est orné sur le côté d'un pan triangulaire de même étoffe qui se trouve rabattu. Gants de même couleur que la jupe. Grandes boucles d'oreilles.

N° 18.

Le *volubilis*.

Bonnet noué en marmotte; ses pointes sont ornées de glands d'or; des *volubilis* s'entortillent sur le dessus de cette coiffure. *Tunique* rappelant la *chlène* grecque, espèce de manteau léger et court garni ici de glands à chaque pointe; un des côtés du corsage est rabattu et également orné d'un petit gland d'or. Gants de même couleur que la jupe.

N° 20.

Toilette d'intérieur.

Chlène croisée sur la poitrine; la pointe de l'un des pans se termine par un gland de même couleur que la bordure de ce vêtement. Jupe blanche.

1801.

N° 1.

Capote en madras, qu'une bandelette de satin maintient sur les cheveux. *Tunique* croisée en mousseline, garnie d'une bordure d'étoffe bleue. Jupe rose dont le corsage a des manches bouffantes. Gants blancs dépassant le coude.

N° 2.

Toilette de ville.

Coiffure de mousseline, laissant voir l'extrémité du chignon enveloppé d'une *résille*. Robe de dentelle à longue queue. *Tunique* sans corsage; de légères bretelles en tiennent lieu. Le haut du bras est orné de bracelets de cheveux garnis de pierres fines.

N° 8.

Toilette à la *Vestale*.

Coiffure en cheveux recouverte d'un voile léger et ample. *Tunique* simple à queue traînante.

N° 10.

Costume de soirée.

Dans les cheveux, une couronne de corymbes. Canezon blanc à cordons lacés sur le devant et aux manches courtes garnies de lisérés bleus. Sous ce corsage passe une large bretelle qui se relie à la jupe de même couleur.

Nos 14, 15, 16 et 19.

Bonnets-calottes de Paris et de Londres.

Tous ces bonnets ont la forme de la *vesica* (vessie), espèce de coiffe en usage chez les dames grecques. Le bonnet n° 19 a de plus une fançon de couleur rose, venant se nouer sous le menton.

N° 17.

Phaéton du haut duquel une dame tient les rênes de deux petits chevaux.

Le *Courrier des Modes* constatait dès 1786 que les dames venaient d'adopter l'usage d'aller en cabriolet sans cavaliers: « Elle y vont seules, elles y vont deux, mais point d'hommes. » Elles conduisaient elles-mêmes, ordinairement accompagnées par un seul jockey, qui criait aux passants de se garer.

Pendant le régime de la Terreur, quelques artistes, David à leur tête, avaient déjà préconisé le costume grec et le costume romain comme les deux types que les hommes et les femmes devaient s'appliquer à imiter et à reproduire dans la République française. Quelques essais en ce genre avaient été faits, avec plus ou moins de goût ou d'excentricité, parmi les classes appartenant aux arts, au théâtre, à la politique; mais ce ne furent que des essais isolés.

C'est du Directoire que date l'adoption du costume grec ou du costume romain. Ce dernier convenait mieux aux femmes grasses qui, par leurs formes opulentes, se rapprochaient plutôt des matrones de Rome; l'autre costume appartenait de droit aux femmes plus jeunes, sveltes et bien faites, ayant une taille élégante, et rien à redouter des indiscretions d'un costume léger. Ces *merveilleuses* à la grecque s'appliquèrent dès lors à copier les statues antiques et n'eurent que l'embarras du choix entre les robes à la Flore et à la Diane, les tuniques à la Cérès et



FRANCE XVIII^E SIECLE

FRANCE XVIIITH CENTY

FRANKREICH XVIII^{TES} JAHR

FP

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Vierne del.

à la Minerve, les voiles à la Vestale, etc. Les couturières qui confectionnaient ces vêtements archéologiques se faisaient aider par des peintres ou des sculpteurs : c'était Nancy pour les modes grecques, Raimbaut pour les romaines. Le cothurne avait remplacé, pour les vraies merveilleuses, le soulier en peau de chèvre rose, brodé en soie verte ou bleue.

La plupart des étoffes légères, exclusivement blanches, qu'on employait à la confection des costumes de femmes, étaient anglaises et provenaient des prises maritimes que le gouvernement faisait vendre à Brest et à Lorient, où les marchands se disputaient des milliers de pièces de mousseline, de linon et de batiste, que l'industrie nationale ne pouvait fournir. Le satin et le taffetas, le velours et les plus riches soieries ne trouvaient pas d'usage dans la toilette des femmes, insouciantes des intempéries de l'air et de la rigueur des saisons. C'est à peine si une merveilleuse se décidait à endosser, au cœur de l'hiver, une redingote de satin sans manches, et si, dans les chaleurs de l'été, elle consentait à mettre son teint à l'abri du soleil sous un chapeau de paille dont la passe allongée se dressait en l'air de manière à ne rien cacher du visage ni de la perruque frisottée. (Voir la planche A H.)

A ces restaurations archéologiques, on avait doucement gagné le nu. La robe s'était retirée peu à peu de la gorge ; et les bras habillés jusqu'au coude, suspectés d'être de vilains bras, accusés de s'envelopper dans une robe à l'*hypocrite*, se dénudaient jusqu'à l'épaule. On apprit tout à coup que les merveilleuses ayant jugé les chemises absolument inutiles, n'en portaient plus. La chemise, d'après la théorie des costumes étroits et collants, « déparait la taille et s'arrangeait gauchement ; un *juste* bien fait perdait de sa grâce et de sa précision par les plis ondulants et maladroits de ce vêtement antique. »

C'est l'*anglomanie* qui corrigea l'audace des merveilleuses, que leurs excentricités avaient fait appeler des *impossibles*, en leur apportant des vêtements qui les couvrirent au lieu de les découvrir, de véritables châles qui n'étaient plus des écharpes, des redingotes et des spencers. Les chapeaux de paille et les turbans réussirent encore mieux, parce qu'on les accommoda avec les exagérations de la frisure et du chignon.

Vers la fin du Directoire, la forme des robes était encore celle de la tunique à manches courtes ; si les manches étaient longues, on les rehaussait d'une légère bordure en soie de couleur ou en broderie d'or. Les femmes se résignèrent à porter des bonnets ou des cornettes en crêpe ou en tulle avec ruches, dentelles et fleurs artificielles, et même des chapeaux et des capotes plus ou moins fermées en étoffe de soie. Elles s'enveloppèrent aussi d'immenses châles qui tombaient jusqu'à terre et leur permettaient de conserver une toilette légère.

La mode des perruques se maintenait toujours, quoiqu'elle fût vivement blâmée et critiquée par les partisans des coiffures à la *Titus*, chez beaucoup de capricieuses qui se plaisaient à changer de physionomie en changeant de perruques, qu'elles prenaient tantôt blondes et tantôt brunes. D'autres femmes refusaient d'abandonner leur longue chevelure, mais la mode vint à bout de leur résistance. Vers 1798, la *Titus* avait fait de tels ravages, qu'on ne voyait pas dix femmes sur mille qui eussent conservé leur chevelure ; elles regrettèrent amèrement ce sacrifice, quand on

revint aux boucles frisées et aux chignons nattés. Voir, au sujet des *postiches*, des *tours* ou *cache-folie*, la notice de la planche ayant pour signe le Pied de cheval.

Pendant le Consulat, les révolutions perpétuelles des modes étaient tempérées par la liberté que chaque femme s'attribuait de choisir la toilette qui lui seyait ou lui convenait le mieux. Pujoux raconte dans son *Paris à la fin du dix-huitième siècle* (1801), que le même salon lui avait offert à la fois trois femmes habillées, ou plutôt costumées comme en carnaval, à la grecque, à la turque et à l'anglaise. « Je suis bien aise de faire observer, » dit-il en terminant, « que ces trois êtres amphibies, franco-turco-anglico-grecs, étaient des Françaises. »

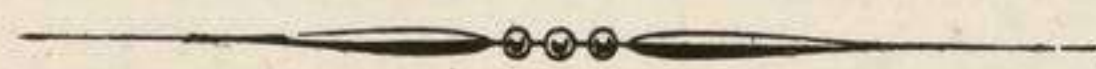
Le n° 9 est tiré d'une estampe où sont représentées deux merveilleuses : « Les Héroïnes d'aujourd'hui, »
Deret del. et Blondeau sculp.

Le n° 11 provient d'une suite de gravures intitulée « Modes et manières du jour », sans nom d'artiste.

Le n° 13 a pour original une de ces estampes enluminées qui se vendaient chez Basset, rue Jacques, n° 670.

Les autres figures proviennent du « Journal des modes », de la Mésangère, années 1800 et 1801.

Voir, pour le texte : MM. de Goncourt, la Société française pendant le Directoire — Quicherat, Histoire du costume en France et Paul Lacroix, Directoire, Consulat et Empire.



407



FRANCE. — XVIII^E-XIX^E SIÈCLE

COSTUMES FÉMININS. — LE CHALE.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1805	1811	1807	1805	1804	1811	1804	1811	1809	1809	1803	1808	1810
13	15	16	17									18
1803	1802	1814	1804									1794
19	20		21	22	23	24	25	26				
1803	1803		1804	1803	1804	1803	1807	1804				

Le châle ou *schall* est une longue pièce d'étoffe dont les Asiatiques s'enveloppent la tête et qui entre aussi de diverses manières dans leur vêtement. Sa forme rectangulaire ne subit aucune des modifications qui constituent le costume façonné; c'est la personne portant le châle qui lui donne sa tournure particulière.

Comme enveloppe saine et chaude, recouvrant les épaules et les bras, attachée par une broche sur la poitrine. l'emploi du châle a persisté. Carré long, on le replie en quatre; carré régulier, on le double en le repliant par le travers d'un angle à l'autre: il est alors de forme triangulaire; ou on le plie simplement par le milieu, en carré droit. Enfin, on le replie encore par le travers des angles, mais en deux parties inégales, formant ce qu'on appelle les six quarts (voir les nos 11 et 13). C'est en général pour répondre à des dispositions particulières de la broderie que l'on plie le châle en six quarts. Le châle boiteux est un châle carré qui n'a de palmes qu'à l'un de ses bouts. C'est à l'emploi des merveilleux tissus de cachemire, adopté par la mode dans les dernières années du XVIII^e siècle, que remonte l'usage du châle en Europe. Il n'y avait guère eu jusqu'alors que les amples fichus de crépon, encore noués sur la poitrine en 1794 (voir n^o 18), qui s'en rapprochassent.

L'*Ermite de la chaussée d'Antin*, M. de Jouy, a raconté jadis, dans un de ses articles les plus piquants, l'*histoire d'un schall*. Nous n'avons pas à relater les pérégrinations de son héros, natif de la vallée de Cassemira, surnommée par les Persans *la vallée bienheureuse*; c'est un des plus riches et des plus fins tissus qui se font là avec le poil des chèvres ou des moutons de Thibet. M. de Jouy raconte qu'en 1775, où il le fait arriver à Paris, on y ignorait même le nom de ce tissu asiatique; qu'offert par le duc d'Aiguillon à M^{ms} du Barry, toutes les dames de la cour vinrent l'essayer à sa toilette, et décidèrent, d'une voix unanime, que cette parure n'avait aucune espèce de grâce. Bref, après une éclipse totale, ce ne fut guère qu'à l'époque de la campagne d'Égypte qu'il reparut en grande loge à l'Opéra. La mode en vint alors avec une véritable fureur.

« Il fut un temps, dit le *Journal des dames et des modes de 1815*, que les dames et surtout les maris se rappellent, « temps fortuné pour les unes, désastreux pour les autres, où la mode introduisit l'usage des cachemires. On sait « quelles furent alors leurs prévenances, les caresses mises en usage pour obtenir ces tissus précieux... Nos belles « inventèrent mille motifs pour déterminer à satisfaire ce goût-là..... Les plus riches n'eurent besoin que de « prononcer ces mots si absolus dans leur bouche: *c'est la mode*; les femmes du second ordre insistèrent sur la « nécessité de faire *comme tout le monde*; celles d'une classe inférieure prétextèrent des raisons de santé et d'é-

« conomie : *Un cachemire, disaient-elles, dure très longtemps et dispense de la toilette.* Enfin les personnes qui « n'avaient aucune raison plausible pour en décider l'achat, s'en tinrent à ce refrain, toujours si puissant sur les « gens faibles ou amoureux : *Si vous ne me donnez pas une robe de cachemire, c'est que vous ne m'aimez pas.* »

D'autres tissus que ceux de Cachemire furent bien vite employés pour le nouveau vêtement entré dans l'usage. On fit des châles de toute grandeur et variant selon les saisons. On en mettait un assortiment dans les trousseaux, depuis les plus amples jusqu'au châle fichu. On en fit en drap, en laine, en soie, en coton, en percale, en mousseline, en dentelle. Il y eut des cachemires longs et étroits, recherchés pour leur extrême finesse, que les femmes éprouvaient, dit-on, en les faisant passer dans leur bague.

Dans la première période de l'engouement que l'on eut pour le châle, les femmes ne s'en séparaient plus ; on s'en parait, non seulement pour les promenades publiques, mais encore au bal, tantôt drapé à l'antiquité, suivant, disait-on, par son ampleur, la liberté du costume grec, ou simplement replié sur le bras ; il y avait, en même temps, ces châles longs, étroits comme des écharpes, dont il s'agit plus haut, qui servaient à se parer sans se couvrir, accompagnant le nu sans amoindrir le décolleté. Les uns et les autres se prêtaient à des attitudes variées, d'un aspect tout autre que ce que l'on avait vu jusqu'alors. Le châle occupait toujours au moins une main pour le soutenir, et c'était un avantage très apprécié à une époque où l'on recherchait volontiers dans la statuaire antique des modèles de noble et de gracieux maintien. L'apogée de la gloire du châle se place au moment où on le vit figurer dans une danse spéciale faite en son honneur : le pas du schall, prétendu alors renouvelé des Grecs, et qui dut à la grâce de la belle comtesse Hamilton l'un des plus vifs succès mondains signalés par les contemporains. On dansait ce pas avec un léger châle de soie (voir n° 6).

A l'époque du Consulat et pendant la majeure partie de l'Empire, les châles de grande parure étaient en général à fond uni, avec de larges bordures enrichies de palmes ou de fleurs sur un fond différent. On les dénommait alors des châles turcs. La mode fut tour à tour aux fonds jaune, vert, blanc ; elle fut souvent au rouge-ponceau, et vers 1811 elle était au fond bleu à la Marie-Louise, avec de grandes palmes sur une bordure blanche.

On mettait des glands aux châles de drap qui furent de mise élégante en 1803 (voir n° 11, 22, 24). On portait souvent les châles de moyenne et de petite dimension avec une négligence affectée. Notre n° 12, datant de 1808, montre l'exemple disgracieux d'un châle-écharpe simplement replié dans sa longueur, couvrant les épaules, les deux bouts retombant d'un seul côté. Le n° 25, de dimension plus restreinte, est porté avec la même affectation ; enfin le n° 16, qui n'est qu'un châle fichu, est, selon le ton de la mode en 1814, plié négligemment et jeté sur les épaules.

Le châle est entré dans nos mœurs et paraît devoir y demeurer. Les chauds tartans rayés à l'écossaise seront longtemps portés dans toutes les classes. Quant aux cachemires de l'Hindoustan, dont la grande fureur s'atténuait déjà en 1812 (1), ils trouvent encore place dans les riches corbeilles de mariage. Si la présence, maintenant traditionnelle, de ce luxueux vêtement ne cause plus les mêmes enthousiasmes, et si la mode en a notablement restreint l'usage, il est néanmoins fort probable que le goût des femmes pour ces merveilleux produits de l'industrie humaine ne les leur fera jamais entièrement abandonner.

Les documents proviennent de divers journaux de mode de l'époque.

(1) *Journal des dames et des modes*, 1812.



FRANCE XVIII - XIX^È SIECLE

FRANCE XVIII - XIXTH CENTY

FRANKREICH XVIII - XIX^{TE} JAHR^T



IMP. FIRMIN DIDOT et C^È PARIS

Durin lith.

408-9



FRANCE

LES MODES A L'ÉPOQUE DU CONSULAT. — PROMENADE DE LONGCHAMP. —
AN X (1802).

PLANCHE DOUBLE.

A cette époque, dit Delécluze (*Souvenirs de soixante années*), l'aristocratie pour les hommes était le talent, pour les femmes la beauté. Il convient de se reporter dans le courant de ces idées pour apprécier les caractères de la toilette vers la fin du XVIII^e siècle et le début du siècle présent. La sobriété du costume masculin se trouve acquise dès ce moment; l'homme moderne s'habille, mais ne se pare plus, dans le sens étroit du mot. « Les rossignols s'étant aperçus, disait-on en 1802 (*Ésope au bal de l'Opéra*), que les dindes faisaient la roue comme les paons, on ne reverra plus ces galants de cour vêtus des mêmes étoffes que leurs rivales, leur empruntant leurs rubans, leurs dentelles, leurs plumes, leurs bijoux, et jusqu'à leurs mouches. » La parure, proprement dite, ayant pour but franchement avoué de faire valoir les avantages physiques, reste désormais le monopole des femmes. Le spectacle offert, dans une société en travail, par l'application de ces deux principes si différents, fut, au début du siècle, des plus singuliers. En regard d'hommes gourmés dans des vêtements étriqués, hermétiquement clos, on voit des femmes vêtues de robes légères, sans jupons, parfois même sans chemise pour plus d'accentuation des formes voilées, parées principalement de la nudité de leur cou, de leur poitrine, de leurs bras, de la révélation du reste, la beauté plastique étant leur principal mérite. Les deux manières de se produire sont si différentes que les gens du même monde ne semblent même pas accoutrés pour aller ensemble, et, tandis que les élégants sont pour la plupart bottés, ont le talon ferré pour la marche, les dames ont un soupçon de soulier sans talon, à si étroite semelle que le pied foule l'étoffe traversée par la moindre humidité; aussi, comme l'affirme le *Journal des dames et des modes* en 1801, « on ne saurait être une petite-maîtresse sans avoir une voiture. » Enfin, les gens qui se rencontrent et devisent ensemble n'ont même pas l'air d'être vêtus pour la même saison; non seulement les délicats attraites des dames sont exposés à la bise, mais tout le corps féminin n'est le plus souvent protégé que par de frêles linons à simples lés, tandis que les hommes sont abrités sous le drap du frac boutonné sur le gilet, portent la culotte doublée, de la façon qu'on appelait alors *juponnée*, et tiennent leur menton dans la haute cravate *écrouëlique*, léguée par les incroyables du Directoire.

Le Longchamp que nous reproduisons, témoignant de ce spectacle singulier, est justement de cet an X dont l'hiver, exceptionnellement rigoureux, venait de démontrer ce que ces modes inconséquentes pouvaient avoir de meurtrier; les médecins du temps, « attestant le dieu de la santé, » citaient en vain « les roses moissonnées avant d'être épanouies, » « les victimes de la mode inscrites fatalement sur les tables de la mortalité du temple d'Esculape. » M^{me} Ch. de Noailles, morte à dix-neuf ans, au sortir d'un bal, M^{me} de Juigné, à dix-huit ans, M^{me} Chaptal, à seize ans, la princesse Tufaïkin, morte à dix-sept ans à Saint-Pétersbourg de l'épidémie des modes françaises, rien n'y faisait. Bien qu'il y eût des spencers frangés de duvet de cygne,

des châles de laine, des douillettes, presque toutes les femmes sortant du bal, « même au fort de l'hiver vêtues à se croire dans la canicule, » dit La Mésangère, ne s'enveloppaient guère que d'un simple voile de mousseline jeté sur les épaules et ramené sur la poitrine. Il semble que la beauté, « qui équivalait alors à une dot, » selon Delécluze, ne pouvait consentir à s'éclipser.

Le costume paré des femmes du Consulat, de si curieuse physionomie lorsqu'on avait à exhiber des « appas grenadiers, » offre cependant plus de modération que celui de l'époque du Directoire, lors de la première ferveur de la grécomanie, à ce moment où, selon de Ségur (*Galerie morale et politique*), la nudité fut sur le point de devenir la mode favorite des dames et où l'on délibérait sur le costume à la sauvage. Toute adhérente qu'elle fût, la robe ajustée au corsage, à étroite épaulette, à longue jupe traînante, était assurément moins osée que la tunique de gaze, ou la jupe de linon ouverte sur la hanche, mettant au jour la culotte de soie rose collante, quand la jambe n'était pas simplement nue, comme chez les *Inconcevables*, chaussées de la sandale à lanières gemmées; néanmoins les contemporains ne paraissent pas avoir beaucoup apprécié les différences et reprochaient aux dames, comme le fait encore Prud'homme en 1807, dans son *Miroir de Paris*, « d'avoir l'air de sortir de leur baignoire, d'affecter de faire apercevoir leurs formes à travers des vêtements diaphanes. » L'habitude rendit-elle les choses moins choquantes? Les yeux s'étaient-ils blasés en voyant, à la suite des triomphes des Tallien et des Récamier, la foule des imitatrices signalées par de Ségur, « longues, maigres, grosses, courtes, sèches, jaunes ou noires, les bras sans manches, la gorge nue, se croyant des Aspasiés, » dont plus d'une recourait même aux gorges factices « imitant la nature dans toute sa beauté et sa fraîcheur, » et aux mollets artificiels dont on trafiquait ouvertement, que l'on voyait aux étalages des marchandes de modes de la galerie de bois, le *camp des Tartares*, cette *contrée* où se passaient et se voyaient tant de choses étranges? ou bien, malgré ce tableau, y eut-il victoire réelle de la beauté, « les salons de Paris n'ayant jamais compris un si grand nombre de belles personnes qu'en ce temps, » affirme encore Delécluze? Ce qui est certain, c'est que, malgré les mordantes saillies des satiriques, les choses marchaient sans encombre, sans que l'on vît se renouveler des protestations du genre de celles qui s'étaient produites sous le Directoire. « Les femmes de Paris, dit un écrivain de l'époque, veulent enchanter tout le monde, excepté leurs maris. » Tout le monde semblait approuver cela; on traitait, d'ailleurs, les femmes avec plus de dignité; le nom de *madame*, dès 1800, avait été substitué à celui de *citoyenne*; sur l'initiative du premier consul qui avait introduit cette réforme dans le cérémonial autour de sa personne; l'abandon du tutoiement républicain en était la conséquence.

Quoique l'amour du grec fût toujours dans tous les cœurs, et que, plus que jamais, le goût de l'antique tint la corde, « les tapissiers empruntant tour à tour aux Grecs, aux Romains, aux Égyptiens, etc., de nouveaux dessins de meubles et d'ornements (*Miroir de Paris*); » quoique le coiffeur à la mode, « cet artiste qui, dit l'*Ésope* de 1802, a commenté Tite-Live, Quinte-Curce, Homère, Ovide, a réuni dans son atelier tous les bustes antiques, depuis les Vestales jusqu'aux Gorgones, depuis Cornélie jusqu'à Messaline, » fût encore loin d'être au bout de ses conceptions, bien des influences nouvelles tendaient, chaque jour, à dénaturer la grécomanie; la tunique, « inventée par les belles et portée par les Grâces, » n'était déjà plus reconnaissable en 1800, avec le petit corsage à pièces; le chapeau, la capote, le turban et son aigrette, n'appartenaient pas à l'antique; l'ensemble perdait de plus en plus le caractère déterminé qu'on avait essayé de lui donner.

La mobilité des modes était d'ailleurs extrême; on jugera de leur inconstance par le seul changement des coiffures; une caricature de l'époque, *l'embaras des capotes*, indique la gravité de la question et l'importance d'un choix qui n'avait cependant qu'une durée éphémère. On lit dans le *Journal des dames et des modes* de 1801 : « La coiffure presque générale est le *voile*, sur le devant duquel s'aperçoit une grosse fleur qui appartient à une coiffure en cheveux ou une touffe en crêpe. Les voiles se portent sur la tête, pendants des côtés; fixés par derrière, ils laissent le visage tout à fait à découvert. » En 1802, « presque toutes les femmes bien mises portent le *turban* avec l'*aigrette*, turban bien ramassé, rasant toujours le cou, et ne laissant voir que les cheveux de la tempe droite et quelques crochets huilés : c'est la coiffure nommée « à *serpenteaux* » (cette épithète avait été appliquée au XVII^e siècle à un autre arrangement de la chevelure : genre de répétition fréquent dans l'histoire des modes). Puis les plumes remplacent les aigrettes. Le *Journal des Débats*, de cette même année 1802, dit de son côté : « Dans les modes toujours un peu bizarres de Longchamp, on a distingué des *chapeaux de sparterie*, à jour, ornés de plumes, et des *capotes hongroises*, imitées des bonnets des hussards. » Ce à quoi le journal de La Mésangère réplique presque immédiatement : « Les chapeaux de sparterie, les capotes de crêpe *ramoneur* et *serin*, *serin* et *bleu-barbeau*, ne sont plus en usage que dans le commun. » Enfin, toujours en 1802, « les *chapeaux de paille* jaune sont très nombreux : on en distingue plus de vingt

sortes; ceux à haute forme et à bord retroussé sont en vogue cette année : ce sont les chapeaux à l'anglaise; ils sont quelquefois retroussés du côté droit au lieu de l'être par devant. »

Les cheveux conservant leur couleur naturelle sont aussi, à ce moment, un élément d'autant plus varié de la parure, que ceux que l'on voit, combinés selon la toilette, n'appartiennent pas à la personne qui s'en affuble. « Les femmes de tous les états, depuis quinze ans jusqu'à soixante, dit Prud'homme, portaient des perruques blondes ou brunes; elles changeaient de couleur selon les sociétés qu'elles fréquentaient. » Les blondes, pour paraître brunes par intervalles, mettaient des tours de cheveux très noirs; on appelait *cache-folie* cette perruque qui se posait sur une tête presque rase, à la *Titus*, et dont l'origine remonte à ces coiffures à la *sacrifiée* qui, quelques années auparavant, avaient figuré dans les bals *des victimes*. Ce temps était déjà loin; on ne se cachait pas, d'ailleurs, de la coupe de ses cheveux, et dès 1801 une douzaine d'élégantes se montraient dans les promenades avec leur chevelure tondue (*Le Bon Genre, journal des dames et des modes*). Les coiffures de grande parure ne se faisaient qu'en cheveux, et avaient toutes une forme antique; leurs ornements consistaient en diamants, perles ou fleurs; les perruques étaient un présent de noces; la fille de Lepelletier-Saint-Fargeau, mariée par la République, en reçut douze de cette manière. « Il est telle femme, dit Mercier en 1800, qui en compte jusqu'à quarante dans sa garde-robe; cela permet de changer chaque jour de physionomie. » Chacune de ces inventions était baptisée d'un nom particulier pris dans la mythologie ou l'histoire ancienne; il y en avait tant, que par moments les listes paraissaient épuisées, et qu'on ne savait plus comment les nommer, témoin ce *lycophon* des coiffeurs, M. Palette, dont parle La Mésangère en 1811, auteur d'une coiffure nouvelle admirable, mais sans nom, invoquant les archéologues pour savoir sous quel consul ou quel empereur il convenait de la classer.

Telles étaient ces Malvina du Consulat qui, « s'habillant en divinités et dansant comme des anges » *waltzaient* de si bon cœur, le buste et les bras nus, sans souliers ou à peu près, avec une robe en fourreau et à longue jupe dont les ondulations faisaient valoir successivement tous les trésors; celles qui avaient les bras de Corinne, les faisaient jouer sur la harpe.

La voiture, on l'a vu, était le complément indispensable de la toilette de ces dames; il en fallait plusieurs, chacune étant affectée à un service différent, selon l'heure de la journée et le motif de la sortie. Tantôt hautes, tantôt basses, les voitures ne duraient pas plus que les autres modes. « On est obligé de faire remonter sa voiture aussi souvent que son chapeau, » dit La Mésangère.

Les modes à l'antique, celles du temps du Directoire comme celles du Consulat, eurent leur retentissement à l'étranger et figurèrent alors dans toutes les sociétés européennes; on avait, en quelque sorte, été préparé à la hardiesse avec laquelle les vêtements à la grecque furent disposés par les chemises à l'enfant, d'étoffe transparente doublée de ton rosé simulant la chair, inaugurées dans les dernières années de la monarchie. De la forme simple de ces chemises à la coupe des vêtements antiques il n'y avait qu'un pas à faire; le succès de cette évolution fut consacré à la reprise de Longchamp en 1796. C'est par suite d'une erreur trop longtemps et trop généralement répandue que l'adoption des modes à l'antique a été tenue pour une des manifestations républicaines de l'époque; s'il est vrai que des essais de ce caractère se trouvaient en harmonie avec les prédilections affichées en France par les hommes du jour, il n'est pas moins certain que le goût de l'antique était général à cette époque. Rien ne peut mieux l'établir, en ce qui concerne la conversion du costume des femmes, que la participation décisive à ce mouvement des dames françaises de l'ancienne cour, émigrées à Londres. Lorsque la Bertin, la Terreur étant passée, rouvrit ses ateliers et reprit cette importance de grande faiseuse, qui lui faisait dire d'elle-même, sous Marie-Antoinette, qu'elle était le *ministre de la mode*, c'est de ces dames de l'émigration, avec lesquelles elle était en correspondance suivie, qu'elle recevait ses principales inspirations. Les artistes, comme les littérateurs, contribuèrent aussi par leur influence à ce mouvement qui, encore une fois, ne fut pas plus républicain qu'il ne fut local; si la France avait son David avec des disciples fervents comme ce Maurice Quay, cité par Delécluze, » allant se promener dans les rues de Paris, vêtu en Agamemnon, » on doit se souvenir que l'Angleterre avait son Flaxman, l'Italie son Canova, et ces maîtres, des imitateurs partout.

A vrai dire, le temps de la grécomanie fut de moindre durée pour l'ensemble du costume des dames que pour le cadre où les toilettes se produisaient; l'architecture, le mobilier, la bijouterie étaient à l'antique en 1800; mais des gens affublés comme les deux élégantes que nous reproduisons, nos 11 et 12, pouvaient-ils s'y croire eux-mêmes? Ces *merveilleuses*, dont l'une porte ce bonnet à grandes ruches avancées, en forme de capote, que l'on retrouve encore aujourd'hui sur la tête de quelques portières, avec leurs petits gigots à l'épaule, le châle-fichu, le petit corsage à pièces, les gants longs, ne devaient, ce semble, se faire que peu d'illusions sur le caractère de leurs modes. La réalité c'est que le costume féminin était rapidement

devenu un ensemble composite, que nous ne saurions mieux faire connaître qu'en citant un « *Courrier de Londres* » inséré dans le *Journal de Paris*, du mois d'avril 1802, au même moment de notre Longchamp. « Robe longue à la *Philomèle*, dont le corsage par derrière est à l'*Étrurie* (ce nom lui venait de la présence à Paris, cette année, du duc de Parme créé roi d'Étrurie); les manches sont courtes et enjolivées, partie à l'*espagnole* et à la *grecque*; à défaut de la robe à la *Philomèle*, la robe ronde à la *Glaonice* sera seule admise : sa coupe est partie à la *Glaonice* et à la *Romaine*. Voilà le résultat du comité pour les trois jours de Longchamp. » (Ce comité était une réunion des plus jolies femmes de la capitale, qui décrétaient alors les caprices de la mode; ce n'étaient pas les actrices, comme avant la révolution.) « La mise même des femmes à pied sera très élégante, continue notre courrier; le luxe a gagné je ne dis pas toutes les classes, car il n'y en a plus, mais toutes les fortunes. » L'opulence était nécessaire, en effet, car « la chose allait vite, » comme le dit la duchesse d'Arbrantès, dans ses mémoires. « Une belle toilette pouvait alors revenir à six ou huit mille francs. Un cachemire coûtait au moins quinze cents ou deux mille francs; les canezous très brodés, quatre ou cinq cents francs, en raison de la dentelle qui était autour du cou, presque toujours en malines, valenciennes, et souvent en point d'Angleterre ou point à l'aiguille; le voile, mille francs, et souvent bien au delà lorsqu'il était dans une corbeille de mariage; la montre (une de ces montres de Leroy que toutes les mariées dans une grande position trouvaient toujours dans une corbeille), deux mille francs, la toque, deux cents francs, etc., etc. Le comité, toujours suivant le *Courrier de Londres*, allait jusqu'à régler l'emploi du temps. A huit heures, une *belle* devait se rendre aux bains chinois en peignoir à la *Galathée*; après le bain, pour déjeuner au chocolat, on prenait le tablier à la *créole*. Le chocolat bu, on passait la robe à la *Pomone*, « aussi jolie pour monter à cheval que pour sortir le matin à pied. » Trois sortes de vêtements étaient adoptés pour le repas et la promenade : la robe ronde à la *Rusina*, la redingote à la *Naxos*, « charmante pour le négligé, » enfin, le surtout à la *grecque*, qui se mettait par dessus les robes blanches, et était enjolivé sur les devants; la coupe en était variée.

Ajoutons que le *Journal des dames et des modes* dit qu'en 1802 la grande vogue fut aux robes coupées à la *Psyché*; elles étaient toutes très décolletées, et il était de mode d'en laisser traîner la queue; les manches étaient courtes à toutes les robes de grande parure. Les femmes bien mises faisaient usage de châles longs, de cachemires ou de châles carrés à cinq quarts, dont une pointe descendait jusqu'aux talons. Le turban, orné de ces aigrettes que l'on appelait *esprits*, était la coiffure de la plupart des élégantes; pour la demi-parure, on le faisait avec des châles de couleur foncée. Le nombre des sacs appelés *ridicules* avait diminué dès 1801; le mouchoir, ou un éventail de très petite dimension, servait de contenance. Les perles étaient en faveur pour toute espèce de bijoux; on avait grand soin de les assortir pour la robe. Avec les robes bleues on mettait toujours des perles bleues, en lapis. Les serpents étaient de mode; ils avaient l'avantage de devenir tour à tour bracelets longs ou courts et colliers; on les employait pour le bras, le poignet, le cou. La pierre le plus fréquemment employée était la cornaline. Les *chefs d'argent* non seulement entraient dans les coiffures à l'antique, mais servaient encore de bordure aux fichus de couleur et aux voiles comme, quelquefois aussi, de garniture à des robes. En 1801, les robes du dernier goût sont de mousseline *bleu-turc*. Le châle est en coton ou en soie, fond *ramoneur*, broderie blanche, ou fond *bleu-turc*, broderie orange; ceux à fond *boue de Nil* n'ont qu'une simple bande blanche cannelée pour bordure. Les robes de grande parure sont de crêpe noir; on porte beaucoup de fichus noirs; quelques-uns sont croisés en X sur le sein. Les fichus carrés, selon la mode de 1800, ne se posaient pas droit, mais de côté, « en sorte que la pointe du milieu remonte vers une des épaules. » En 1803, les cheveux à la Titus étaient grandis, *mou-tonnés*; souvent on en cachait une partie avec le voile flottant sur les épaules. Enfin, en 1802, quoique le rose fût encore de mode, ce n'était plus la couleur dominante, et, à l'aigrette, quelques élégantes substituaient au devant de leur coiffure un gros plumet, blanc ou rose, de plumes *follettes*.

Les petites-maîtresses en *carrick* découvert, celles qui aimaient, selon l'expression de la *Décade philosophique* de l'an X, « à faire galoper leurs attraits, »

« Sous un mince et léger costume,
« Elle cherchait des compliments.
« Et revenait avec un rhume. »

se faisaient suivre d'un jockey à l'anglaise. Une caricature du *Bon Genre*, intitulée *le choix du jockey*, fait ressortir les exigences du goût à son sujet; on voulait à ce garçon-là une jolie physionomie. « Vous connaissez



FRANCE

Urrabieta lith.

FRANCE

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

FRANKREICH

la charmante femme de chambre de M^{me} *** et même son charmant jockey? — Je le crois bien, c'est la même personne : à la toilette le matin, derrière le cabriolet l'après-midi. »

Parmi les divers exemples empruntés aux journaux de l'époque avec lesquels nous avons complété notre planche, nous relevons encore :
N° 1. Capote de *percale*, pas de linge apparent. — N°s 2 et 3. Bonnets de négligé, dont la garniture de tulle ne se plissait pas; le fichu en marmotte figurait souvent sur les bonnets du matin. — N° 4. Turban avec crochets de cheveux. — N° 5. Chapeaux de sparterie. — N° 6. Costume à *la vestale*. — N° 7. Spencer de satin bordé de duvet de cygne. — N° 8. Pas de linge apparent, man-

che ouverte à *l'athénienne*. — N° 9. Grand bonnet d'intérieur. — N° 10. Capote, par dessus un bonnet de tulle en *battant l'œil*. — Les n°s 11 et 12 sont cités plus haut. — N° 13. Exemple de la manière dont, sans modifier la coupe du corsage, les gens de la bourgeoisie ou des petites classes paraient au découvert de la poitrine. — N° 14. Turban, avec les plumes follettes remplaçant l'aigrette. — N° 15. Coiffure de grande parure, à l'antique. — N° 17. Chapeau à *la hongroise*.

Le compositeur anonyme de notre promenade à Longchamp s'est appliqué non seulement à représenter les costumes adoptés par les hommes du monde en 1802, mais aussi à faire ressortir le caractère de ceux qui les portaient, avec des attitudes dont les sources étaient multiples. Malgré la gaucherie de la composition, cette tentative, qui n'est pas le fait d'un dessinateur vulgaire des costumes de mode, donne à notre estampe semi-populaire, relevée par un simple enluminage, exécutée avec la rapidité qu'exige le mouvement des nouveautés, où cependant l'excès caricatural est évité, un intérêt tout exceptionnel. On reconnaît le mérite de cet essai, trop rarement tenté, lorsqu'on s'aperçoit qu'il suffit de se reporter à l'époque, dans le courant de ses idées et de ses mœurs passagères, pour retrouver, sans indécision, parmi la foule, les types accentuant alors la société. Sauf l'élément militaire, tenant ailleurs à ce moment une si large place, mais naturellement de peu d'importance dans le milieu des modes fugitives, on peut, en effet, examiner dans ce petit cadre, les portraits variés et bien frappés de l'homme du jour (1).

La froideur même de la scène, dans son ensemble, est une chose voulue. « On ne voit plus dans les Parisiens cette aménité et cette gaîté qui les distinguaient il y a vingt-cinq ans, disait encore Prud'homme en 1807; leur visage n'est plus si riant, leur abord n'est plus si ouvert... embarras des affaires, servitudes, projets, tout cela se lit sur les visages... chacun est sur la réserve... tout le monde se soupçonne... tout le monde se regarde... » Que devait-ce être en 1802? au moment où les émigrés radiés de la liste rentraient en masse, et venaient figurer dans un monde qui, à cette époque de transition, n'était, dit la duchesse d'Abrantès, « qu'une bigarrure mal composée, n'offrant à l'œil qu'un assemblage choquant des couleurs les plus opposées. »

L'atmosphère ambiante de cette année 1802 où la France se trouve en paix avec tous ses voisins, avec l'Angleterre elle-même, de cet instant d'une beauté et d'une rapidité d'arc-en-ciel, où tous les partis se flattent d'espérances, contribue à donner à la société une tournure toute particulière. Les divers courants de la littérature n'y contribuent pas moins. Le goût général du grec se rencontre avec l'admiration des chants d'Ossian; Girodet illustre Anacréon, et crayonne des cartons inspirés par les poèmes du barde de Fingal; le soleil hellénique et la lune gaëlique vont de pair. En face des romans niais, ou machinés à l'Anne Radcliffe, se produisent des coups d'aile, le *Génie du Christianisme*, les amertumes de René, la désespérance mortelle de Werther. « Les vents, dit Sainte-Beuve, étaient alors favorables aux romans. » Tout le monde qui figure-là, dans ce panorama de Longchamp, vient de lire *Atala*, sauf peut-être l'agioteur, et aussi quelques-uns de ces faiseurs de calembours, si fréquents en ce moment parmi « l'essaim des jeunes gens du bon ton. » Toutefois ceux de ces jeunes gens qui, dans la fièvre de son apparition n'avaient pas au moins parcouru en feuilles, au Palais-Royal, ce dernier roman en vogue, se seraient bien gardés d'omettre de parler de *chaque tasse* au moment du thé, « la feuille de l'arbrisseau chinois » en style « de gardien du bercail d'Apollon. »

Les productions du jour inspiraient les devises de toute espèce, les bijoux symboliques que portaient ostensiblement les élégants des deux sexes. Les amateurs des sentimentalités niaisées adoptaient naturellement des devises en harmonie avec leurs prédilections; à une époque où, rappelons-le, la beauté pour les femmes équivalait à une dot, ou l'éducation s'acquerrait moins facilement que la fortune, où Prud'homme, sortant du théâtre, entendait dire à une nouvelle marquise, ex-blanchisseuse : « *laquais, aveignez l'escalier que je monte*

(1) C'est probablement l'éditeur de cette époque, Martinet, fils d'un graveur célèbre, et, dit Prud'homme « excellent dessinateur lui-même, » qui est l'auteur de cette scène. Nul n'était plus au courant des caprices du jour que ce libraire de la caricature et de la mode, dont la boutique, constamment garnie de *gobe-mouches* ou *musards*, dits *de la rue du Coq* (aujourd'hui de Marengo) était signalée en ce temps comme une des curiosités de Paris. L'estampe enluminée que nous reproduisons, dont l'achat était alors à la portée de toutes les bourses, ne se vend pas aujourd'hui moins de quatre cents francs :

dans ma carriole, » on devine aisément que, malgré l'inégalité des œuvres, les plus plates avaient néanmoins un nombreux public. L'influence des plus relevées se décelait principalement par la modification qu'elles amenaient dans l'allure naturelle des gens ; la contagion fort étendue, causée par la lecture de Werther, se montrait dans l'air de simple et froid spectateur, affecté par un certain nombre de jeunes gens affichant le dégoût de la vie ; ou bien, variante d'un thème fort analogue, ayant comme Châteaubriant, « le culte de la jeunesse et de la beauté, mais ne jouissant de la vue de ces dons divins qu'avec une ivresse troublée par l'idée qu'ils étaient passagers. » (Sainte-Beuve.) Terminons ce tableau, nécessaire pour se reconnaître dans cet ensemble bigarré en rappelant que, sous le Consulat, il n'y avait plus ni titres nobiliaires officiels, ni distinctions honorifiques. La légion d'honneur n'était encore qu'en projet ; parmi les puissants du jour, les créations de ce genre rencontraient de l'hostilité. Les armes d'honneur distribuées aux soldats n'étaient pas approuvées par tout le monde, et Moreau, voulant en combattre l'institution par le ridicule, venait, au milieu d'un repas pompeux, à la suite d'un plat réussi, de faire comparaître son cuisinier pour lui décerner une casserole d'honneur (Montgaillard, *Histoire de France*). Enfin, et en réalité, commençait l'indifférence du costume ; dès 1800, une proclamation du préfet de police entrant en fonctions disait aux habitants de Paris « Vous aurez la liberté des cultes... celle du costume... » et, de fait, depuis ce temps il est loisible à chacun de se produire à sa guise.

L'exercice de ce droit est affirmé dans notre tableautin. C'est un ci-devant qui est là-bas, au second plan, il porte le collet noir que rasaient jadis les sabres des hussards d'Augereau ; sa tenue ne laisse d'ailleurs aucun doute sur son caractère ; les émigrés rentrés affectaient de conserver la chevelure en queue, la perruque poudrée ; ils tenaient leur chapeau sous le bras, à l'ancienne mode ; beaucoup d'entre eux, pour faire parade de leur caste, de leur opinion, pour braver le pouvoir, ce qui était leur ton, se produisaient avec des costumes propres aux pays étrangers où ils avaient séjourné. Parfois on conservait même les guêtres du voyage. L'élégant assis, d'allure britannique semblable à un gentleman d'Hyde-park, écoutant une dame surannée de même ton, est un de ces royalistes qui revenaient sur la terre de l'égalité pour y faire montre de leur aristocratie et de leur résistance aux événements accomplis. Le plaidoyer en faveur des vieilles causes qui s'appelle le *Génie du Christianisme*, alors dans tout l'éclat de sa récente apparition, prêtait à ces idées une certaine grandeur. L'isolement, l'attitude de notre homme au collet noir, permettent de penser que l'observateur a voulu peindre un de ceux qui revenaient en promenade à Longchamp, après y avoir figuré jadis dans le défilé du pèlerinage, en ce temps des dernières années du règne de Louis XVI où cette fête de la mode, plus animée et plus brillante que jamais, avait tant de retentissement. La traversée du bois de Boulogne, coïncidant avec le renouveau de la nature, avait alors pour but la vieille abbaye, où des voix empruntées au chœur de l'Opéra faisaient entendre l'office de Ténèbres. De tradition, malgré la gravité de la semaine sainte, la mode impatiente, devançait la joyeuse et si proche résurrection de Pâques, pour inaugurer les nouveautés de la saison. Toutes les beautés de la capitale venaient s'y montrer. La foule s'y portait pour voir les toilettes, les équipages ; les princes y conduisaient leurs coursiers, au milieu d'une presse si grande, qu'eux-mêmes, par ordre de police, ne pouvaient rompre le défilé. Le public malicieux prenait plaisir à contempler les assauts d'élégance qui se livraient, à cette occasion, entre les maisons d'Artois et d'Orléans, indices de la rivalité ardente qui devait avoir tant de conséquences. Tout cela avait fini en 1792..... — Cet autre, ce galant à l'allure emphatique, est un de ces déclamateurs de rien, déclarant « qu'il aurait payé de sa vie » l'entretien dont on lui voit la bonne fortune. C'est encore l'*incroyable*, c'est le *charmant* du jour... — Celui-ci debout, avec une raideur germanique, son chapeau sous le bras, une courte badine à la main, ne se mêlant point à la foule pour laquelle il pose comme s'il avait dans sa poche le pistolet de Werther, ce jeune beau qui, en somme, se fait plutôt voir qu'il ne contemple lui-même, est peut-être un de ceux qui succomberont sous la contagion à la mode, comme ce peut être aussi celui que l'on appelait tout bonnement *le godiche*. Les timides, les inexpérimentés, les débarqués des départements, venus souvent en trois bateaux, formaient la catégorie de ceux auxquels on appliquait cette épithète ayant cours au Palais-Royal, où les *déeses* du lieu, les filles de boutique, les *mesdames Angot*, savaient si facilement les circonvenir. En 1807, les trois jeunes et jolies bouquetières de l'endroit, avec leurs jupons violets et leur grand bonnet rond, à la *désespérée* disaient encore, en faisant payer à des messieurs de ce genre sept ou huit fois la valeur d'une fleur : *Ah ! que cet homme est godiche !* (*Miroir de Paris*). — Cet autre à la courte et forte charpente, aux larges épaules, à la panse rebondie, qui, au dessous de son frac à l'aise, étale des breloques, et promène en se redressant, la tenant sous le bras, une reine de beauté plus grande que lui, ajustée au dernier goût et avec un luxe écrasant pour ses voisins, représente l'homme d'argent, l'agioteur, le nouveau riche « ayant fait ses premières

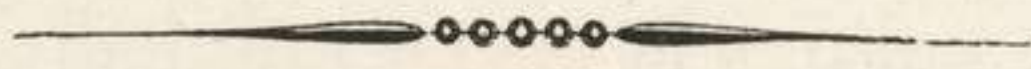
études au perron du Palais-Royal, » éclaboussant aujourd'hui des camarades moins heureux, réduits à vendre, au même endroit, la liste des jolies femmes de Paris, les bulletins, la liste des numéros sortis de la loterie, les journaux... Sa tenue, ses broderies d'argent annoncent que le cavalier à pied, armé de l'épée et de la cravache est un de ces commissaires des guerres, jouissant alors d'une réputation d'aussi bonne qualité que celle des agioteurs. Le plumet dont le grand bicorne de cet officier est surmonté n'est nullement d'ordonnance; mais ce ne fut qu'en 1803 que le règlement sur l'uniforme des généraux, officiers, etc., en activité de service ou réformés, vint réprimer les abus de ce genre. Jusqu'alors, à quelque catégorie qu'ils appartenissent, réformés avec ou sans traitement, ceux qui, rentrés dans la vie civile, se plaisaient à conserver l'habit militaire, le faisaient souvent avec des licences dans le goût de celle-ci. Le port du plumet fut interdit, par le règlement du 1^{er} vendémiaire an XII, à tout officier réformé en uniforme, y compris les généraux, et le port de l'uniforme lui-même fut défendu aux réformés sans traitement, et à ceux ayant donné leur démission. Notre glorieux *riz-pain-sel*, qu'à l'irrégularité de sa tenue on peut tenir pour un officier réformé sans un traitement dont il a probablement conquis le moyen de passer, est en compagnie de deux amis avec lesquels, d'un pas alerte, il se promène bras dessus, bras dessous. C'est encore un des caractères de l'époque que cette manière d'aller en bandes; Prud'homme se plaint des jeunes gens qui se tenaient ainsi par cinq ou six dans les promenades, ne s'embarrassant pas de femmes. Ce trio est formé de Parisiens de moyenne condition : ce ne sont pas des élégants à outrance; à leur physionomie il est facile de voir que ces agiles compagnons, de ceux qui voient tout, colportent tout, doivent préférer aux rêveries sentimentales les *Brunetiana*; ils marchent dans un nuage de calembours. — La galanterie sans affectation a aussi sa place dans ce petit tableau; elle est représentée par cet homme de stature moyenne qui, la tête découverte, debout, penché sans minauderie vers deux dames assises, semble les entretenir avec la mesure parfaite en usage dans la société véritablement distinguée.

Tous nos jeunes gens, dit le *Journal des dames et des modes* en 1801, sont en frac écourté, de drap gros-bleu, gros-vert, ou brun-foncé, garni de boutons de métal, de forme ronde, tant soit peu bombés; chapeau rond à grand bord, culotte courte, bas blancs, ou pantalon large, bottes à la russe, à tige haute. En 1802, selon le *Journal des Débats*, tous les élégants sont en frac, brun foncé ou noir. La forme de ce frac n'a pas changé depuis plusieurs mois; le collet des habits d'hommes est extraordinairement étroit. Ce ne sont pas seulement les gilets écarlates à liserés d'or, qui ont la partie inférieure taillée en *veste prussienne*; on donne la même forme aux gilets blancs, et ils n'ont, comme les gilets écarlates, qu'une rangée de boutons. Les jeunes gens quittent les bottes larges à la *Souvarow* pour prendre des bottes collantes auxquelles s'adapte à volonté un retroussis jaune, verni. « Le *Journal de Paris*, même année, dit de son côté : « Aux pantalons de drap ont succédé des culottes de nankin. La mode des boucles d'argent sur les souliers se généralise; on les fait ovales ou carrées, à coins arrondis, plus grandes du double qu'elles ne l'étaient il y a trois mois. Les jabots deviennent partie essentielle de la toilette des hommes; ils se plissent toujours à plis ronds. » « Les manchettes, d'après le *Journal des modes*, 1801-1802, tiennent au costume d'étiquette; les jabots sont de la moyenne parure. Le bord des chapeaux s'agrandit tous les jours. Plusieurs jeunes gens portent de très grands *chapeaux-claques* que l'on nomme à la *Vintimille*; ces chapeaux n'ont que deux cornes; le devant est aussi plat que le derrière, et la calotte, pliée par le milieu, tient si peu de place que l'on dirait deux planches l'une sur l'autre. A ces *chapeaux-claques* on substitue, un peu plus tard, les *chapeaux-français*, à cornes saillantes que l'on met sous le bras sans les plier et qui, en dedans, sont garnis d'un plumet noir. A ces chapeaux, les élégants riches font mettre une ganse d'acier. » Enfin le *Publiciste*, toujours en 1802, ajoute : « Les couleurs des habits d'hommes sont gros-bleu, noir, tête de nègre, brun foncé, le collet moins haut monté que ci-devant. Les tailles sont toujours étroites et courtes. Les boutons les plus nouveaux sont de soie à neuf carreaux. Les gilets sont blancs, plus longs que de coutume, coupés carrément par le bas, par conséquent, sans basques. Les culottes de nankin sont larges du haut, et justes depuis le genou jusqu'à la jarretière. » Le *Journal des modes* affirme qu'à cette époque on *juponnaît* les pantalons, les manches et l'habit d'un jeune homme, « aujourd'hui on ne juponne plus rien, dit-il en 1812, mais tout se matelasse. »

Les hommes qui ne portaient pas la chevelure en queue étaient tondus à la *Titus*, ou frisés à la *Caracalla*.

L'habit bleu voulait des boutons jaunes. Quant au vert, qui, comme on le sait, était la couleur de la maison du premier consul, il devint de plus en plus la couleur dominante; en 1811 « les petits-maîtres de Paris ressemblaient à une vaste prairie », dit le journal de La Mésangère. Il y en avait de toutes les variétés : vert-pré, vert-épinard, vert-pin, vert-saule, vert-chêne, vert d'if, vert-pomme, etc., etc.; quand les boutons de l'habit vert étaient de métal, on les portait surtout blancs. Les bottes étaient cirées à l'œuf, à l'anglaise, et ce n'étaient rien moins que des *artistes-décrotteurs!* ouvrant des salons spéciaux, qui accomplissaient cette tâche

importante. Le ton militaire était en si grande faveur sous le Consulat que les hommes en bottes étaient reçus partout; quant aux fers de talons, en forme de fer à cheval, dont elles étaient ornées et dont la mode semblait devoir se perpétuer, une piquante caricature les fit tout d'un coup disparaître en 1811. On y voit un jeune homme arrêté devant la porte d'un maréchal-ferrant, le pied en l'air, paraissant dire à l'artiste expert : « Hé! l'ami, mettez-moi deux ou trois clous, je vous prie, mon fer tombe. » « C'est de la gaieté française, » dit le *Journal des dames et des modes*, applaudissant à cette gaie caricature; ajoutons : c'est le sort de toutes les modes de tomber dans le ridicule, fondé ou non, et de disparaître.



H 10
AJ

FRANCE

COSTUMES DES HOMMES SUIVANT LA MODE, 1801-1805.

L'HABILLEMENT SELON LA PROFESSION.

LES COURSES DU MATIN; LA PORTE D'UN RICHE; (DEBUCOURT, VENTOSE, AN 13, 1805.)

Les tableaux ayant pour effet de rapprocher en une action commune des gens de conditions différentes, dans la physionomie desquels le costume a une si large part, offrent par leur nature des sujets d'études comparatives des plus intéressantes pour l'usage véritablement historique du costume. Ces tentatives sont malheureusement restées trop rares, quoiqu'elles fussent plus faciles aux époques des édits somptuaires, des privilèges de castes, des maîtrises et des corporations d'artisans, divisant souvent les groupes avec des particularités fort sensibles, qui se retrouvèrent longtemps dans quelque pièce du costume, quand ce ne fut plus dans son ensemble même.

Pour notre dix-neuvième siècle et dans une société égalitaire où, le choix étant libre, c'est le goût personnel et professionnel des gens qui détermine, pour la plupart, leur physionomie, ce genre d'études est plus compliqué; il exige une observation plus étroite de l'être de l'homme, car depuis la révolution ce n'est plus, comme l'assurait l'ancien aphorisme : « l'habit qui fait l'homme, » mais bien « l'homme qui fait l'habit. » Debucourt, étudiant en quelque sorte sur la limite des deux mondes, gravant en 1787 et 1792 les élégances de la foule hantant le Palais-Royal, et réunissant en 1805 les éléments divers de l'habillement usuel, avait cette double bonne fortune d'artiste, d'avoir rencontré d'abord le spectacle d'une société corrompue, mais d'un pittoresque dont sa pointe spirituelle a fait ressortir la grâce et le charme, puis de retrouver encore quelque peu de ce pittoresque des anciennes formules de la toilette, comme la culotte, la perruque poudrée, l'habit de couleurs variées, et de pouvoir en les mélangeant avec les modes du jour, composer cette foule qui se presse à la porte d'un riche.

L'original du sujet inférieur de notre planche, où l'artiste a groupé une foule de personnages avec une invraisemblance un peu choquante dans sa simultanéité, est une de ces gravures coloriées dont la bourgeoisie de l'époque ornait ses salles à manger.

Le personnel en a été fourni à Debucourt (sauf quelques artisans dont l'industrie se rattache à la toilette) par *l'Almanach perpétuel des pauvres diables*, paru en 1803. Ce recueil donne un état des gens qui, selon son auteur,

composent cette classe ; il y comprend : les peintres d'histoire et les musiciens ; les maîtres de langues, de mathématiques, de géographie et d'histoire ; les poètes, depuis le modeste auteur d'une charade et d'un logogriphe, jusqu'à celui qui s'élève à la hauteur d'une tragédie ; les historiens, les romanciers, les compilateurs, les traducteurs..... A l'énumération de ces nécessiteux, il faut joindre les intrigants que de Jouy, *l'Ermite de la Chaussée d'Antin*, signalait quelques années plus tard comme encombrant chaque matin l'antichambre du riche. « Les uns se donnent pour d'illustres malheureux, victimes de la Révolution ; d'autres pour des plaideurs de distinction, revendiquant leurs dépouilles détenues par quelque famille puissante. Ici, ce sont des auteurs de découvertes, de martingales, de procédés infailibles pour gagner à la loterie, qui tous n'ont besoin que de légères avances »....

On voit avec quel dédain les auteurs du temps, pris d'ailleurs de compassion pour ce *pauvre riche*, confondaient volontiers des nécessiteux plus ou moins respectables avec les purs intrigants, et c'est à ce courant qu'il faut attribuer l'amalgame composant la vague humaine qui vient battre la muraille du riche de 1805.

On est dans la Chaussée-d'Antin, et il est environ dix heures du matin ; car, ainsi que le dit Mairant dans son *Tout Paris en vaudevilles*... « Pour voir lever le soleil, chez nous on se lève à dix heures. » Quelques hommes ont déjà été reçus et sortent. Il y a quelques perruques de ci-devant, parmi eux. Un jeune homme qu'on entrevoit dans la cage de l'escalier, et qui semble de cette même farine, droit et ferme, s'appête à monter. La beauté dans sa fleur et parée de toutes les hardiesses de la mode, accompagnée d'un cavalier en carrick élégant, est une sollicitieuse qui, d'avance, est sûre de sa victoire. Puis vient à pas lents le poète, vêtu de noir, gouverné en proue par sa forte tête que semble supporter avec quelque peine un corps chétif. Il a dans sa main une *épître dédicatoire*, et en poche un roman noir sur la vertu récompensée. Celui qui, le manteau sur l'épaule, un grand carton de documents antiques sous le bras, marche sur le même rang, est ou le statuaire ou le peintre des grands paravents héroïques. Sa superbe est de celles qui dénoncent l'élève de l'école de David ; du costume grec, porté le col nu et avec la sandale à lanières aux pieds, il ne lui reste plus que la coiffure à l'Antinoüs et le manteau savamment drapé. La dame accompagnée de ses trois enfants, un de chaque côté d'elle, le troisième dans les bras d'une nourrice, est une mère de vingt-cinq à trente ans ; sa robe, d'une simplicité recherchée, mais que l'on ne saurait qualifier de sévère, n'est pas faite pour nuire à l'épanouissement de ses formes, dont on peut apprécier toutes les grâces. Cette dame a trop de bon goût pour se faire accompagner par son mari dans ses démarches. Entre la figure de cette mère coiffée en odalisque, et le bonnet de la nourrice fraîche et jolie, on aperçoit la silhouette de l'exploiteur dans le rôle de la niaiserie, l'un des plus commodes pour l'homme fin qui sait abuser de la naïveté pour casser brutalement l'encensoir sur le nez des gens. On plante le haut tricorne de vieux modèle la pointe en avant par dessus les cheveux qui, néanmoins, persistent à paraître sur le front à la paysanne ; on dit : *Je demandons*, et quand la détente est trop dure, l'imbécile pousse jusqu'au *Monsieur* d'Antonio, oubliant et la révolution et l'ascension de l'ex-croquant auquel il s'adresse.

Après, viennent en une nouvelle rangée un musicien, un peintre de chevalet, un architecte. Le *modulator* a la prestance d'un maestro, l'habit bleu à boutons d'or, des breloques, du beau linge, de fins escarpins à boucles ; il est chargé de symphonies concertantes, de duos, de trios, de quatuors ; c'est peut-être un italien de talent auquel il ne manque qu'un éditeur ; peut-être n'a-t-il de son compatriote Cherubini que sa célèbre amabilité. Le peintre qui apporte une toile à vendre, en aidant sa marche sénile d'une haute canne qui semble l'appui-main de son travail, est-il un des fils de ce peintre montré par Jeaurat, ayant

passé la bretelle et se mettant lui-même dans les brancards de la charrette à bras avec laquelle il opère son déménagement, c'est-à-dire le transport de son chevalet, de sa femme, de son chien et de son chat, ses élèves poussant le véhicule par derrière ? Éternels nécessiteux vieillissant comme ils ont vécu. N'est-ce pas plutôt, avec son habit d'un tendre vert-pomme, son jabot fourni, ses manchettes plissées, et surtout avec sa tête penchée, juvénile encore sous les rides, un de ces survivants du siècle dernier, attardé de la mode, ayant su adorablement casser les cruches et présenter adroitement les cages désertées, maintenant tout dérouté avec ses minois, fussent-ils toujours chiffonnés avec la même prestesse, au milieu des héros d'Homère ou d'Ossian dont les glaives semblent tirés contre lui ? Les choses légères, quand elles seraient les plus gracieuses du monde, n'ont plus de place dans les appartements où l'on dispose des *alcoves à l'étrusque*, comme celle dont le long voisin du vieux peintre, l'architecte armé de ses lunettes, apporte le *plan*, la *coupe*, et l'*élévation*.

La série se complète par une suite de types variés, ébauches d'une certaine indécision. Il y a des jeunes gens et des hommes murs ; un faucon porte le bicorne à la Vintimille, crânement incliné de côté, se projetant en avant du visage ; tel autre, type suranné, est coiffé du tricorne bas des temps passés, posé droit, en homme correct ; cet autre sent son provincial ; celui-ci, sans en avoir le rabat, présente une tête d'abbé ; son voisin, tête nue, n'affecte peut-être pas la jobarderie que son visage annonce, etc., etc. Le plus important de cette kyrielle secondaire, à en croire du moins son attitude, sa tête renversée et portée en saint-sacrement, sa jambe de danseur fermement tendue en avant, c'est celui qui apporte le *recueil de ses valse morales*, dédié aux *amateurs de bals*.

Un trio composé d'un bottier, d'un tailleur avec sa toilette sous le bras, et d'un *costumier intime*, occupe un coin du tableau où ils se délectent à priser du tabac offert par Furet, l'homme portant un tablier de valet de chambre convenant à sa besogne, coquettement coiffé de la perruque poudrée, en habit de soie de ton tendre, vêtement de fantaisie au revers rose, dont l'étoffe est rayée comme le sont ses bas ; chevalier du Printemps de la coulisse, dont le nom est indiqué sur la boîte qu'il tient sous le bras, avec cette mention que *Furet, artiste chimiste renommé pour la toilette, fournit les corsets à ressorts, les bretelles élastiques pour les deux sexes, les maillots pour les faux mollets, toutes choses de son invention*.

L'artiste coiffeur qui part en conduisant son tilbury, n'est pas de



FRANCE XIX^E S^ECLÉ

FRANCE XIXTH CENT

FRANKREICH XIX^{TES} JAHR^T

A J

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Guth & Bouvard, del.

ceux qui attendent. Ils prennent chaque jour plus d'importance, dit le *Journal de Paris* du 24 octobre 1805 (1^{er} brumaire an XIV), et depuis que nos dames ne portent plus de poudre, les coiffer est bien plus difficile que jadis; souvent telle *Titus*, telle *Caracalla*, qui paraît un effet du hasard et de la nature, où les cheveux semblent disposés avec négligence, sans apprêt, a exigé plus d'une heure de travail et de combinaisons à l'artiste. Ne fait pas qui veut un *épi* antique ou un *chou* étrusque. Aussi les fameux, ceux qui prennent 12 fr. par cachet, font-ils mettre pour enseigne à leur boutique, non pas *un tel, coiffeur*, mais *école de coiffure antique*. Ce coiffeur qui a dans ses cartons des *coiffures en tondu* pour dames, des *perruques à l'enfant* pour les mères, se dirige vers l'hôtel de M^{me} Malvina Fricot.

La voiture du financier figure au fond de cette scène. Bonaparte

avait rendu aux voitures bourgeoises toute leur liberté et tout leur éclat. Il était devenu à la mode de les décorer d'un écusson, d'un manteau ou d'un chiffre.

Quant aux affiches que Debucourt a pris soin de rendre lisibles (on les lit à la loupe dans notre réduction), elles donnent bien l'idée de l'*humour* un peu enfantin qui, à cette époque de médiocre liberté, remplaçait la satire et faisait le fond des Brunetiana.

Ces affiches annoncent, en dehors des *ventes après faillite, des remèdes infallibles, des fantasmagories* : *une fête de nuit*, rue de la Lune; *un rouge pour le teint*, rue Poupée; *une maison de prêt*, rue des Juifs; *une découverte importante*, nouveau cirage pour les bottes; *une réunion des plaisirs*, bal, concert et feu d'artifice; glaces; restaurant chaud et froid; billards, etc., rue Vuide-Gousset.

La suite des quinze figures d'hommes, costumés selon les modes successives de 1801 à 1805, qui occupe le haut de la planche, permet, sans entrer dans des détails que ne comporte pas la dimension des figures, d'apprécier la marche constante du costume masculin vers la correction qui fait la règle du vêtement moderne. Le pantalon, tenu très court, commence à y faire son apparition dans le costume de ville élégant.

Ainsi qu'il est dit dans la notice de la planche AH., France, XVIII^e siècle, à propos des Merveilleuses et de l'Incroyable de leur compagnie en 1797, on voit, par les exemples présents, que l'étrangeté du goût qui dirigeait l'Incroyable cherchant dans le costume fashionable les aspects les plus disgracieux, et jusqu'à l'apparence de certaines infirmités, persistait non seulement en 1801 (voir les n^{os} 1, 3, 4 et même le n^o 2, ayant en main le lorgnon avec lequel on simulait la myopie), mais encore en 1803 (voir le faux bossu n^o 9).

Le Journal de Paris montre que cette manie singulière durait encore en 1805. « Un homme à la mode doit avoir le dos *rond* et la figure *carrée*, la vue *basse* et la taille *haute*, la main *courte* et le pied *long*. Qui n'est pas ainsi constitué s'abandonne aux artistes en crédit; c'est leur affaire; dans deux jours, ils vous font ressembler au grand modèle. (28 novembre 1805.)

1801. — N^{os} 1. — Costume d'un jeune homme.

— 2. — Costume paré.

— 3. — Costume du matin.

— 4. — Costume parisien.

— 5. — Mise d'un jeune homme.

1803. — 6. — Costume habillé.

— 7. — Redingote à l'écuycère. Gilet en duvet de cygne.

— 9. — Costume parisien.

1803. — 15. — Costume français, mode anglaise.

1804. — N^{os} 8. — Capote d'alpaga.

— 10. — Habit brun savoyard, culotte abricot.

— 12. — Costume parisien.

— 13. — Costume négligé d'un jeune homme.

1805. — N^{os} 11. — Costume parisien.

— 14. — Costume parisien.

Ces figures sont extraites du *Journal des dames et des modes*.

Ouvrage consultés : L'art du XVIII^e siècle, Debucourt, par MM. de Goncourt. — *La Mésangère*, Journal des dames et des modes. — *Delécluze*, Louis David, son école et son temps, 1855. — *De Jouy*, l'Ermitte de la Chaussée d'Antin, 1812-1814. — *Prud'homme*, Miroir de l'ancien et du nouveau Paris, 1807. — *Et parmi les feuilles publiques* : *Le Journal des Débats*; *Le Journal de Paris*; *La Semaine* ou le Souvenir hebdomadaire; *L'Observateur français*.

BT

SUÈDE

LES LAPONS.

TYPES DE LEURS COSTUMES ET DES OBJETS A LEUR USAGE. — L'HABITATION, LE TRAINÉAU, etc.

AVIS. Cette notice comporte des exemples qui figurent dans plusieurs planches. — Planche ayant pour signe le Chien de fusil, nos 13, 14, 15, 16 et 17. — Planche BR, nos 40, 41, 43, 44, 45, 46 et 47. — Planche BS, nos 62 et 68. — Tous les nos de la planche BT.

Nous en donnons ci-dessous la nomenclature complète qui facilitera la consultation et les rapprochements.

Nos 13 et 14. Lapons du Nordlandens norvégien; deux époux. Costumes d'été.

Nos 15, 16 et 17. Femmes de la Laponie suédoise.

N° 40. Homme de Kaitum. Lappmark.

N° 41. L'*akkja*, le bateau de neige, attelé.

Nos 43 et 44. Costume de mariage de Karasjok, dans le Finmark. Le *mos-san*, l'homme n° 44; la *mossa*, la femme n° 43.

N° 45. La mère s'occupant, dans la tente, de l'enfant au berceau, le *katkem*, suspendu aux solives. Lappmark.

N° 46. Le *Fjall-lapp*, le Lapon montagnard, armé du *spaggok*, le grand épieu à ours. District de Lule, Lappmark.

N° 47. Une mère portant l'enfant au berceau, et tenant la houlette en forme de bêche, la *klakka* de Arvidsjaur, district de Lule.

N° 62. Le Lapon chaussé des *suski*, les raquettes ou longs patins. Kaitum.

N° 68. Pipe en métal, dont le tuyau est prolongé par un bout en corne.

N° 96. La *njalla*, le garde-manger des solitudes.

Nos 97 et 98. Le *mjolk-kagge*, tonnelet portatif avec sa cuiller. On y renferme la provision de lait, et, pour suspendre la boîte, on passe un cordon par les deux œillets. Le lait de renne est la base de la nourriture des Lapons. Il y a deux manières de l'assaisonner, on l'arrange selon la saison: l'été on le fait cailler et l'on y mélange une sorte d'oseille.

Nos 99, 101, 102 et 104. Gravures des manches de couteau en corne de renne.

Nos 100 et 113. Le *suksi*, et le long bâton du patineur. La raquette mesure 2 m. 76 cent.

N° 106. Le *knif*, le couteau dans sa gaine.

N° 103. La monture de la *kata*, la tente laponne.

N° 105. La *klakka*, fragment de la houlette en forme de bêche. — Cette pelle en bois est incrustée de corne de renne et gravée des deux côtés. Celui qui est représenté montre un renne; l'autre, au sommet d'un bouleau, un coq de bruyère.

N° 107. Le *qvinno-balte*, la ceinture de femme, avec tout l'appareil pour coudre, une pelotte à aiguilles, des poinçons, des ciseaux, etc. Les nos 110, 111 et 120, complètent cet exemple; l'un est la rondelle ajourée par laquelle passent les cordons de suspension; les autres sont des

agrafes qui ferment la ceinture, terminée à l'autre bout par un anneau. Ces agrafes et rondelles sont tantôt en corne de renne gravée, tantôt en métal.

Nos 108 et 123. *Skedars*, petites cuillers en corne de renne. — Elles sont peu creuses; on les sculpte et on les grave.

N° 109. Femme du district de Lule portant le *kladd*, espèce de grand capuce enserrant le visage, maintenu sur la tête par le bonnet noué. On voit la tresse des cheveux qui dépasse.

N° 112. Le *pulke*, traîneau d'hiver, de 1^m,42 de longueur, aménagé pour le transport d'un homme et d'un colis: l'un et l'autre s'incorporant en quelque sorte au véhicule par des courroies transversales. Le *kerres*, de même nature, ne reçoit que des marchandises à découvert sous les courroies. Le *lakkek* est recouvert, hermétiquement fermé.

N° 114. *Orslef*, cure-oreille en corne de renne de 0^m,08 cent. de longueur. Des anneaux métalliques et mobiles y résonnent. La corne est gravée et ajourée; on y remarque un cœur. En certains endroits, les Laponnes portent ce cure-oreille dans leurs tresses; les hommes, dans une bourse, ou attaché avec d'autres petits objets.

Nos 115 et 116. *Lerpipa* et *tobaksdosa*, pipe d'une espèce de terre glaise, et blague en forme d'étui en bois, ayant une chaînette pour la suspension, et portant le déboureur-pipe. Le porte-pipe, en bois coquettement travaillé, s'ouvre comme ceux de la Hollande.

N° 117. Le *kor-kapp*, le bâton du cocher du traîneau, dont il se sert pour gouverner l'unique guide du renne, la faisant passer de la gauche à la droite de l'animal, et *vice-versa*, en la soulevant à l'aide de ce bâton. La partie supérieure est en corne de renne, ornée de quelques gravures.

N° 118. Fille de la Laponie suédoise, dont les cheveux, nattés en une tresse unique, sont, selon la coutume, ramenés sur le devant.

N° 119. *Vinter-skor*, bottes d'hiver, dont les cordons s'entrelacent en tresses. Forme tartare, chinoise.

N° 121. *Kokse af bjork*, cuiller à soupe en bois de bouleau; le manche paré par une applique en corne de renne ornée de dessins.

N° 122. Lapon du district de Lule.

Le *seite* ou bonnet varie beaucoup; les noms sont à l'infini, et depuis le *vinter-vantar* en fourrure, allant en se rétrécissant ou, au contraire, en s'évasant, porté dans le district de Lule, on en voit de toutes sortes, les

uns mous, la plupart rigides ; en général de forme élevée. *Kalla passe-vare*, *kalla dem Passe*, *saivo-aimo*, *saino-olmak*, le *haltia*, en forme de vase, le *varalde-olmai*, dont le principe est celui du *Rodien*. Il y a des *seitars* de tous les caractères ; beaucoup ont la signification de certaines affiliations religieuses, comme le turban des Orientaux ; les *varalde-leib* ou *tjatse olmak*, les *biagga-gallas*, etc., dont nous ne pouvons d'ailleurs donner que les noms, sont signalés comme ayant particulièrement ce sens.

N° 124. *Peningpungar*, porte-monnaie en forme de bourse se suspendant comme une aumônière, et s'ouvrant par des cordons de tirage ; en cuir

brodé de soie, mesurant environ cinq centimètres. Au lieu de les suspendre à la ceinture, ces petites bourses, brodées en étain et munies de longs cordons, étaient, selon la mode ancienne, suspendues au cou. Le Lapon ne porte que très peu d'argent sur lui ; son trésor est enterré dans un endroit connu de lui seul. S'il meurt sans en avoir révélé le secret, le trésor est presque toujours perdu pour les héritiers.

N° 125. *Sommar skor*, bottes d'été, avec les longs cordons qui s'enroulent au-dessus du cou-de-pied.

N° 126. Bague en argent doré, avec les petits anneaux mobiles qui font bruire le bijou, selon le goût asiatique.

Les tribus laponnes occupent les parties les plus septentrionales de la péninsule scandinave, terre ingrate, couverte de neige pendant neuf mois de l'année ; la chaleur y est excessive en juillet et août. Pendant six semaines le soleil ne se couche pas. Les aurores boréales sont fréquentes, et de nature à frapper vivement les imaginations. L'hiver est rude, la température moyenne descendant à vingt degrés centigrades de froid.

Les Lapons, pour la plupart, se livrent à la chasse et à la pêche. Forcément nomades, vivant, en général, sous la tente, ils offrent, en Europe, le dernier exemple de populations menant une existence quasi sauvage, qui se rapproche de celle de leurs ancêtres des âges de la pierre et du bronze. Il y a cinquante ans à peine que, couramment, on rencontrait encore aux mains du Lapon des pointes d'épieu et des grattoirs en schiste et en silex. Les archéologues du Nord ont dû créer, au sujet de ce peuple retardataire, un âge spécial de la pierre, dit « de la pierre arctique. »

La curiosité dont ces peuples sont l'objet depuis qu'on les connaît, s'est singulièrement ravivée de nos jours ; les données de ces derniers temps ne signalent plus le nomade Lapon comme un autochtone repoussé des bords de la Baltique vers les zones glacées ; on croit reconnaître que les peuplades laponnes, chassées du continent européen, se seraient réfugiées dans les contrées qu'elles occupent aujourd'hui.

Les Lapons, premiers occupants de ce continent, seraient de ces gens issus de la race jaune, à la face mongolique, à la taille exiguë, les « nains » dont on retrouve les traces dans l'ancien et le nouveau monde, et qui, à des époques que nul ne peut mesurer, ont marqué leurs stationnements sur tant de points divers par l'érection des pierres levées, des monolithes juxtaposés sans ciment ni lien d'aucune sorte, et demeurés en équilibre ; monuments que, par le fait de leur dispersion et de leur antériorité, il ne conviendrait plus d'appeler druidiques, les druides ne pouvant en avoir fait usage qu'en les trouvant établis. (M. A. de Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines*.)

L'homme qui paraît avoir été le plus ancien habitant de ces contrées, est le Fenne ou Finnois dit « de la Baltique, » le *Zoumi*, ou Scythe d'Europe. Le Lapon, que dans leurs grandes classifications les naturalistes font provenir d'une souche commune, la famille finnoise, ouralienne ou *tchoude*, diffère sensiblement du Finnois pur. Au lieu de la chevelure blonde, rougeâtre ou entièrement rouge du Finnois, le Lapon a la chevelure noire, et de plus il est reconnu que ce n'est pas au climat qu'il faut attribuer l'exiguïté générale de la taille des Lapons. Le Finnois des mêmes contrées, le Norvégien, le Suédois, y vivant dans des conditions analogues, ne perdent rien de leur stature, tandis que les gens de la race trapue, comme les *quâmes* ou *quaners*, dont la tribu peuple en grande partie la Laponie norvégienne, sont d'une taille encore moindre que celle de leurs pères. Ce n'est point qu'il n'y ait des Lapons de stature élevée ; M. X. Marmier avait pour guide un Lapon haut de six pieds, « ferme et droit comme un pin ; » mais ces hommes sont tellement rares parmi eux, dit M. Léopold de Buch, que sur plusieurs centaines d'individus on en voit à peine qui aient cinq pieds quatre pouces.

La plupart des Lapons habitent la tente ; certains d'entre eux se font des huttes. Les *Graanlaper*, littéralement Lapons de sapin, sont ceux qui vivent, particulièrement dans les parties boisées, sous des huttes faites en planches. Sédentaires, ils cultivent la terre. Souvent il leur suffit d'arbres pour construire leur édifice ; le toit est fait de branches, d'écorces de bouleau cuites et pliées, parfois recouvertes de peaux, de cuirs tannés, et même de gazon sec. Lorsqu'on décampe, ces demeures restent à la disposition de qui les veut occuper.

Dans les grandes rigueurs de l'hiver, lorsque rôdent les loups rassemblés, le *Graanlaper* déserte la hutte pour se jucher dans les arbres mêmes ; c'est un véritable nid qu'il y construit, choisissant pour cela des troncs rapprochés, et passant de fortes perches dans la bifurcation des branches. De ce perchoir, l'homme regarde la neige s'amonceler. Le Lapon cependant, au milieu des privations de toute espèce qui sembleraient devoir assombrir sa vie, conserve un *humour* qui l'a toujours préservé de la consommation qui, pendant si longtemps, a fait de profonds ravages chez le Suédois, surtout celui des villes ; sa gaieté à peu près inaltérable, véritable trait de race, se communique jusqu'à son chien, le spitz aux oreilles pointues, à l'œil éveillé, au poil long, touffu, à la queue frétilante.

Le Lapon côtier, le Lapon montagnard, le Lapon nomade, vivent sous la tente, mais avec la plus grande instabilité. Leur petite troupe, ordinairement de quatre ou cinq familles, se transporte continuellement d'un point à un autre, où, sans titre ni contrat, la seule prise de possession du sol suffisant, la tribu vivra un temps indéterminé, sans aucune contestation avec son voisin. On sait de chaque côté ce qu'il faut d'espace pour la vie du troupeau, et les limites nécessaires sont toujours respectées.

Ces mœurs semblent une survivance de cet ancien âge, appelé « d'or » par les mythologues. Dans la tribu laponne, organisée comme le clan écossais, le chef est en quelque sorte le père de tous. Lorsque deux familles, ce qui est fréquent, occupent la même hutte, la *laume guatte*, le foyer, la batterie de cuisine, sont en commun. Les rapports sont généralement des plus cordiaux; les désaccords, les disputes, très rares.

Le n° 103 représente la charpente en bois de bouleau de la tente laponne, la *kata*. Le drap qu'on y tend pour l'envelopper est en deux parties jointes ensemble par des fiches de bois. L'hiver, c'est une sorte de feutre imperméable, résistant, de couleur sombre; l'été on se contente de grosse serge. Le haut reste ouvert pour le dégagement de la fumée.

Pour établir sa tente d'hiver, le montagnard commence par écarter la neige, qui, repoussée, devient une sorte de muraille circulaire entourant l'habitation. On y enfonce les pieux de fondation qui, s'infléchissant par paire, forment vers le haut une courbe conique maintenue par de la corde; à leur sommet ces pieux sont reliés par une solive qui les soutient, et dont les bouts dépassant reposent sur une fourche formée par l'entre-croisement de deux longs pieux. Ces deux forts pieux, écartés par le bas, et obliqués des deux côtés pour joindre le sommet de manière à établir des contreforts puissants, défient la tempête, et assurent l'édifice contre tout dévers. L'étoffe tendue sur toute la charpente en complète la solidarité.

La porte est faite d'un pan d'étoffe, que des traverses placées en forme d'échelons maintiennent assez rigide; elle est coupée en forme de pyramide. Le haut est fixé à la tente par un morceau de cuir; les côtés s'appuient sur quelques légers bâtons qui, fixés dans le sol, forment comme les deux montants de la porte. La porte est si basse que le Lapon, tout petit qu'il est, ne peut la franchir qu'en se baissant.

La *kata* a ordinairement six pieds de hauteur, une largeur de seize à dix-huit pieds. Le fourneau qui se trouve au milieu, au-dessous du trou de fumée, consiste en un cercle de petites pierres recueillies sur place. Le chaudron est suspendu au-dessus de l'âtre par une crémaillère dont la chaîne est fixée à la solive supérieure. L'échelle, indispensable pour monter au haut de la tente, d'un emploi journalier, mais embarrassante, se loge à une hauteur intermédiaire; on la hisse comme on la descend, au moyen d'une corde qui y demeure fixée, et passe par-dessus la haute solive faisant office de poulie; des traverses la maintiennent dans une position horizontale. Le Lapon n'éteint point le feu de sa tente; le foyer est seulement modéré pour les heures de sommeil, et comme, alors, la fumée est moins intense, on monte rétrécir l'issue de celle-ci avec une planche. Dans les ouragans de neige, il faut encore recourir à l'échelle.

Les gens s'accroupissent en rond sur des peaux de renne autour du foyer; c'est ainsi que la famille mange. Chacun, du bout du couteau (les Lapons n'emploient pas de fourchettes), pique au plat un morceau de viande, qu'il trempe dans la graisse écumée de la marmite, puisant de temps en temps une cuillerée du bouillon qu'on y laisse. Chaque convive, lorsqu'il a soif, quitte sa place pour aller boire à la sébille de bois.

Pour le coucher, également disposé sur des peaux de renne, les places sont réglées. Le mari et la femme occupent le fond de la tente, en face de l'entrée. Cet endroit, le plus honorable, se nomme *bashio-kiaeshie*; les enfants couchent dans le *kask-loido*, la partie du milieu, près du foyer; les domestiques, du côté de l'entrée.

Tout ce qui peut être suspendu l'est à des traverses assez peu élevées et assez nombreuses pour qu'en général, sauf dans le milieu de la tente, il soit difficile de s'y tenir debout. On accroche à ces traverses des peaux de renne, des poteries, des ustensiles de ménage, des pièces de venaison, des poissons fumés; au milieu de lambeaux de toutes sortes, les bottes s'y balancent. On y suspend aussi le berceau de l'enfant, le *katkem*, pour lequel la mère n'a pas trop de coquetteries.

Ce berceau, de forme ovale, élégamment allongée en pointe, ressemble assez à un sabot. On le fait de diverses matières légères, le plus généralement on y emploie des racines flexibles, tressées comme notre osier; l'intérieur est tapissé de mousse et de duvet; les bords sont garnis de fourrure de martre, d'écureuil bleu, de loup blanc, dont on assortit coquettement les nuances.

L'enfant est enfoui sans langes dans ce nid, les jambes à l'abri: enveloppé de toutes parts, retenu par des liens délicats, il n'en saurait tomber. La mère porte le berceau partout où il lui faut aller. Elle le tient accroché par une bretelle sur son dos, de manière à laisser ses mains libres. A chaque mouvement, le berceau étant orné de plaquettes et d'anneaux passés au bout de chaînettes de laiton, plaques, anneaux et chaînettes résonnent. Dans la tente, on attache encore au *katkem* suspendu les emblèmes de la vie et ceux des travaux futurs, de petits arcs,

des flèches microscopiques; les rames et les filets du pêcheur, et, si c'est un garçon, des cornes de renne; ou bien, si c'est une fille, les pieds et les ailes, également blancs, du lagopède, symbole de la diligence et de la pureté que l'on doit toujours trouver chez la femme.

La mère porte longtemps le berceau; quand l'enfant est assez grand pour n'y être plus ficelé comme une petite momie, il s'y tient assis, y commençant, en quelque sorte, l'apprentissage du traîneau. Que ne voit-on pas encore dans la tente d'hiver, depuis l'eau de neige dans son vase de cuivre, depuis les tonneaux de lait caillé du renne, jusqu'à la petite hache indispensable pour briser le glaçon, lorsque ce lait, ce qui le rend meilleur, est gelé, etc., etc.! sans compter ce qu'on n'y saurait voir, comme, par exemple, le tambour runique, qu'on y cache et qu'en général toute grande famille garde encore dans le réduit le plus secret de son habitation, avec un soin extrême. Ce tambour n'est visible que lorsqu'on le consulte, ce que tout bon Lapon ne manque jamais de faire avant de se mettre en route pour la pêche, la chasse, ou pour toute entreprise de quelque importance. C'est le guide et le conseil dans toutes les occasions extraordinaires, la maladie, une mortalité parmi les bestiaux, etc.

La surface de ce tambour est tendue à l'ordinaire; le bois qui le cerce est chargé d'une suite d'anneaux de cuivre si rapprochés qu'ils résonnent au moindre choc. La peau est couverte de caractères peints, d'animaux mystiques formant de nombreux symboles.

Pour la consultation, on pose sur la peau un anneau libre, et d'un coup sec du petit marteau fait d'une corne de renne, on la fait vibrer. L'anneau se déplace; selon la direction qu'il prend, le présage est bon ou mauvais; c'est un oracle infallible. On peut, dit M. Leouzon le Duc, regarder le tambour runique comme un abrégé de tout ce qu'offre la croyance des anciens Lapons.

La sorcellerie et la magie, parties en quelque sorte du culte aux temps païens, ne sont point faciles à déloger de la Laponie. Les Lapons croient à leur puissance; on ne peut les détourner de recourir à leur efficacité. Le missionnaire chrétien passe bien de temps à autre dans la tente: lorsqu'il y couche on ne manque pas de lui céder la place d'honneur; mais le Lapon est-il malade, ses animaux lui donnent-ils quelque inquiétude, on appelle le *tiétaja*, le mage ou sorcier; le *puojumala*, le demi-dieu; le *noavid*, l'homme de la bonne aventure, l'unique médecin du maître et du troupeau, apportant le vieux tambour runique légué par toute une lignée de magiciens (plus le tambour est vieux, mieux il vaut), sans compter les fameuses et terribles mouches ganiques renfermées dans une boîte, et que personne n'a jamais vues. Ce sont des sacrifices sur sacrifices, dont le renne, que l'on mange, fait les frais. Le sorcier se repaît, s'enivre, fume; il grimace et hurle hideusement. Pour peu que les alarmes durent, qu'il faille renouveler les immolations, il arrive que le Lapon se trouve entièrement ruiné, dépouillé du dernier animal de son troupeau. L'échec ne le dissuadera pas; s'il lui restait encore quelques ressources, inmanquablement il les emploierait pour s'adresser à un autre magicien. On peut supposer que le dernier Lapon verra encore passer dans la fumée de sa pipe la sorcière à califourchon sur un manche à balai ou sur un os de tibia, chevauchant vers le prince de Blakulla, le satan de la « colline bleue, » auquel le « nain jaune » attribue la face blanche du Germain, en l'affublant maintenant, dit-on, de l'habit noir des civilisés.

Ces traces d'ironie rancunière s'affirmaient hier encore par de certains *runots*, comme ceux qui redisaient cette histoire fantastique du temps des Eddas, dans laquelle un homme de la race trapue, astucieux et brave, triomphe de l'homme grand, fort et bien armé, « c'est-à-dire du Scandinave, personnifié par le géant monstrueux Stallo. » Le pêcheur lapon et son trophée, la tête coupée du géant, ont égayé pendant des siècles les veillées de la tente.

Le Lapon s'est d'ailleurs fait un paradis si lapon, qu'un peu plus on pourrait supposer qu'il s'en réserve un emploi exclusif. Semblable en ceci aux Esquimaux, qui vivent dans des conditions analogues, le lieu de la délectation n'est point pour lui le ciel. Pour le Lapon, le séjour des bienheureux de ceux qui ont accompli des actions grandes, héroïques, est dans le monde souterrain; il y fait chaud, le gibier y est abondant. La femme, croyance d'une touchante sensibilité, la femme morte en couches y va tout droit.

Les Lapons montagnards ou côtiers ont l'habitude d'établir à quelque distance de la tente une petite cabane, juchée à une certaine distance du sol, composée d'un plancher de traverses et d'une toiture de branchages soutenus par des pieux; c'est un magasin et un garde-manger, appelé *njalla*. On y met des peaux de renne, des ustensiles de ménage qui ne sont point d'un besoin journalier, des vivres. Les côtiers placent cette réserve près de leur domicile; les montagnards, dans les bois. La *njalla* établie dans les solitudes y rend de touchants services; elle est à la disposition de quiconque a besoin d'y recourir. Le n° 96 représente ce garde-manger; le tronc d'arbre qui porte la petite cabane bien close est poli, rendu glissant, pour empêcher les fauves d'y grimper. Le passant n'a qu'à dresser l'échelle qui est au pied, la couchant lorsqu'il s'éloigne. Qui a des vivres, en met; qui en a besoin, en prend.

Le renne, au corps gros, bas et trapu, aux jambes courtes et massives, dont le pied est large, le poil épais,



SUEDE

SWEDEN

SCHWEDEN

BT

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Vierne del.

fauve et rude, joue un grand rôle dans la vie du Lapon. On se nourrit de son lait et de sa chair; on s'habille de sa peau; on tire de ses nerfs un fil solide avec lequel on coud; de son bois on fabrique toutes sortes de menus objets; on l'attelle ou on l'emploie comme une bête de somme, que l'on charge légèrement, avec précaution, en couvrant ses reins d'une housse, et en mettant les paquets dans des caisses étroites placées le long des flancs de l'animal. Souvent le renne docile porte ainsi deux ou trois enfants dans leurs berceaux. On le mène en file, un Lapon guidant par un licou le premier de la bande, auquel le second est attaché, et ainsi de suite, comme en usent les Arabes avec les chameaux. C'est le renne qui transporte la tente avec son bagage.

Le renne que l'on attèle est, de préférence, issu du renne sauvage. Dans la saison du rut on lâche les femelles privées à travers les bois; elles en reviennent avec des produits robustes, plus vigoureux que les autres, que l'on emploie après la castration, le renne entier étant intraitable. Les Lapons prennent le renne au *lazzo* avec l'adresse des Gauchos; même pour la traire, la femelle choisie au milieu du troupeau est capturée ainsi, muselée par le cordon.

Le traîneau, le *pulke* d'hiver, de son nom particulier l'*akkja*, le bateau de neige, est fait de minces planches de sapin jointes de façon que l'eau n'y pénètre pas. Ainsi que pour leurs barques légères, les Lapons ne s'y servent pas de clous, mais tiennent les pièces réunies par des liens d'un bois flexible, tordus comme des cordes de chanvre; parfois les ais sont cousus comme des étoffes, avec des cordelettes en fibres de renne.

L'*akkja*, long de dix pieds, large de deux environ, a la quille d'une pirogue, amincie pour sillonner la neige; c'est un patin dont l'équilibre est fort instable, difficile à maintenir; et, quoique le renne attelé ne coure véritablement jamais (sa vitesse est de deux à trois lieues à l'heure), vu son trot sec, brusque et soutenu, il faut au traîneau un conducteur expérimenté. Quelque habile qu'il soit, d'ailleurs, on chavire souvent, mais les chutes sont sans danger.

Le harnachement ordinaire du renne attelé est des plus simples: son collier de tirage supporte un seul trait qui, en avant comme en arrière, passe entre les jambes de l'animal, et est attaché à la proue du traîneau. On conduit avec une seule guide, une corde qui, de la corne gauche, est rejetée tantôt sur le flanc droit, tantôt sur le gauche. Pour cette évolution de la guide, le cocher se sert d'un court bâton, le *kor-kapp*, n° 117. La difficulté consiste à empêcher les écarts de l'animal; il faut toujours être en mesure d'opposer une résistance égale à sa force; c'est un éveil constant; à la moindre erreur, au moindre heurt, le traîneau se retourne, la culbute est même parfois un expédient; quand le renne mal disposé lance des ruades, le conducteur fait lui-même chavirer le traîneau.

Ce que l'on peut appeler la toilette du renne attelé, se compose d'une pièce de cuir s'ajoutant au collier de tirage et couvrant largement le garrot. Cette pièce se trouve au n° 41; elle est frangée tout autour de laines de diverses couleurs. Les parures les plus riches de ce genre sont en cuir rouge brodé de dessins en fil d'étain, et frangées comme ci-dessus; on y ajoute une grappe de clochettes qui pend au cou et produit un son argentin. Le renne qui a traîné l'ours tué, partage la gloire du chasseur; et, de même qu'on coud au vêtement de l'homme une petite croix d'étoffe en souvenir du trophée, on suspend une croix pareille au cou de l'animal. Autant d'ours tués, autant de ces croix, que l'homme porte en outre, suprême honneur, en fils de métal à son bonnet.

Lorsque, en temps de neige, le Lapon veut faire une course rapide, ce n'est point de son traîneau qu'il se sert; il chausse ses *suksi*, les longs patins, et prend le haut bâton indispensable pour l'impulsion à leur donner, surtout en gravissant les côtes. Comme il a éprouvé que plus les raquettes sont grandes, plus la vitesse est certaine, les patins qu'il emploie sont parfois deux fois plus longs que l'homme.

Le *suksi* est une planche de bouleau large de six pouces, longue de 2 mètres à 2^m,50 et plus, un peu relevée à son extrémité antérieure. Cette planche, assez épaisse et taillée en biseau par-dessous, forme une étroite semelle, garnie d'une peau de renne à laquelle on laisse son poil. Ce poil, mis dans le sens de la marche, laisse glisser facilement le suksi dans la marche en avant, mais aussi, par la rudesse de son contre-sens, et quelle que soit la rapidité imprimée au patin lancé, même sur un terrain en pente où cette rapidité devient vertigineuse, il permet, par la résistance du rebrousse-poil, à l'homme, évoluant du talon, en une simple demi-volte, de s'arrêter net, immobile, au bord d'un précipice.

On chausse le suksi en passant le pied dans les brides d'une sandale dont la semelle de cuir est fixée sur la planche (voir, n° 62). Le Lapon en marche porte le bâton à pique d'épieu, utile pour les mauvaises rencontres, l'ours, le loup, le glouton. Les n° 100 et 113 représentent le patin isolé, et le bâton nécessaire pour le gouverner.

Le Lapon, vivant de chair, buvant de l'huile de phoque et de baleine, activant outre mesure les fonctions de ses poumons afin de produire la somme de calorique nécessaire pour résister à une froidure excessive, pos-

sède un thorax énorme, une grande énergie musculaire, une charpente osseuse très prononcée eu égard à sa petite taille, des jambes courtes, des bras longs. Il a les pommettes saillantes et les yeux obliques du Mongol; il a aussi le teint jaunâtre, moins rembruni qu'il ne le paraît cependant, par suite du séjour de la tente toujours enfumée. Les cheveux sont raides et noirs; la barbe peu fournie, en petites touffes. La race est d'une remarquable agilité : sur les patins à neige, un Lapon atteint à la course le loup et le renard. Ces tributaires de la Suède n'ont pas de politique commune. Pêcheurs, chasseurs, pasteurs, ils ont tous besoin de grands espaces pour assurer leurs moyens d'existence; chaque famille reste donc isolée des autres, absorbée par ses occupations. Ces épaves du monde préhistorique sont donc un peuple qui n'a aucune espèce d'histoire dans les sociétés modernes. On a vu que le Lapon est foncièrement gai; est-il besoin de rappeler l'amour qu'il a pour un pays où la vie est si dure, et loin duquel il lui est impossible de vivre?

Le Lapon se préserve des rigueurs de la température par un système de clôture hermétique, s'enveloppant de doubles et triples vêtements où la fourrure et la laine se combinent de façon à ne point admettre l'air extérieur, et à concentrer autour du corps le calorique qui s'en dégage. A quelques coiffures près, l'homme et la femme portent les mêmes costumes, et l'on ne sait pourquoi la *kapte* des hommes s'appelle *vuolpo* pour les femmes. Les uns et les autres portent également la botte-pantalon, en deux tiges indépendantes qui s'arrêtent à mi-cuisse quand elles ne montent pas jusqu'aux hanches, et que l'on met par-dessus deux autres chaussures; les deux sexes font usage de la même blouse, et endossent la même pelisse; également encore les petites pièces de vêtement intime, les espèces de corps de fichu en laine, posées sur les épaules, tombant court par devant, serrés sur la poitrine par un double cordon qu'on y noue et qui vient du dos, et cette autre enveloppe qui prend le torse par-dessous les bras et l'enferme comme dans un étui. Toutes ces petites pièces sont d'un usage commun, la lingerie étant généralement invisible, par la bonne raison que bien peu en usent. Les gants, n'ayant d'autre division que celle du pouce, couvrent les mains féminines comme les autres, les mêmes bottes chaussent tous les pieds. Il nous reste à passer la revue de nos figures.

Les n^{os} 13 et 14 sont des époux lapons du Finmark; leur costume de laine indique la saison d'été : on y voit des cravates blanches, qui paraissent de la lingerie, ce qui est rare. Tous deux portent une blouse de même coupe, ne différant que par la couleur. Cependant celle de l'homme a un collet droit que l'on ne voit pas à l'autre. Sur les deux, par une disposition de bandes d'applique particulière, on voit se dessiner comme un grand collet rabattu à la marinière; ce collet n'est que figuré. La femme porte une coiffure que le bonnet à cimier de la mariée de Karasjok, n^o 43, fera mieux comprendre; celui-ci ne cache pas entièrement les cheveux comme l'autre ni comme l'islandais du même genre. A la ceinture de la taille, en tissu rose, finement brodée en noir, s'attache une autre ceinture en châtelaine, d'où pendent des cordons portant quelques ustensiles de la ménagère. Les chaussures sont de très fines bottines en peau conservant son poil : leur forme en pointe élégante est asiatique, et plutôt persane, indienne, que chinoise; les cordons qui serrent les tiges de ces bottines sur le bas de la jambe sont des tresses à dessins d'une couleur unique. Les chaussures de l'homme sont exactement du même caractère; la ceinture également. Quant au bonnet haut, c'est absolument le bonnet carré du Polonais; voir à ce sujet la façon dont on le soutient, n^o 44.

Le n^o 15 est un exemple de la façon de s'accroupir, tout orientale, et de la facilité des mouvements que les Lapons conservent dans cette position; cette femme puise quelque aliment pour la coupe qu'elle tient d'une main. Peut-être est-ce du café, la boisson favorite des dames laponnes; elles ne s'occupent pas de préparations culinaires; c'est le maître qui s'en charge, en général; les femmes sont assez surchargées pour qu'on les dispense de ce souci.

Ce sont elles qui taillent et cousent les habits, qui confectionnent les souliers et les gants. Elles fabriquent le harnais des rennes, le collier, les selles, les traits. Elles préparent les nerfs de renne, les nettoient, les font sécher, les divisent, et les filent comme le lin, les trempant dans l'huile de poisson, pour les rendre plus souples, moins cassants. La laine des brebis, le poil des lièvres blancs, c'est encore elles qui les filent et les tissent pour en faire des bonnets chauds, soyeux et doux comme le duvet des cygnes. Les rubans avec broderies et dessins dans la trame, elles les font sur un métier en os, sans compter le fil d'étain qui joue un si grand rôle dans les parures laponnes, et qu'elles ont l'adresse et la patience de tréfiler en le faisant passer successivement dans les trous de diverses dimensions pratiqués dans la corne, puis de l'évider de façon à ce qu'il reçoive le nerf qu'il doit revêtir. Alors naissent sous leur aiguille et sur les vêtements de fête, sur les gants, les souliers, comme sur les harnais du renne, les arabesques, les dessins géométriques, des étoiles, des fleurs, des oiseaux, des quadrupèdes, et principalement des rennes. Ça et là, au milieu des broderies, on sème de petits morceaux d'étain, aplatis avec le marteau, paillettes qui reluisent et miroitent.

Les Laponnes ne brodent jamais sur la peau ayant conservé son poil; elles y font des compartiments avec des morceaux de laine, de coupes et de couleurs différentes.

Les n^{os} 16 et 17 sont deux autres femmes de la Laponie suédoise, à propos desquelles il est inutile d'insister; le *silfverkrage* (voir n^o 45) avec sa garniture en orfèvrerie est ici fort compréhensible. La ceinture de la mère est chargée de tout l'attirail ordinaire. Cette femme porte le berceau de son enfant, assez grand pour y être assis; de sa main libre elle soutient sa pipe; ses gants sont attachés à ce poignet dégagé et pendent de chaque côté du bras.

Les ornements en argent, doré la plupart du temps, sont d'un goût si répandu en Laponie, que les orfèvres y sont payés des prix énormes. Très fréquentes sont les ceintures d'argent, divisées en plaques que l'on fixe sur le ruban de laine, et qui se suivent en l'avoisinant au plus près, de manière à en conserver la souplesse, ou bien encore en plaques à charnières. Le n^o 4, et particulièrement le n^o 13, de type très ancien, de la planche de bijouterie B Q, sont de ces genres usités en Laponie; le dernier, avec ses petits anneaux pendants, et il est fort possible que les Norvégiens aient emprunté ce type aux Lapons.

On ne saurait douter que les Lapons, si singulièrement adroits à sculpter le bois et la corne, à les décorer si finement et avec tant de mesure, donnant à leurs cuillers, leurs boucles, leurs manches de couteaux, etc., des formes si souvent charmantes, parfois d'une si véritable élégance, n'aient un goût beaucoup plus sûr que le paysan norvégien. Les broderies des femmes, seules, les rapprochent sous ce rapport.

Le Lapon de Kaitum, n^o 40, est en costume d'été. Bourse de laine à collet, comprimée bas par une ceinture où pendent la blouse et quelques menus objets. Le haut de la blouse, largement étoffée, déborde par-dessus la ceinture, et ce qui est dedans fait bouffer le vêtement, car le Lapon en fait un véritable magasin: il y fourre toutes sortes de choses, le briquet, le porte-pipe, la blague à tabac, son couteau, du fromage et autres provisions. La femme remplit cette partie de sa blouse de ses seins épanchus. Cependant sa ceinture est placée plus haut, et c'est cette ceinture qui porte tout l'attirail de la ménagère, comme on l'a vu dans le *qvinnobalte*, n^o 107. Les bonnets sont les mêmes, de forme conique.

Les n^{os} 43 et 44, la fille et le garçon de Karasjok en costumes de mariage, appartiennent à des régions où l'homme est obligé de faire un usage si ordinaire de la pelisse d'ours, que l'on désigne le Lapon de ces altitudes *l'ours blanc*, renversant ainsi cet autre dicton qui fait appeler l'ours, *le Lapon à la pelisse*. Dans cette tenue nuptiale, il se trouve que, contrairement à ce que l'on voit chez nous, c'est l'homme qui est en blanc, et il est bien en effet un ours par excellence, avec ses gros ganos, boutonnés au vêtement pour ne point échapper, et cette pelisse dont l'épaisseur empêche les plis, faisant un paquet informe, malgré la ceinture de cuir, et le collet qui ne peut s'y dessiner. Les souliers sont relevés à la chinoise. Le bonnet, de laine et fourrure, est d'une forme qui le rapproche du bonnet carré polonais; pour assurer sa rigidité, on porte dans cet édifice un petit coussin indépendant de la coiffure même. L'ouverture de la pelisse est fermée par un cordon. Le collet et les poignets sont ornés de quelques passements en laine rouge.

La fille est affublée dans le même genre, mais sa pelisse brune est en peau de renne; la décoration sommaire de ce vêtement est du même genre que celle de la pelisse d'ours; les gants épais sont blancs; la ceinture est de laine de couleurs diverses; le soulier a aussi la forme chinoise. Le bonnet, ayant la figure d'un casque surmonté du cimier, cache entièrement la chevelure; la coiffe et la crête sont en laine; c'est une variante de la coiffure islandaise portée par la fille de Reykiarík, n^o 48. La *brud* de Karasjok tient en main un livre d'offices, ce qui donne à supposer qu'elle sait lire; le *brudgom* n'en porte pas, ce qui peut vouloir dire qu'il ne le sait pas.

Le n^o 45 est une mère de la Laponie suédoise s'occupant du berceau suspendu dans la tente. Sa blouse de laine est assez largement ouverte sur la poitrine, découvrant les bords du *silfverkrage*, espèce de faux col droit, à corps de fichu, noir, aux bords richement décorés de broderies métalliques, dont on fait montre en laissant la blouse ouverte, et en faisant épouser au vêtement de dessous la forme de l'ouverture; c'est ce col, brodé de fil d'étain ou même de fil d'or dans le tour du cou, dont nous avons parlé ci-dessus. Le bonnet de cette femme n'a point la forme conique de celui de Kaitum; il est haut, d'une certaine rigidité; le renforcement qu'on lui imprime lui donne par devant l'aspect d'une spatule. Le costume est d'été, le vêtement en laine.

Le n^o 46 est le Lapon chasseur, armé du grand épieu, dont il paraît porter le fourreau sur son dos. Selon la loi de la superposition indiquée, il a mis par-dessus la blouse de laine une autre blouse un peu plus courte, serrée sur l'autre par une ceinture; toutefois le bonnet de feutre à haute forme et les bottes, dites d'été, annoncent que ce costume n'est que celui de la demi-saison. Les proportions de ce Lapon du district de Lule sont à observer: c'est un portrait fait d'après nature, un Fjall-Lapp, *mossan* Peter Olof Amundsson Lautä.

Le n^o 47, Eva Brita Mulka, est une *mossa* dont le costume est de la même époque de l'année, et dont, pro-

bablement, le portrait a été fait en même temps. Sa pelisse est beaucoup plus longue que la blouse du chasseur; le berceau de l'enfant est aussi d'une autre forme que le *katkem* suspendu, c'est presque comme un petit tonneau, où l'enfant est enfoui, sauf la tête, et ligaturé avec profusion. L'instrument que cette femme tient des deux mains est la *klakka* dans son entier, dont le n° 105 ne représente que la partie supérieure.

Le n° 62 représente le Lapon du Lappmark dans son costume d'hiver, et en pleine activité. La pelisse, au poil en dedans, est assez courte; l'homme qui mène le patin de neige a besoin d'être alerte. La pelisse, fendue latéralement à partir des hanches, ne fatigue pas les jambes. Le pantalon est de peau; les bottines, fortement serrées par le cordon en tresses enroulé de manière à former une jambière; la casquette de peau d'ours protégeant le cou, ne laissant à l'air que ce qu'il en faut pour voir et respirer; les gros gants, qui sont de ceux que l'on attache derrière l'épaule et qui ne sauraient tomber, complètent ce costume. Les peaux sont principalement celles du renne.

Les fourrures préférées sont celles des petits rennes, tués au moment où, le premier duvet tombé, un poil noir, épais, soyeux, maniable et délicat, le remplace; on en fait les mitaines et les bottes d'hiver montant jusqu'au milieu des cuisses, et bourrées de foin bien séché d'une sorte d'herbe mince, longue, particulière à la Laponie.



BR

SUÈDE

SUÈDE, ISLANDE ET LAPONIE.

COSTUMES ET USAGES POPULAIRES.

Voir, au sujet des nos 40, 41, 43, 44, 45 46 et 47, la notice de la pl. BT, concernant les Lapons.

N° 33. — Sudermanie, paroisse de Wingåker.

Marchande ambulante. — Cette femme porte le pardessus d'hiver, vêtement en peau de mouton conservant son poil, très bien coupé et maintenu par une ceinture de drap rouge. La coiffure, arrangée par-dessus le bonnet cachant entièrement les cheveux, est, selon l'usage local, en laine-frangée, pittoresquement disposée. C'est une marchande de tissus et de laine en pelote.

Nos 34, 35 et 36. — Dalécarlie, paroisse de Leksand.

Famille en toilette du dimanche (costumes d'été). — L'homme, un *Danneman*, le paysan libre et propriétaire du sol qu'il cultive, porte le costume le plus riche de la contrée. Il se compose d'une espèce de redingote à assez larges épaulettes, bien coupée, retenue à la hauteur de la ceinture, de manière à laisser voir le gilet de même drap, bleu bordé de rouge. Une broderie de soie jaune simule une grande agrafe sur l'épaulette, et on la retrouve de même là où s'attache le vêtement. A cette toilette appartient une cravate blanche, longue comme un cache-nez, dont les bouts sont mis au dedans du gilet. La culotte et les bas sont blancs; la jarretière fine, de couleur vive, est, selon l'usage le plus général, à bouts pendants. Forsell en représentant ce costume, donne à ce paysan une coiffure qui diffère de celle que l'on voit ici. Le chapeau droit tronqué assez bas, a, dans son dessin, d'assez larges bords, et en place du bourdalou simple, des gansés fins et blancs s'entrecroisant en plusieurs tours sur le noir du chapeau.

La femme porte le corsage bas, lacé sur le devant, d'un usage général en Dalécarlie. (Voir le détail pl. BS, n° 64.) La chemise, retenue au-dessus du corsage par une boucle en cuir, s'ouvre en deux larges revers décorés d'une broderie en couleur faite avec de la laine; un fichu de lingerie, enveloppant le cou, est pris sous cette chemise. Le bonnet bordé de dentelle, couvrant toute la tête et cachant entièrement la chevelure, est celui de la femme mariée. Le corsage est de couleur éclatante, magnifiquement brodé, laine sur laine, parfois soie sur soie. Le tablier de chalong rayé est de ceux dont il est parlé n° 26, pl. A couronné, et dont la couleur désigne la saison. La ceinture, qui paraît appartenir au tablier, est un long ruban noué sur le côté, y formant un nœud à bouts pendants; quelque gaine ou sac de cuir brodé en couleurs, pend d'ordinaire à cette ceinture, sous le tablier. La jupe, assez courte, généralement rayée, est de couleur sévère; les bas sont blancs; le soulier dont le détail est fourni par le n° 36, rappelle le brodequin chinois dont il est parlé n° 26, pl. A couronné.

Le bonnet en béguin de la petite fille se rapproche par la coupe du bonnet blanc de la *kallarna*, la fille non mariée; il est ouvert sur la nuque de façon à laisser passer les nattes de cheveux. L'enfant paraît

tenir à la main le livre de cantique dont la mère porte l'enveloppe, un mouchoir à carreaux bleus, nommé *baklappen*, ou enveloppe du livre.

La garde-robe d'un ménage dalécarlien est considérable, car les costumes changent selon les solennités. La couleur des habits, ordinairement blancs ou noirs, est, dans les grandes circonstances, le bleu. A la mort d'un parent les femmes prennent le tablier jaune; c'est un signe du deuil chinois. Quant à la coutume des jeunes filles de porter des bonnets ouverts par derrière pour laisser passer leurs cheveux en tresses, et de renoncer à cette parure dès qu'elles se marient, elle est dans les mœurs écossaises. Walter Scott, dans son poème de la *Dame du lac*, montre une jeune fille qui, en se mariant, supprime ses tresses de cheveux ornées de rubans.

N° 37. — Province de Bleking.

Toilette de jeune femme, costume d'été. — Les coiffures féminines sont souvent compliquées; elles exigent de l'adresse et de l'habitude; aussi les jeunes femmes se rendent-elles le service de se coiffer l'une l'autre. Autrement on s'adresse à une paysanne que l'on rencontre dans chaque village, où elle fait profession de coiffer; elle en a appris le métier, et vient procéder à la toilette de tête.

La coiffeuse dispose ici la natte circulaire qui s'ajuste au haut de la tête et borde le bonnet de lingerie sur le devant. Le petit corsage, non encore fermé, que l'on voit à la patiente qui se considère en un petit miroir, est ordinairement de soie noire ou de velours, bordé de larges rubans de soie blanche ou d'argent; clos, ce corsage prend bien la taille, de manière à la faire valoir. Les manches assez volumineuses de la chemise restent apparentes; le col replié est fermé par une agrafe d'orfèvrerie, double bouton du genre des nos 19 et 20 de la planche de bijouterie. La pièce de soie frangée que cette femme tient sur ses genoux est un grand fichu qui se pose sous le corsage, se croise sur la poitrine un peu au-dessous de cette agrafe, et dont les bouts, dépassant le corsage, se prolongent sous le tablier. Ce dernier, fort large, cache en grande partie la jupe, ordinairement grossie d'un certain nombre de jupons. Le soulier mignon n'est décoré que d'un léger nœud en coque divisé par une très petite boucle d'argent.

Les femmes mariées portent des bagues, mais les jeunes filles n'en ont jamais, même quand elles sont fiancées; on ne leur en voit en public que lorsque leurs bans sont publiés à l'église. En revanche, elles font usage de colliers en perles et de jolies aiguilles. Les femmes de la province de Bleking passent pour être les plus jolies de la Suède. Leur costume, qui ne contrarie pas la liberté des mouvements, ajoute à leurs grâces naturelles. Le col dégagé, le fichu pris sous le corsage, le bonnet ajusté, rapprochent ce costume de celui des matelots.

Le mariage, dans cette contrée, donne lieu à des scènes singulières. Lorsque la fiancée entre dans la chambre nuptiale accompagnée de flambeaux, au son de la musique, des chants, elle trouve le lit au milieu de la chambre sur un grand trépied. Le marié, pris dans le rond des garçons d'honneur qui se mettent autour de lui, doit franchir ce cercle, pour arriver à sa fiancée, en sautant par-dessus les mains jointes de ces jeunes gens. C'est en commun que les mariés reçoivent le lendemain les cadeaux de nocé : du bétail pour la ferme, un cheval avec son équipage, et des armes de toute sorte servant de symbole pour rappeler à la femme qu'elle doit suivre son mari dans le combat aussi bien que dans la paix, et qu'il lui appartient de défendre avec lui l'honneur de toute sa génération.

N^{os} 38 et 39. — Dalécarlie, paroisse de Rattvik.

Paysan et fille endimanchés. — Dans cette localité de mineurs, le paysan a beaucoup de rapport avec ceux de Mora, de Leksand, etc. La physiologie de l'homme diffère peu, et sa toilette, toutefois plus sévère, est d'un caractère analogue à celle de l'habitant de Leksand. Habit, gilet et bas de même couleur, d'un noir violacé ou brun; culotte semblable ou couleur de daim. Le bourdalou du chapeau brun est un cordon dont les bouts se terminent en glands. Le vêtement est bordé de rouge, y compris le petit collet droit.

La coiffure féminine est d'un caractère particulier. Par-dessus le bonnet de linge bordé d'une dentelle, le béguin de Mora, les femmes portent un bonnet de laine noire, gansé de rouge, dont la forme en pointe rappelle certains *pileus* asiatiques, et dont la figure se conserve lorsque ce bonnet superposé est en toile blanche. Le béguin, selon l'usage en Dalécarlie, clos par derrière pour la femme mariée, est ouvert sur la nuque pour le passage de la double natte des cheveux de la fille non mariée.

Le costume des Dalécarliennes de Rattvik est peut-être celui qui, dans sa rusticité, conserve le plus purement le caractère original. Le corsage est la ceinture franche, lacée sur le devant, soutenue par de véritables bretelles attachées de chaque côté; un large nœud s'étale par-dessus le mouchoir de cou non croisé, mais retenu par deux boutons; la couleur de ce nœud tranche sur le blanc de la chemise. Un tablier étroit en châlong, dans le genre et le goût italien; une jupe assez courte, peu gonflée, d'étoffe unie et de couleur sévère, des bas rouges très épais et formant comme un pli de pantalon sur le soulier noir à forte semelle, dont la patte retombante se termine en pointe, montrant son revers orné de quelque broderie, et ses cordons non attachés, selon la coutume dalécarlienne, tel est ce costume de haut caractère. Les femmes en cérémonie le complètent par une paire de gants en mitons, laissant les doigts à nu, et ayant le haut poignet du gant de cheval; souvent une ceinture, étroite comme une lanière, fort longue, s'enroule à la taille, laissant retomber bas sur le côté du tablier ses bouts terminés en petites floches. Le corsage est le même pour les femmes mariées ou non; mais il est de couleur rouge pour les épousées; et les filles, qui le portent bleu pour tous les jours, et le prennent noir dans le costume de toilette.

N^o 42. — Scanie, district de Jerrestad.

Cet exemple fragmentaire complète les figures de fiancés, n^o 18, pl. ayant pour signe le Chien de fusil, et n^o 29, pl. A couronné. La jaquette, vue de dos, est ornée d'une broderie en couleur représentant un panier de fleurs; le col vidé, de forme pure, bordé de dentelle, nécessite le pli particulier du bord du chapeau, relevé par derrière. Cette toilette nuptiale, ainsi que le montre le fouet tenu sous le bras, et que nous reproduisons d'après Forsell, est le type originaire des deux exemples dont nous le rapprochons; l'artiste suédois ne montre pas ce

fiancé botté, mais chaussé de souliers légers, ornés d'un petit nœud de rubans; les bas sont blancs, et la jarretière de laine qui fixe la culotte courte, est ornée de floches de couleurs variées, indépendamment des bouts pendants terminés en un petit gland de même sorte.

N^o 48. — Islande.

Jeune fille de Reykiavik, en costume de cérémonie. — Les jours de fête, le corset en drap, de couleur toujours foncée, souvent noir, est enrichi de galons de velours, brodés d'argent par devant et par derrière. Au bas de la robe sont disposées quatre fines rangées de bandes de velours rouge. Un collet noir en carcan rappelant le collet monté du seizième siècle, enserre et cache entièrement le cou; il est décoré d'une broderie d'argent à dessin régulier. Un second collet, issu du corsage de la robe, s'élevant par derrière comme le col vidé, mais dont la raideur est tempérée par la courbure en dehors de son évasement, est orné de la même façon. (Le détail de ces broderies typiques se trouve en fragments au bas de la planche, où l'on voit aussi l'exemple de la chaussure portée par cette fille en grande toilette : chaussure qui n'est qu'un morceau de peau ayant une couture sur le pied et derrière le talon, le tout retenu au moyen d'une lanière passant par des oeillets. Ce soulier islandais, fait avec une peau de phoque, est peu dispendieux; la paire coûte cinquante centimes.)

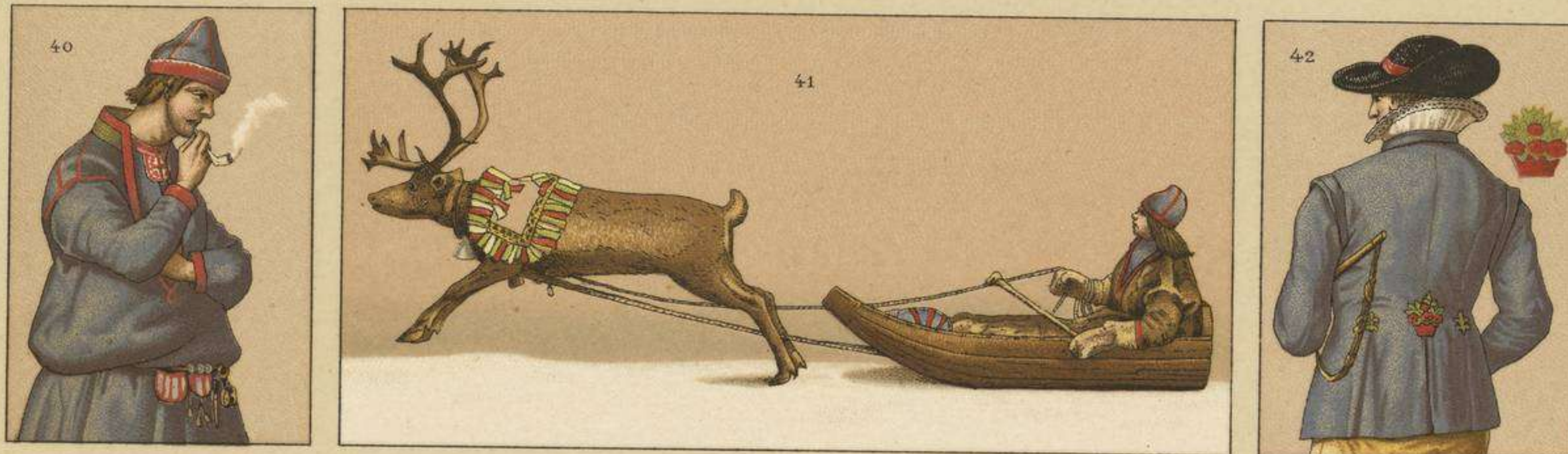
Les Islandaises qui, les jours ordinaires, ne cachent point leur chevelure blonde, la font disparaître entièrement dans leur grande toilette; elles s'enveloppent étroitement la tête d'un mouchoir en soie noire, bordé de rouge, au haut duquel s'élève un morceau de toile fortement empesée, se recourbant comme le cimier d'un casque. On présume que c'est de cette vieille coiffure scandinave que proviennent certaines coiffures normandes.

Le poignet de la manche est orné d'un galon d'argent dans le genre de ceux du corsage, et cette manche, fendue assez haut, à l'orientale, aux revers de l'avant-bras, a toute une rangée de boutons pour clore cette ouverture, lesquels boutons ont toute la figure de grelots en or, dans le genre des n^{os} 81 et 87, pl. BS. La ceinture, fixée par une boucle, est chargée d'ornements d'argent ou d'or, ayant la figure de feuilles de chêne, de plaques taillées en cœur et en losange, sur lesquelles les jeunes filles font graver leurs initiales et celles de leur fiancé. (Le n^o 79, pl. BS, qui est un ornement de ceinture filigrané, montre combien ces décorations sont souvent d'un goût byzantin très prononcé.) Un collier d'or, posé sur le collet monté, et aboutissant à une chaînette qui soutient un médaillon en pendeloque sur la poitrine, achève cette parure, dont le cérémonial se complète par le grand mouchoir tenu à la main.

L'industrie manufacturière étant à peu près nulle en Islande, la plupart des objets usuels sont fabriqués dans l'intérieur des familles; la femme y foule le drap, *vadmal*. La vie des pêcheurs islandais, lutte contre la nature et les éléments, est une existence de privations et de souffrances continuelles; la terre aux montagnes de glaces, aride et volcanique, souvent battue par une mer orageuse, est sans fleurs; l'homme n'est jamais certain d'y faucher assez d'herbe, sa seule récolte, pour n'être pas réduit à tuer lui-même une partie de ses vaches et de ses chevaux, faute de foin pour les nourrir. Il a donc fallu, ainsi que le remarque M. Xavier Marmier, bien des jours de pêche et bien des livres de poisson pour payer toutes ces broderies de velours et ces ceintures d'argent dont se parent les Islandaises. Ces parures se transmettent d'une génération à l'autre; le dimanche, quand les filles de pêcheurs, portant ainsi l'héritage de deux siècles, s'en vont à l'église, on les prendrait d'autant plus facilement pour de grandes dames, qu'elles font grand usage du cheval dont l'emploi est commandé par l'état du pays.

(Voir, pour ce qui se rattache à l'Islande, les n^{os} 65, 67, 69, 72, 74, 79, 83, 86 et 87, pl. BS.)

(Pour la provenance des documents et les renseignements bibliographiques, la notice de la pl. BS.)



SUEDE

SWEDEN

SCHWEDEN

BR

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Schmidt lith.

BS

SUÈDE

SUÈDE, NORVÈGE, ISLANDE ET LAPONIE.

COSTUMES ET COUTUMES, COIFFURES, PARURES, OBJETS USUELS, ETC.

Laponie. — Au sujet des nos 62 et 68, le Lapon chaussé des raquettes, et la pipe de métal à bout de jonc, voir la notice, pl. B T.

Islande. — Ce qui la concerne ici se rapporte aux nos 65, 67, 69, 72, 79, 83, 86 et 87, à rapprocher du n° 48, pl. B R.

En Islande, les hommes avaient autrefois un costume national; ils l'ont modifié peu à peu, et maintenant leur jaquette de vadmâl, leur long gilet de drap, paraissent taillés sur le même modèle que la veste et le gilet des paysans de l'Alsace. Nous ne montrons donc l'Islandais qu'avec les pièces de son costume intime, ou avec son vêtement de pêche.

N° 72. — Famille de Hnappavellir. — L'homme porte une épaisse chemise de molleton de laine, une culotte de feutre soutenue par des bretelles se croisant sur la poitrine, des bas de laine montant par-dessus les genoux de la culotte, des souliers de cuir dont les lanières s'enroulent au bas de la jambe.

Le costume de la femme complète l'exemple n° 48, pl. B R; c'est une robe du même genre que celle de la jeune fille, avec le même collet s'évasant en col vidé. On y voit les galons décorant le dos, couvrant la couture de la manche, et encore des galons de laine disposés en cinq rangées au bas de la jupe (le n° 72 bis indique le genre des broderies de ces galons); cette femme porte le gant épais en laine, sans autre division que celle du pouce, dont on orne le dessus de quelque broderie en couleur. Sa chevelure, de peu de longueur, flotte librement; elle est coiffée d'un bonnet en feutre dont la pointe se replie sous le poids d'un gland long et fourni rappelant le *puskul* du fez oriental. (Exemple isolé, n° 65.) Les Islandaises s'entendent à poser coquettement cette coiffure originale, en la faisant incliner de côté.

N° 74. — Costume de pêche, fait de peau de phoque, c'est-à-dire imperméable. — La blouse courte a un capuchon; les pantalons, serrés à la

cheville, sont soigneusement reliés à la chaussure. La coiffure est un bonnet de feutre du genre napolitain, ou un chapeau rond, tronqué bas, à bords peu larges.

N° 86. — Selle de femme, en cuir, garnie tout autour d'une laine frangée. — Le dessus, qui restenu, est recouvert d'un coussin. L'arçon et le côté circulaire du siège sont en bois sculpté; les rinceaux d'ornement s'y combinent avec des figures fantastiques d'hommes et d'animaux. La femme s'y tient les deux pieds posés sur la planchette suspendue. Toutes les Islandaises montent à cheval; l'emploi du cheval est commandé par l'état du pays et les longues distances qui séparent généralement les localités. Le n° 69 montre la tournure que la haute coiffure en cimier donne à l'Islandaise équestre.

N° 67. — Tabatière en cuir à monture de cuivre, dont la forme élégante rappelle certaines formes de pulvérisateurs d'arquebusier.

N° 79. — Ornement de ceinture en bronze, d'un filigrane grossier, dont le décor régulier est bien réparti.

Nos 83 et 87. — Boutons ajourés, à figures de grelots, terminés par un pendant mobile, dans l'un desquels on rencontre comme un rappel de la clef du Nil des anciens Égyptiens.

Ces exemples, s'ajoutant à ceux des fragments de broderie de la pl. BR, permettent de reconnaître que le peuple grave et silencieux des Islandais, signalé comme étant celui qui est peut-être le plus dépourvu du sentiment de la musique, est du moins pourvu de ce que l'on peut appeler l'œil rythmique, ainsi qu'en témoignent ses ornements réguliers, bien ordonnés. L'Islandais montre une aptitude particulière pour tous les ouvrages d'industrie; obligé de pourvoir lui-même aux choses dont il a besoin, il fabrique avec de la corne fondue des boucles pour les brides et des cuillers. Il tisse les draps, tresse ses cordes avec la laine que, dans la même chambre, la femme carde, foule et teint. Il fabrique avec des os de baleine des aiguilles, des boutons, des manches d'instruments. Un morceau de lave lui sert de marteau, un bloc de pierre, d'enclume. A force de patience il sculpte fort bien et fait des œuvres d'orfèvrerie remarquables. Les meubles témoignent parfois d'un vrai talent; aussi, l'œuvre finie, le paysan la signe volontiers.

SUÈDE ET NORVÈGE.

Figures d'ensemble, nos 80, 81 et 95.

N° 80. — Scanie, district de Jerrestad.

Jeune femme portant la toilette des relevailles. — Selon une coutume chrétienne, la femme relevant de ses couches doit être de nouveau reçue dans l'église, ce qui donne lieu à une cérémonie pour laquelle elle revêt une grande toilette, rappelant la nuptiale, mais cependant d'un caractère spécial.

La bijouterie orfévre est celle du jour des noces, mais la coiffure n'est point la couronne : c'est une pièce d'étoffe blanche dont les deux bouts volumineux et raides tombent des deux côtés, en s'écartant ; cette coiffure est d'un arrangement compliqué, de ceux qui nécessitent l'intervention de la paysanne coiffeuse. Avec cette enveloppe de la tête on porte une cape ou manteau, qui n'est autre qu'un jupon posé sur les épaules, la taille formant le col. (Voir, au sujet de cette cape, le n° 81.) C'est dans cette toilette que la femme se tient dans la salle d'armes où l'on vient la chercher en cérémonie.

La salle d'armes est une pièce inhérente à tout temple suédois. Personne ne devant entrer armé dans l'église, on y déposait jadis les armes ; aujourd'hui on y met les cannes, exclues à titre d'armes, et qui s'y trouvent en quantité au moment des offices. C'est en effet une arme véritable que la canne garnie de sa dragonne que porte tout paysan suédois. L'usage de l'escorte armée, conservée dans les processions, particulièrement dans celles du deuil, où les hommes et même les petits garçons doivent porter leur canne, est un dernier vestige de la protection dont le clergé eut souvent besoin à certaines époques. C'est une tradition analogue que celle des *chevaliers de la noce* qui figurent au nombre de huit ou dix, en Dalécarlie, dans le cortège nuptial, y précédant les demoiselles d'honneur, la mariée étant elle-même conduite par le *rudi-man* ou soldat du quartier. Ces cannes défensives sont une survivance de ces temps du moyen âge où le rapt et le viol ne passant pas, en Suède, pour un crime, une fiancée ne pouvait être conduite en sécurité à l'autel que sous une nombreuse escorte de paranymphes.

N° 81. — Scanie, district de Torna hârad.

Femme dans le costume du grand deuil. — Le jupon noir fait exprès, en prévision du deuil, est posé sur la tête, cachant le visage de manière à n'en laisser guère voir qu'un œil ; il a la figure d'une longue cape. Forsell dit malicieusement que ce système a du bon, surtout pour une veuve jeune pleurant un vieux mari, et ayant quelque difficulté à montrer ses larmes.

Quelquefois les femmes donnent à cette espèce de manteau la forme d'un jupon sur lequel le corsage, sans manches, est cousu, et elles le disposent de manière que la partie visible du visage l'est par le trou d'emmanchure.

Lorsque la parenté est assez éloignée, les femmes, tout en portant le corsage et le tablier noir, ne mettent point de cape et se contentent d'une toile blanche bordée de dentelle de forme rectangulaire, dont la tête est couverte, qui est simplement agrafée sous le menton, en encadrant étroitement le visage des deux côtés, et qui s'étale sur les épaules.

La cape verte, bleue ou noire, selon les circonstances, que l'on voit toujours aux femmes de Saillé, dans la Loire-Inférieure, offre, par la nature de ses divers emplois, une analogie frappante avec le jupon porté en cape par les femmes de la Scanie.

A Saillé, toute Bretonne devenue mère doit se présenter à l'église pour la cérémonie des relevailles, et cette femme, qui revêt alors la parure et les vêtements de ses noces, y doit ajouter l'*er-ventel*, le plus souvent bleu pour cette circonstance, enveloppant tout le haut du corps.

L'*er-ventel* noir sert aussi de cape de deuil comme la jupe noire de la Suédoise. Les Bretonnes le portent à la suite d'un convoi, et le dimanche à la grand'messe, pendant toute la durée du deuil d'un proche parent.

« L'usage de cet emblème de deuil, dit M. Léon Bureau (*la Mélusine*, 1878) est évidemment antérieur à toute tradition ; mais le plus surprenant, c'est que la provenance des *manteaux* est elle-même inconnue. »

L'*er-ventel* n'enveloppe que la partie supérieure du corps ; il est épais, d'un tissu extrêmement grossier, garni en dehors et surtout au bord supérieur de longs poils de laine peignée. Ce lourd manteau hyperboréen d'une signification si précise, et d'un poids si gênant en Bretagne, nous paraît d'autant plus y avoir été apporté de l'ancienne Scandinavie, qu'il est encore une autre tradition propre à appuyer cette donnée : la coutume de faire servir en signe de deuil quelque pièce du costume ordinaire simplement changée de place et disposée d'une façon particulière, dans le genre de ce que l'on voit ici du jupon de la Scanienne.

Dans la presqu'île de Rhuys, audéboché du Morbihan, les femmes de Kerner, ainsi que celles d'Arzon, ne portent en toute saison que des robes et des corsages noirs ; rien de plus facile pour elles que de se mettre en deuil. Les Arzonnaises détachent simplement leur tablier noir et se l'attachent sur la tête comme un voile de religieuse qui ne laisse apparaître autour du visage que le filet blanc d'une coiffe empesée (M. de Saint-Juirs, dans *J'ai tué ma femme*). A Torna-Hârad, les hommes ne portent pas le noir pour le deuil, mais la couleur bleue qui est aussi celle des bas et des jupes de la femme en deuil, qu'on a de noir que ses vêtements supérieurs, le tablier, le corsage et la cape. En Dalécarlie, il doit y avoir du jaune dans le deuil. Dans la Sudermanie, le manteau noir du deuil de la veuve est doublé de rouge.

N° 95. — Sudermanie, paroisse de Wingåker.

Costume d'hiver ; femme et son enfant après quelques années de mariage.

— La coiffure portée par la *sjelfvan*, la femme mariée (*sjelfen* pour l'homme) est un bonnet couvrant toute la tête, au-dessus duquel est posé un second bonnet rouge brodé d'une soie jaune vif, nommé *charlakana mossa*. Ce dernier est tout à fait plat et, par derrière, le fond reste visible ; le dessus est recouvert par une espèce de fichu qui l'enveloppe et se noue sur la nuque (voir les nos 49, 50 et 63). En hiver, ces femmes portent la pelisse de peau de mouton, garnie de son poil tenu à l'extérieur, et étroitement close sur la poitrine par une ceinture en drap rouge.

L'enfant est enveloppé d'une pelisse de même sorte, s'agrafant au col et à la hauteur de la taille ; elle est garnie de poches pour les mains. Le bonnet de laine a la couleur rouge du *love* norvégien, et quelque aspect du bonnet phrygien.

Coiffures.

Nos 49, 50, 63. — Divers aspects du double bonnet recouvert d'un fichu transparent. Sudermanie, paroisse d'Orteratha, district d'Oppunda. Même genre à Wingåker.

N° 51. — Bonnet de lingerie, diocèse de Bergen.

N° 52. — Profil du bonnet porté dans l'Aggerhus, à Hallingdall ; mouseline, soie et dentelle.

N° 53. — Bonnet de femme, noir, brodé en couleurs. Suède.

N° 55. — Coiffure de mariée, en mousseline montée sur fil d'archal ; dentelle, fleurs artificielles, ruban de soie. Suède.

N° 56. — Coiffure de Hallingdal, diocèse de l'Aggerhus.

N° 57. — Bonnet du genre de ceux que l'on voit portés par les fiancées, dans la Scanie. Coiffe de toile, larges brides ornées de dentelles qu'on n'attache pas. Fond plat en laine, brodé de laine, entremêlé de perles, ayant la forme d'un disque d'une légère profondeur ; le bord en retour est orné de petites plumes d'oiseau ; au bas pendent deux rubans de soie à dessins. L'avancée du fond du bonnet, disposée en coques, est d'un tissu d'argent.

N° 58. Bonnet de mariée suédoise, du genre de ceux que l'on appelle *la couronne de lait* ; il est vu par derrière. Sa coiffe, recouverte de mouseline et de carton, est richement décorée en bandes horizontales de monnaies d'or, de perles d'argent, de verroteries de couleur ; de chaque côté de la partie supérieure du bonnet, une plume de coq s'épanouit, des fleurs artificielles sont posées au-dessous, de chaque côté. Au bas de la coiffe, aux angles, pendent des touffes de rubans de soie brochée de dessins et de diverses couleurs tendres.

N° 59. — Bonnet de Sogn, diocèse de Bergen, partie nord.

N° 60. — Bonnet de feutre, dont la partie supérieure est en disque plat. Cette curieuse coiffure est de Valden, dans le Romsdal.

N° 61. — Bonnet de femme ; le nœud se trouve au-dessus du front. Nummédal, bailliage de Buskerud, diocèse de Drontheim.

- N° 66. — Fond de bonnet en soie, décoré par des rubans de soie, et par un flot de rubans tombant dans le dos. Suède.
- N° 70. — Bonnet de lingerie; Hardanger, diocèse de Bergen.
- N° 71. — Bonnet vu par derrière, noir, brodé en couleurs, orné de rubans de soie brochée. Suède.
- N° 73. — Bonnet en petit béguin, noir, brodé en couleurs. Suède.
- N° 75. — Coiffure de mariage. Le fichu noué sur la tête est en laine; la couronne n'est qu'un fond décoré de monnaies d'or en rangées serrées, formant quatre cercles brillants. Stœrdalen, partie nord du diocèse de Drontheim.
- N° 76. — Léger bonnet de lingerie, orné d'un large ruban de soie de couleur tendre. Cette coiffure est un des caprices familiers aux femmes de Warend, particulièrement élégantes. Province de Smaland.
- N° 77. — Béguin en soie brodée. Suède.
- N° 78. — Profil du bonnet à ailes porté à Vos, diocèse de Bergen.
- N° 82. — Bonnet porté à Nordmore; bailliage de Romsdal, diocèse de Drontheim.
- N° 90. — Bonnet de Sogn; diocèse de Bergen.
- N° 91. — Bonnet de lingerie, même diocèse.
- N° 93. — Coiffure de Flesberg, dans le Nummédal, bailliage de Buskerud.

N° 94. — Bonnet de noce à l'usage des hommes à Stœrdalen, diocèse de Drontheim. Il accompagne le n° 75.

Le n° 64 offre le détail des agrafes de cuivre fixées au corsage ou à la ceinture lacée des Dalécarliennes.

Le n° 54 qui reproduit la configuration de la maison d'Ornas, célèbre par l'abri d'une nuit qu'y trouva Gustave Wasa, au milieu des plus grands périls, offre le type de l'extérieur du chalet. Ce manoir rustique, conservé avec soin, est un spécimen que son ancienneté certaine rend d'autant plus intéressant. (Voir la notice, pl. BP.)

Flambeaux et candélabres.

N° 84. — Flambeau en cuivre. Hauteur, 0^m,30.

N° 85. — Trépied en fer peint à deux becs, surmonté d'un coq. Hauteur, 0^m,45.

N° 88. — Candélabre en cuivre à trois becs et un montant central pour ficher une grosse chandelle. Hauteur, 0^m,40.

N° 89. — Candélabre très ancien à quatre branches, portant cinq bougies; orné de pendants en facettes.

N° 92. — Trépied très ancien; fer peint arrondi en spirale; deux becs. Hauteur, 0^m,25.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

ESSAI SUR LA PHILOSOPHIE DU COSTUME, DÉDIÉ A M. LE D^r ARTUR HAZELIUS,
DIRECTEUR DU MUSÉE ETHNOGRAPHIQUE DE STOCKHOLM.

A la suite des huit planches à réunir concernant les costumes, les parures, l'habitation typique et les objets en usage en Suède, Norvège, Islande et Laponie, ayant pour signes distinctifs la Corde, le Chien de fusil, A couronné, B P, B Q, B R, B S, et B T, et dont tous les éléments appartiennent aux classes rustiques, nous croyons devoir immédiatement rattacher les considérations générales auxquelles cet ensemble donne lieu, en ce qui concerne le Germain, « cette race qui ne ressemble qu'à soi, » dit Tacite, et dont le Scandinave représente l'un des types supérieurs.

Le royaume de Suède, configuré en une hauteur étendue de la Baltique au cap Nord, contient deux éléments principaux de population : 1° les tribus laponnes, fort réduites (voir, à leur sujet, la notice spéciale, pl. B T); 2° le Germain, le dernier conquérant demeuré vainqueur, dont le chef conserve encore au dix-neuvième siècle le titre significatif de roi des Goths et des Vandales. (Proclamation du duc de Sudermanie, Charles XIII; 1809.)

Le Germain de la Suède, se présentant sous la forme agricole et pastorale qui le caractérise aujourd'hui, est encore, à beaucoup d'égards, le vieux Scandinave guerrier, dont la réapparition devait se produire dans les temps modernes avec l'éclat que l'on sait, en apportant au protestantisme allemand le poids décisif de son épée.

Les costumes sous lesquels nous le voyons représenté, à la veille même de l'ère des confections à la grosse qui, en Suède comme dans toutes les autres parties de l'Europe, font aujourd'hui disparaître les derniers vestiges des choses traditionnelles, ces costumes, disons-nous, ferment, en réalité, le cycle de tout un passé, dont il importe d'autant plus de rechercher le caractère, au point de vue du costume et de la parure, que les paysans du royaume de Suède sont en nombre relativement beaucoup plus considérable par rapport aux autres parties de la population qu'on ne les trouve généralement dans les autres États de l'Europe; par leur importance et leur caractère, ils sont la nation même.

Physiquement, le Germain de la Suède, sans rien conserver de l'air féroce que lui attribue l'historien latin, est généralement resté le Germain montré par Tacite « aux yeux bleus, à la chevelure d'un blond souvent ardent, au grand corps. » Il est principalement de cette race *teutone* ou *tudesque* que les naturalistes désignent comme *indo-germaine*. La peau est très blanche, vermeille; les formes sont robustes et massives; le caractère est flegmatique, tenace et froid.

Le mélange des races s'accuse de plus en plus en avançant vers le nord ; la nuance distinctive de la chevelure des peuples scandinaves se rembrunit, selon que l'on se dirige vers le pôle. A Hernoesand, dans l'Angermanie, on ne voit plus que des cheveux châtain ou tout à fait noirs, des traits bruns ou basanés.

De catholique, le Suédois est devenu un ferme protestant. Tout paysan sait lire et écrire, et sa lecture la plus ordinaire, c'est la Bible. Cela n'empêche point que chacun connaisse l'histoire nationale, et garde le souvenir des anciens mythes illuminés des noms de Thor et d'Odin. Pour le Norvégien à la mémoire tenace, malgré les objurgations du clergé et le sermon du missionnaire, le mysticisme des époques des hauts faits, survivant en grande partie, continue à se transmettre. Conséquence du climat et du mode d'existence, tendance native de l'imagination, ou encore effet de la contagion de l'esprit de ceux qui occupaient auparavant le sol, sous ce ciel si fréquemment nébuleux, de lumière avare, où les nuits longues s'enveloppent de voiles mystérieux, où la famille vit, ordinairement, dans un isolement presque absolu, toutes les choses de la nature ont comme une vie propre, à laquelle chacun est initié pour tout ce qui concerne l'entourage immédiat.

Au commencement de ce siècle, alors que dans cette Suède aujourd'hui sillonnée de chemins de fer et largement entrée dans le mouvement industriel contemporain, les paroisses séparées par de longues distances ne communiquaient que par des chemins fréquemment rendus impraticables par le climat, l'homme antique était encore, sous bien des rapports, si peu modifié, celui du jour se liait si étroitement aux hommes du passé des plus anciens âges, par une sorte d'imagination propre à la ténacité de ces gens froids, que, malgré le rationalisme du protestant, les voyageurs constataient généralement la persistance en de certaines croyances. Pour le paysan de cette première moitié du siècle, les montagnes ne continuent pas seulement à recouvrir toujours les géants, ennemis de la lumière et des dieux qui les ont vaincus ; les entrailles de la terre ne continuent pas seulement à être peuplées de nains industriels et actifs, les *Trolles*, qui fabriquent les armures de fer et cisèlent les glaives d'acier ; l'entrée des golfes ne demeure pas seulement gardée par *Nak*, la divinité à laquelle il faut des sacrifices sanglants ; mais chaque montagne, chaque torrent, chaque forêt, le lac comme la plaine, toute chose de la nature enfin avec laquelle l'homme se trouve en contact, a son génie propre, hostile ou propice, etc., etc.

C'est ce paysan que la Suède a surtout montré dans les expositions internationales depuis 1867 ; il forme une division capitale dans l'importante galerie ethnographique fondée en 1872 à Stockholm, par M. le Dr Artur Hazélius. Les types, consacrés par l'élection des nationaux, sont de véritable valeur ethnographique ; dans leurs moindres détails ces représentations sont d'une précision qui en forme des documents dont la valeur ne saurait guère être surpassée. Le seul titre de la qualité exceptionnelle de ces effigies expliquerait l'attention apportée ici à leur examen ; mais un autre motif nous a déterminé, en outre, à poursuivre notre étude.

Les exhibitions internationales de la plupart de ces figures ont été accompagnées de répertoires si laconiques, n'indiquant guère que les localités, que le spectacle, entr'autres, offert par les couples de fiancés, est resté comme une espèce d'énigme dont il est regrettable que la Suède ne nous ait pas elle-même fourni le mot.

La plupart de ces paysans sont montrés, et très judicieusement, dans la parure des jours de fêtes, avec l'habit dont on entend tirer honneur, en costume de choix, le seul qui soit véritablement de nature à révéler quelque chose du caractère de l'homme. Comment se fait-il qu'un couple de fiancés présente invariablement le singulier spectacle d'une fille en costume d'ancêtre, mettant sa main dans celle d'un garçon dont l'habit, donnant parfois à ce paysan les allures d'une prétention propre au sexe fort, est immanquablement d'une coupe plus ou moins rajeunie, se rattachant au grand courant des modes européennes des deux derniers siècles, courant dans lequel les femmes ne se seraient point engagées ?

En recherchant les causes d'un état si particulier des choses en Suède, nous avons pu reconnaître comment les effets des traditions peuvent se manifester diversement. Tantôt la transmission de certaines pièces du costume en usage démontre matériellement la durée des traditions ; tantôt la déviation même des choses du costume, l'abandon total des vieilles formules, s'annonce comme une conséquence non moins certaine de la persistance des traditions dans leur essence morale, peut-être la plus indélébile de toutes.

S'il existe une philosophie du costume (et un essai de ce genre est à sa place dans un ouvrage comme le nôtre), l'étude faite ici pourra n'être pas inutile pour la compréhension de la double marche des traditions



SUEDE

SWEDEN

SCHWEDEN

BS

IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Vierne del.

sur bien d'autres points que le vieux sol scandinave. En tout cas, nous ne pouvions laisser passer sans en rechercher les causes, le contraste flagrant que l'on nous montre, entre des femmes restées les mêmes, et des hommes flegmatiques, lents, mesurés, réfléchis, chez lesquels la gravité est une marque de race, et pour qui, au contraire, toutes les vieilles formules du costume ont disparu.

En examinant les choses de près, on retrouve sous le rajeunissement des costumes paroissiaux le vieil homme des traditions, conservant encore à bien des égards son caractère natif, presque non moins que s'il se présentait toujours affublé de vêtements absolument identiques pour l'homme et la femme que portaient les anciens Scandinaves : l'habit court, les pantalons, les bottes, les gants, le capuchon enveloppant toute la tête, à l'exception du visage.

Pour les femmes il n'en est pas de même. Malgré le préjugé d'élection signalé par Tacite dans ses indications générales sur la Germanie : « Ils supposent aux femmes je ne sais quoi de saint et de prophétique, et ils ne méprisent pas leurs conseils, ni ne négligent leurs réponses, » malgré les adulations prodiguées, surtout aux filles vierges, parmi les populations de sang germanique pendant le moyen âge, la condition de la femme dans la famille agricole chez les Germains de la Suède s'est trouvée ravalée dans une telle mesure, que des voyageurs modernes ont pu écrire avec justesse, comme l'a fait M. Enault traversant le Guldbrandsdal : « Les femmes ont l'air de n'être que les servantes de leurs maris. »

On peut, en effet, observer chez les Suédois que plus les nécessités de l'existence maintiennent dans la famille l'organisation patriarcale, plus la prépondérance d'un chef mâle est dans les mœurs, plus l'élément féminin est subordonné. Dans l'oligarchie de cette communauté (voir le Gaard, notice pl. B P), chaque homme participe de l'importance de celui d'entre eux qui, dirigeant un vaste domaine agricole, ou des populations clairsemées sur d'immenses pâturages, est souvent obligé, par suite de son éloignement de toute chose, de cumuler certaines fonctions du culte et de la magistrature. En de pareils milieux, où le génie féodal se mélange avec les mœurs républicaines, c'est surtout l'homme qui compte, celui dont la famille est fière.

La *bravoure* du paysan endimanché, avec le sens de ce vieux mot français appliqué à l'accoutrement, est significative. L'unité locale de la toilette paroissiale ne sert pas seulement à faire montre de l'importance et de la prospérité de la paroisse ; l'affectation des divergences, souvent si sensibles entre voisins immédiats, est d'une source plus noble, bien caractéristique. Sous l'étendard de la paroisse, la toilette du paysan continue à représenter l'indépendance de l'ancienne tribu, dont l'esprit apporté par les Germains « aux bataillons formés de membres de la même famille, » dit Tacite, est toujours si facile à reconnaître dans l'exploitation agricole de la paroisse, exercée avec une solidarité tenant à la parenté, à la propriété, au culte, au sol, et qui persiste, en Suède, comme une marque indélébile de la race.

Ainsi s'expliquent les divergences si obstinément voulues qui n'ont cessé de se produire entre voisins, et qui se retrouvent dans tous les rajeunissements des costumes masculins. La diversité des costumes paroissiaux, si remarquable en Suède, est, assurément, une conséquence de ces temps où, divisés en tribus innombrables commandées chacune par un roi (*la foule des petits rois*, disent les chroniqueurs), le territoire occupé par chaque groupe prenait le nom de royaume, et affichait une indépendance complète. Le port du costume paroissial emprunte à cette indépendance une signification particulière et explique que nous rencontrons les toilettes masculines toutes rajeunies, en conséquence de traditions imperturbables, que nous avons désignées comme d'ordre moral : d'accord d'une part avec l'assertion de Tacite que « le Germain se donnait à voir dominant par l'admiration, » et d'autre part avec ce que se montre le Germain de la Suède, imbu d'un tel sentiment d'égalité que le paysan, celui du Dovre-field comme celui de la Dalécarlie, tutoie indifféremment tous les gens, quel que soit leur rang, et y compris le souverain. Les rajeunissements de la parure masculine ont été une conséquence très directe du caractère traditionnel de cet homme ; l'histoire de cette parure le démontre.

Si jamais les restrictions des lois somptuaires, qui ne manquèrent pas plus à ce pays qu'à d'autres, durent être sensibles, paraître odieuses aux gens sans titre, ayant à les subir dans leurs conséquences les plus vexatoires, ce fut surtout à ce paysan égalitaire qui vient d'être montré. Le fait est là pour le prouver. Tandis

que la femme se pare de ses antiques toilettes, il ne subsiste rien, dans les habits parés à l'usage de l'homme, qui remonte au delà des premiers affranchissements de la classe des paysans, admise à faire partie de la représentation nationale vers la fin du quinzième siècle, sous Sten-Sture l'ancien, les paysans formant depuis ce temps l'un des quatre ordres fondamentaux de la nation.

A cette première indication en succèdent d'autres ; la mode des édits somptuaires ayant continué à sévir en Europe pendant le seizième siècle, et même pendant une bonne partie du dix-septième, il ne semble pas très probable que le paysan suédois, malgré la première importance politique acquise, ait été tout de suite beaucoup plus indépendant au sujet du costume que, selon sa classe, il lui était licite de porter. Sa véritable émancipation, sous ce rapport, paraît surtout se rattacher à son affranchissement définitif, qui ne date, en fait, que du dix-huitième siècle, et particulièrement de la révolution de 1772, pour le succès de laquelle Gustave III sut rallier à la cause royale les ordres inférieurs de l'État, les paysans ayant décidé le triomphe du monarque dans une lutte qui divisait alors la noblesse, partagée en deux partis, celui des *bonnets* (bonnets de coton) et celui des *chapeaux*, du nom dont on les distinguait depuis 1728. Dans ce heurt, où devait disparaître à jamais la Suède oligarchique, les paysans s'étaient rangés du côté des chapeaux, et peut-être le souvenir d'une victoire qui valut tant de flatteries du souverain au paysan, n'est-il point étranger à la présence du chapeau glorieux que tant de villageois portent dans leur costume paré.

En somme, les toilettes paroissiales des paysans, si souvent étrangères par leur aspect à ce qui semblerait devoir convenir à des gens menant la vie rustique, agriculteurs, pasteurs, mineurs et marins, en quelque sorte déguisés les jours de fête, doivent leur caractère de fond au sentiment d'égalité si profondément empreint chez le Germain de la Suède. Les gens de cour, en Suède, suivaient avec d'autant plus d'affectation les modes exotiques qu'elles n'avaient aucun rapport avec les costumes agrestes de leur pays ; l'imitation de ce que l'on voyait de plus beau dans les villes, devint l'objectif du campagnard affranchi ; de là ces habits que leur coupe rapproche si souvent de ceux des seigneurs. Enfin, toute idée de distinction des classes par l'habit étant abandonnée, une partie des accoutrements représentés tiennent leur principal caractère (en Scanie, particulièrement) d'un costume national, imité de l'espagnol, dont Gustave III fit, en 1788, la proposition au sénat, et dont, par une circulaire adressée à tous les gens du royaume, l'adoption fut vivement recommandée. On remarqua que tous les hommes s'en affublèrent, tandis que le beau sexe, compris dans cette nouveauté, y demeura à peu près étranger.

Pour ce qui concerne les femmes, continuant à se parer de leurs modes séculaires, conservant à leurs toilettes le même caractère qu'aux époques où les prescriptions restrictives étaient la marque de la sujétion de la classe à laquelle on appartenait, persistance qui semblerait annoncer que pour leur propre compte elles sont restées étrangères aux événements, à l'émancipation du paysan, on doit faire remonter la cause principale de cette immobilité au rôle effacé qui est le leur dans la famille agricole.

Malgré l'apparence, il n'est point exact que ces femmes, ayant dans la vie ordinaire « l'air d'être les servantes de leurs maris, » soient restées étrangères aux évolutions publiques ; ce sont elles qui sont les auteurs des toilettes masculines, et c'est avec des soins particuliers que la fiancée pare elle-même l'homme sur le bras duquel doit s'appuyer son bras d'épousée. Rien de trop glorieux (et ce sentiment montre combien elle a accepté son rôle si fatalement secondaire), rien de trop beau pour le mâle représentant de la tribu, portant ostensiblement les marques de l'affranchissement, lesquelles, qu'on le remarque, ne pouvaient consister que dans des rajeunissements significatifs. Quant à elles, si éloignées de l'importance de l'homme, de sa prépondérance, leurs toilettes n'avaient pas à prendre de signification nouvelle ; elles sont d'un intérêt secondaire aux yeux de la tribu, et d'ailleurs, d'un usage si rare ! La grande parure de la paysanne, le vêtement d'honneur, légué par la mère à sa fille depuis des siècles et qui se trouve dans toutes les familles, n'est point l'habit du villageois endimanché. Ce vêtement d'honneur n'est d'usage qu'en des jours comptés : les fiançailles, les baptêmes, les grandes circonstances de la vie.

On cite souvent, comme ayant dû contribuer à la conservation des costumes et parures à l'usage des femmes,

des ordonnances que l'on empruntait en Suède à l'Allemagne et qui, comme le montre, par exemple, l'arrêté du conseil de Spire de 1356, concernant les dames, font ressortir combien, particulièrement, la fille non mariée était l'objet de privilèges en même temps que de surveillance dans la société germanique.

Les Suédoises ayant dû reconnaître, depuis longtemps, combien pour elles c'étaient là des privilèges de surface, tout en constatant qu'elles n'avaient point les mêmes motifs pour répudier tous les vestiges du moyen âge, nous croyons surtout à l'efficacité des causes, d'un ordre bien autrement décisif, qui sont signalées, et qui découlent de l'organisation patriarcale de la famille agricole.

En résumé, et puisque nous avons parlé de philosophie du costume, et des traditions différentes qui peuvent en expliquer la conservation ou l'abandon, le problème posé par l'exhibition des toilettes rustiques de la Suède nous paraît devoir aboutir à cette conclusion : l'homme antique, le *compagnon* de la *bande guerrière*, le soldat qui choisissait son chef, est d'autant plus resté semblable à lui-même, que l'habit, parfois d'aspect baroque, mais d'intention égalitaire, porté par le paysan, avec sa gravité naturelle et son allure sans vivacité, a été rajeuni. Cet abandon si complet des anciennes formules du costume masculin est l'un des effets d'une tradition morale, d'autant plus certaine que la race est plus réfléchie et, généralement, peu empressée au changement, comme le montrent les grandes toilettes féminines, dont la conservation semble là toute naturelle, étant donné le rôle, insignifiant en politique, subordonné même dans la famille, auquel la femme se trouve réduite dans la tribu agricole.

Historiquement, il semble que l'emprunt, l'adoption des choses exotiques, soit la loi du costume des Scandinaves. C'est à la lointaine influence de la grande masse des marchandises importées en Suède, à l'époque où la Russie fut tombée sous la domination des Varègues, que l'on fait remonter les rapports essentiels qui existent entre la parure des femmes du royaume de Suède, et celle des Slaves orientaux. C'est dire que dans les choses du costume qui paraissent les plus originales en Suède, il n'y en aurait pas dont l'originalité lui appartienne autrement que par l'adoption.

Y eût-il eu une originalité véritablement scandinave, qu'elle aurait eu de la peine à résister à l'invasion qui se produisit vers l'an 1000, époque de l'envahissement du christianisme. Les missionnaires allemands furent alors comme une avant-garde d'une armée de commerçants et d'ouvriers de toutes sortes qui, sous la protection d'un clergé très puissant, vinrent remplir le rôle d'ouvriers spéciaux, cordonniers, tailleurs, etc., parmi des populations qui en avaient été à peu près dépourvues jusqu'alors. Ce sont ces Allemands qui fondèrent Wisby, en l'île de Gothland, Bergen, en Norvège, restés comme des marchés importants, où ces marchands apportèrent leur goût qui détermina un mouvement décisif. La vieille habitude où étaient les femmes de confectionner elles-mêmes tous les vêtements nécessaires à leurs proches, alla se perdant peu à peu. Vers la fin du douzième siècle, la coupe du vêtement des hommes était devenue la *germano-franque*. Dès le début du quatorzième siècle, l'ancien costume se trouve remplacé par le costume allemand. L'originalité propre ne paraît exister réellement en Suède que dans le for intérieur de l'homme. Tout au plus signale-t-on que lorsque les Scandinaves connurent les fins tissus de laine, de coton, de soie, tous importés, on remarqua que les hommes ne se servirent de ces étoffes fines pour leurs vêtements, que lorsqu'elles étaient de couleur sombre, grise ou brune. Pour les femmes et les enfants, la plupart du temps c'était le contraire ; leurs couleurs préférées étaient le vert, le bleu, le rouge, clairs, vibrants. Les Suédoises qui, par ce goût, se seraient déjà distinguées de celui de leurs maris, offrent encore d'autres contrastes. Tous les voyageurs ont parlé de leur beauté, de leurs formes gracieuses et sveltes, de leur tournure d'une élégance naturelle. Rien n'égale, selon l'enthousiaste Daumont, l'éclat de leur teint, la beauté de leur chevelure, l'expression de leur physionomie douce et animée. Les dons de la nature, selon ce même auteur, ont été surtout répandus avec profusion sur les femmes d'une condition inférieure. Ce contraste devient tout à fait piquant, lorsqu'on entend M. Louis Enault s'exclamer : « Comment avouerai-je que la coquetterie féminine reste en Norvège beaucoup au-dessous de la magnificence de la moins belle moitié du genre humain? »

Les exemples répartis dans nos diverses planches provenant de localités situées dans des conditions fort diffé-

rentes, d'un bout à l'autre de la surface du pays, il est nécessaire d'en indiquer les grandes divisions régionales pour que l'on puisse se rendre compte de la nature des costumes, selon les nécessités climatériques, et aussi selon la nature des milieux plus ou moins prospères.

Le royaume de Suède, par une répartition qui remonte à l'époque de l'invasion des Germains, se divise en trois régions qui sont, en allant du sud au nord : la Gothie, la Suède proprement dite, le Nordland comprenant la Laponie. La Norvège compte également trois divisions régionales : le Scendenfields, le Nordenfields, le Nordlandens, que l'on désigne encore sous les noms de zone pastorale, zone aride, et zone sauvage.

La Laponie *norvégienne*, presque toute au delà du cercle polaire, est composée du Finmark. La Laponie *suédoise*, riveraine en grande partie du golfe de Bothnie, prend le nom de Lappmark. L'Islande, la « terre de glace, » se rattache étroitement par sa population au groupe scandinave. On parle le danois dans cette île soustraite à la domination de la Norvège depuis 1397, mais l'Islandais n'en a pas moins conservé dans toute sa pureté l'ancienne langue de ses ancêtres.

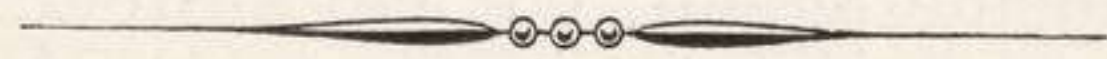
Nos exemples provenant de la Scanie, du Halland, de Bleking, de Smaland et de la Westrogothie, sont de la Gothie; ceux fournis par la Sudermanie et la Dalécarlie sont de la Suède proprement dite.

Le diocèse d'Aggerhus est de la zone pastorale de la Norvège. Les diocèses de Bergen et de Drontheim sont de sa région centrale, la zone aride.

La Suède a un climat sévère, un air pur, et non pas les brouillards de la Norvège où la pluie est fréquente. Le ciel norvégien, presque toujours nébuleux, couvre le pays d'un jour pâle, terne, triste, dû aux golfes innombrables et aux abondants cours d'eau de cette « terre des lacs, » comme l'appelle Ossian.

Les documents proviennent principalement du Musée d'ethnographie scandinave, fondé à Stockholm par M. le Dr Artur Hazelius, qui en est le directeur. Les parures orfèvres et l'intérieur de l'habitation qui font partie de ce musée, figuraient dans la section suédoise de l'exposition universelle de 1878. Nous avons emprunté à Forssell les figures qu'il a publiées dans l'*Ett år i Sverige (Une Année en Suède)*, Stockholm, 1836; et une partie des figures laponnes ainsi que leurs ustensiles sont tirés de « *Om Lappland och Lapparne*, » par M. Gustaf von Düben.

Voir pour le texte : Le catalogue de l'Exposition ethnographique (*section suédoise*), *Exposition universelle de 1878*. — *La brochure publiée cette même année sur le Musée d'ethnographie scandinave de Stockholm*, par M. J.-H. Kramer. — *Les ouvrages cités ci-dessus de Forssell et de M. Gustaf von Düben*. — A. de Humboldt, Introduction du Voyage en Norvège et en Laponie, par Léopold de Buch. — Alex. Daumont, Voyage en Suède. — Carteri, Voyage en Suède, 1873. — Tivinning, Voyage en Norvège et en Suède. Revue suisse, 1877, Chronique scandinave. — J.-J. Ampère, Esquisses du Nord. — M. Xavier Marmier, Lettres sur le Nord. — De Sève, Le Nord industriel et commercial, 1862. — M. Louis Enault, La Norvège, 1857, et Un amour en Laponie. — M. Paul Riant, Voyage dans les États scandinaves (*Tour du monde*, 1860). — M. Jules Defontaine, La Suède au XIX^e siècle. — M. de Saint-Blaise, Voyage dans les États scandinaves (*Tour du monde*, 1861). — Toilette de la fiancée en Norvège (*Magasin pittoresque*, 1862). — Ph. Le Bas, Suède et Norvège (*Univers pittoresque*). — M. Léouzon le Duc, La Fille du sorcier, Paris, K. Nilson, 1875. — Hermann Weiss, Korstümkunde.





SUÈDE

COSTUMES LAPONS, NORVÉGIENS ET SUÉDOIS.

13 14 15 16 17
18 19 20 21 22

Les nos 13, 14, 15, 16, 17 proviennent du Finmark et du Lappmark. Voir à leur sujet la notice de la pl. BT, concernant les Lapons.

Nos 18 et 19. — Scanie, district de Jerrestad.

Garçon et fille en toilette nuptiale. — L'homme est en jaquette courte, ornée de boutons d'argent à ombilic très saillant, pressés les uns contre les autres de manière à former bande. La garniture des boutons du gilet est disposée de même. Ce gilet est en laine ainsi que la culotte, et tous deux sont de même couleur. Le col de la chemise, haut, évasé, fortement empesé, se tenant droit, porté sans cravate, rappelle la corolle du col vidé que l'on voit dans toute sa pureté n° 42, pl. BR. Chapeau en feutre mou; botte de cavalier, cuir noir; bas montrant leur blancheur au-dessus de la tige de la botte, et parés par une jarretière brodée en couleurs où le rouge domine; les bouts pendants se terminent en une espèce de petits glands. Sur le ruban de la jarretière on dispose de distance en distance des floches de laine en bouquets. En somme, costume de cheval, dont ces paysans font un large usage.

La parure orfévrière de la mariée est du caractère le plus rustique : argent doré, sans pierres de couleur ni filigranés. Les nos 14, 25 et 26 de la pl. BQ appartiennent à cette figure. La grande pendeloque en forme de croix, dont les disques concaves et mobiles qui se superposent produisent un bruissement métallique à chaque mouvement de la fille en marche, est un des types de ce genre de bijouterie dont la sonorité est assurément fort agréable aux oreilles de la mariée de Jerrestad, puisque les grands boutons en argent qui entrent généralement dans sa toilette, sont très souvent, au poignet particulièrement, de véritables clochettes. Au-dessus de la croix de suspension, on voit fréquemment figurer sur la poitrine quelque grande agrafe portant des initiales sacrées comme celles de J.-C.

La masse des jupons attachés sous le bras (il y en a au moins cinq) fait disparaître la taille et cache les formes. (Dans le Vermland les filles riches portaient parfois jusqu'à dix jupons pour montrer leur opulence; elles avaient soin d'en faire toujours paraître les bords afin que l'on pût les compter; cet usage était encore courant vers 1820). Le corsage de notre mariée est en laine, il est souvent en soie. Sa cein-

ture en laine rouge, a de longs bouts pendants terminés en floches et tombant sur le large tablier blanc, toile de lin finement travaillée en ajours d'un dessin régulier formant une bande horizontale à sa partie inférieure.

Une pièce fort caractéristique de cette toilette est celle que l'on voit suspendue un peu au-dessous des hanches; cette pièce, formée de parties indépendantes pour la facilité du jeu, est une espèce de matelas qui sert pour s'asseoir.

Loin de dissimuler cette pièce préservatrice, on voit ici que la mariée lui donne au contraire l'importance d'un décor orné avec une richesse qui lui est propre : de la dentelle d'argent, des disques métalliques sur un fond de laine rouge.

La coiffure est en forme de couronne pleine, à fond plat, à bouts pendants par l'arrière; elle est faite de laine, ornée de dentelle et laisse la chevelure assez à découvert sur l'avant. Le col de la chemise, moins ample que celui de l'homme, participe du même mode; il est droit, également fixé par un bouton à la base du cou, et porté sans cravate.

Le mouchoir, tenu à la main ou accroché à la ceinture, est un cadeau du fiancé. Les bas sont invariablement noirs ou bleu foncé, contrairement à ceux des hommes qui les portent blancs. Le soulier, découvert, est simple et sans talon.

La Scanie, ainsi que le Bleking et le Halland sont d'anciennes provinces danoises, devenues suédoises depuis moins de deux cents ans.

N° 20. — Dalécarlie, paroisse de Mora.

Paysan mineur, en costume d'hiver. — Le vêtement supérieur, d'un drap grossier, est noir ou blanc suivant le canton; ce qui fait distinguer les habitants en Dalécarliens *noirs* ou Dalécarliens *blancs*.

La pièce la plus caractéristique du costume de Mora est le large tablier de cuir pris sous la ceinture appelé *forskin*, que l'homme de ce pays de mines semble ne jamais quitter; on n'y voit même guère d'enfant, quelque petit qu'il soit, qui n'ait son grand tablier de cuir

brun. Les deux couteaux renfermés dans un étui de cuir appendu à la ceinture, accompagnent d'ordinaire le forsinn; et il en est de même pour les femmes dont le couteau de ceinture sert également pour éplucher les pommes de terre en robe de chambre que l'on mange avec des harengs pendant presque toute l'année.

Le Germain de la Suède ne diffère point, sous ce rapport, du paysan batave, ni du Norvégien. Dans toute la Norvège c'est la coutume de voir porté au côté, attaché à la ceinture de cuir, le couteau poignard, appelé là le *dolkknif*.

L'épaisse redingote ou pelisse est doublée en dedans d'une peau de mouton conservant son poil. Le soulier fort, à double semelle, a une large patte coupée en carré, retombant sur le cou-de-pied, et munie aux angles de cordons, comme si cette patte devait se relever et être fixée à la jambe par des cordons. Il ne semble point que, dans l'usage, on la relève jamais, et dans la chaussure parée, de même configuration, cette patte montre son revers en couleur, souvent brodé, avec les cordons terminés en petits glands, retombant librement.

Le chapeau à bords exigus, tronqué bas, est celui du travail; on l'emploie de même aux champs. Dans la saison chaude, l'homme est le plus souvent sans habit, en manches de chemise.

N^{os} 21 et 22. — Diocèse de Bergen; bailliage de Sondre-Bergenhus; paroisse de Voss.

Mariée et fille d'honneur. — Les détails de la parure orfévrie de ces

deux femmes, qui portent une joaillerie de même caractère, se trouvent en la pl. BQ, n^{os} 4, 9, 12, 17, 20, 23 et 24; ces deux derniers montrant la couronne de la mariée sous deux aspects.

Le corsage, très ajusté, de la demoiselle d'honneur est à épaulettes; la laine en est bordée de velours noir, et il laisse voir assez largement un plastron orné de broderies en couleurs d'un dessin régulier et d'un style tout oriental, se rapprochant des sévérités de l'antique mosaïque.

Ces femmes mettent une cravate basse au petit col droit de la chemise, et souvent portent quelque chaîne au cou. Quoique la coiffure de la mariée soit fort différente de la couronne rayonnante de l'usage le plus répandu, ce carton plat est néanmoins regardé aussi comme une couronne ayant son prix, puisque c'est par cette coiffure que la *fiancée couronnée*, ainsi qu'on l'appelle, montre qu'elle est vierge. La chevelure tombant en liberté, flottant sur les épaules, est de celles qui doivent être volumineuses, pour répondre à la largeur du plateau dont la tête de la mariée se trouve couverte; on la *nourrit* donc, au besoin, de quelques éléments postiches, et parfois même on la remplace par une perruque de lin en guise de chevelure d'or.

Le mouchoir non déplié que cette fiancée tient à la main semble être le mouchoir dont elle fait présent à son fiancé, et qui sera enfermé dans une boîte après la cérémonie du mariage, en souvenir de ce jour. (La mariée de Hardanger, dans la même province, pl. ayant pour signe la Corde, n^o 9, porte avec plus de cérémonial ce même mouchoir finement brodé en couleurs.)

(Voir, pour la provenance des documents et les renseignements bibliographiques, la notice de la pl. BS.)



SUEDE

SWEDEN

SCHWEDEN



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

* L. Llanta lith.



SUEDE

SWEDEN

SCHWEDEN



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

L. Llanta lith.



SUÈDE

COSTUMES DES PAYSANS DE LA SUÈDE ET DE LA NORVÈGE.

23 24 25 26 27
28 29 30 31 32

N° 23. — Scanie, district de Jerrestad.

Fille à l'époque de la moisson. — Ce costume, d'un usage encore assez général il y a une trentaine d'années, consiste en un vêtement unique, une blouse appelée *hoste sarlen*, chemise d'automne. On ne porte pas de bas avec cette blouse, le col en est fermé par un bouton, le vêtement restant entr'ouvert sur la poitrine, et étant retenu à la taille par une ceinture en laine faite au crochet. La tête est préservée par une étoffe enroulée dont les bouts retombent largement en arrière. Cette coiffure, tantôt rouge, tantôt noire, est égayée aux jours de fête par des rubans de couleurs. Les pieds sont chaussés d'un soulier assez découvert. Cette blouse est un vêtement de haute antiquité, à l'usage des anciens Scandinaves méridionaux qui avaient l'habitude, les hommes comme les femmes, de ne porter souvent dans l'intérieur de la maison que ce vêtement unique, assez étroit, avec de larges manches et un trou pour passer la tête.

Les gens de haut rang en eurent en étoffe de soie, descendant jusque sur les pieds, se terminant en une longue traîne qui balayait le sol, et qui, sur les bords, était souvent ornée de broderies d'or. La longueur du vêtement unique caractérisait celui des femmes opulentes. La blouse ou chemise féminine différait encore de celle des hommes (cette dernière ne descendant guère, le plus généralement, que jusqu'aux genoux), par de certains détails, comme le trou d'ouverture pour le passage de la tête, plus large dans le vêtement féminin, découvrant plus ou moins la poitrine, ce qui nécessitait l'emploi d'un mouchoir de cou. Les femmes avaient alors l'habitude de ne ceindre cette blouse que pour y assujettir un vêtement superposé. Les gens aisés avaient cette chemise de lin; les pauvres la portaient en toile grossière de chanvre.

N°s 24 et 25. — Diocèse de Bergen. Hardanger.

Fermier endimanché. Fille en costume d'honneur. — L'homme, d'un âge mûr, porte un grand habit en vadmål, de couleur claire, à boutons blancs, à gansés de laine noire. Ce grand habit ainsi que le gilet à basques orné de fleurs brodées, la culotte en peau, souvent brodée, les bas blancs, et, si ce campagnard ne portait pas les bottes du cavalier, les souliers à boucle d'argent, sont autant de pièces du costume marquées au coin du siècle dernier. Le bonnet a un haut revers en fourrure qui rappelle celui de Franklin. Le col de la chemise, replié sur une cravate offrant un nœud brillant de couleurs vives, est du dix-neuvième siècle. Ce costume national se portait toujours les dimanches, selon M. X. Marnier, visitant la Norvège vers 1840. Ce type représente le maître du gaard du Nordenfields.

La fille d'honneur qui assiste au mariage est généralement une femme mariée elle-même. Le groupe de ces deux figures semble représenter une demande de mariage, faite par une ambassadrice en grande toi-

lette, pourvue de la boîte en bois peint, la *boîte du prétendant*, dans laquelle on renferme les boutons et les rubans, et qui, pour le moment de la demande où elle est acceptée en marque d'acquiescement, est garnie de grandes monnaies d'argent. Cette femme montre le bas foncé se terminant en un pied blanc, comme en usent les Dalécarliennes au bout de leur bas rouge. Un anneau de laine brodée en couleurs et fixé à la hauteur du cou-de-pied fait supposer que ce pied blanc est une chaussette superposée sur le bas. Le soulier, assez découvert et se terminant en pointe, est sans cordon ni rosette.

N° 26. — Dalécarlie, paroisse de Leksand.

Femme et son enfant; costume d'hiver. — Le bonnet en forme de béguin à fond plat, fait de laine et brodé, bordé de dentelle, cachant entièrement les cheveux, est la coiffure de la femme mariée. En été ce bonnet est de lingerie, mais de même caractère. Les filles non encore mariées le dégagent par derrière, de manière à laisser passer des nattes joliment ornées de rubans à couleurs voyantes. Cette distinction de la coiffure de la femme mariée ou non, qui existe dans toute la Dalécarlie, se retrouve également dans d'autres contrées de la Suède; à Vingaker il en est de même qu'à Mora et à Leksand, où, en outre de la coiffure, le tablier porte le nom de *filie*, avec un sens particulier, dit Forsell, concernant les couleurs qui désignent les différentes saisons et les grands jours de fête.

Il est vraiment curieux de retrouver chez les descendants du Scandinave d'origine asiatique des coutumes qui se rapportent encore à celles de l'extrême Orient. Les mois bourgeonnant, fleurissant, etc., qui se reflètent dans les toilettes des femmes du Japon (voir la notice de la pl. ayant pour signe la Babouche) et le soulier au talon central, donnant au pied de la Dalécarlienne de Leksand une inclinaison qui le rapproche du brodequin du pied mutilé de la Chinoise, sont autant d'indications qui rappellent les origines. (Voir le détail de la chaussure, pl. BR., n° 36.) L'emploi de ce soulier est si difficileux, qu'il exige un usage contracté dès le bas âge; il a du reste la patte repliée et retombant sur le cou-de-pied lacé du soulier dalécarlien.

Le corsage de cette Dalécarlienne est bas, il recouvre un fichu épais serré au cou et protégeant la poitrine. Le vêtement supérieur est une veste de laine, blanche comme la peau de mouton conservant son poil qui lui sert de doublure, et forme les parements. Le costume se complète d'une jupe brune finement rayée dans le sens vertical, et d'un tablier en *chalong* tissu local qui est une espèce de tapis, souvent rayé, de l'emploi le plus ordinaire. Les couleurs les plus habituelles du chalong sont le vert et le bleu, fréquemment rayés. Dans le deuil on porte du jaune. Les Dalécarliennes, ainsi qu'en usent les Laponnes pour conserver la liberté de leurs mains, portent leur enfant sur leur dos, assis dans une espèce d'étui suspendu par une bretelle. Le béguin de l'enfant est semblable à celui de la mère; sa chaude enveloppe est

de la même nature que la veste fourrée de celle-ci. Cet enfant si jeune est déjà chaussé d'un soulier à talon.

N^{os} 27 et 28. — Diocèse de Drontheim, bailliage de Romsdal; prévôté de Sondmor.

Garçon et fille en costumes nuptiaux. — La mariée porte la couronne rayonnante en cuivre doré. (Voir le détail pl. BQ, n^o 21.) Cette couronne, qui appartient à l'église selon la coutume la plus générale, n'est remise par le pasteur à la fiancée que lorsque la fille est de vertu irréprochable; aucune de celles sur le compte de qui il y aurait quelque chose à dire n'oserait la porter. Les fleurs naturelles que l'on y ajoute, et qui dans d'autres localités se mettent au corsage, sont le symbole de l'innocence. Des rubans de couleurs, enrichis de dentelle noire, tombent de chaque côté de la tête, par-dessus la chevelure divisée sur le front, et s'épandent librement en masses qui doivent paraître opulentes. On la grossit, s'il le faut, avec des cheveux postiches ou même avec du foin; on la remplace, au besoin et comme on l'a vu, par une perruque de lin.

Un fichu-pèlerine prenant le cou, couvrant la poitrine où il forme plastron, sert, avec la couronne, de parure principale. Le fond, de laine, est décoré de rubans de soie posés sur une large dentelle travaillée, faisant le tour du cou et servant de bordure au fichu. Le milieu, de figure triangulaire, a son fond rouge presque entièrement couvert par une bijouterie orfèvrerie reliée par des chaînettes, joaillerie rehaussée par des pierres de couleur. Le n^o 9 de la pl. BQ est un spécimen du genre de cette orfèvrerie, où les petits disques mobiles alternent avec des petites croix également mobiles. Le bas du fichu est fixé au corsage par une broche. Le petit manchon est orné de dentelles et de rubans, de même sorte et couleur que le fichu, et porte aussi, sur son fond de laine, quelques petites pièces isolées de bijouterie simplement métallique. La ceinture de laine, se prolongeant en un long bout tombant, est un ruban où sont espacées régulièrement des espèces d'agrafes orfèvreries. Le tablier, assez court et de peu de largeur, est d'une étoffe légère, à transparence de mousseline, sans broderie.

La robe, de couleur foncée, est simple; jupe assez longue, volume modéré; un double rang soutaché forme vers le bas une bande horizontale assez large. Bas très foncés; soulier à boucle d'argent.

Le marié porte un chapeau droit, de forme haute, à bords exigus; le tuyau de poêle du dix-neuvième siècle. C'est un castor de soie brillant dont le bourdalou étroit est maintenu par une boucle légère en argent, laquelle se porte, non de côté, mais de front.

Le col de la chemise, droit, empesé, cassé aux angles, appartient, ainsi que le nœud d'une cravate à vives couleurs, à ces mêmes dernières époques. Le surplus de la toilette est d'un caractère un peu moins moderne. Le frac court est d'une coupe qui le rapproche de l'espagnol, mais porté sans la ceinture méridionale, il est surtout de goût français. L'habit écarlate, doublé de blanc, garni de boutons blancs, est conforme aux lois qu'il faut suivre, édictées en France, en 1785, par le cabinet des modes.

La prévôté de Sondmor est formée d'îles en grande partie. Ce fa-
raud, avec sa culotte ajustée, ses bas blancs, ses souliers à boucle, est-il un marin ou un terrien? à quelle classe rustique appartient réellement ce paysan? Rien ne le décèle dans ce costume habillé.

N^{os} 29 et 30. — Scanie, district d'Ingelstad.

Garçon et fille en costume de mariage. — La parure orfèvrerie de la mariée est en argent doré, du même caractère que celle du n^o 19, pl. ayant pour signe le Chien de fusil, et dont on voit les détails pl. BQ, n^{os} 14, 25 et 26. Le costume est moins riche que celui de la mariée de Jerrestad; il y a moins de jupons, la jupe est un peu plus longue; les principes sont les mêmes.

Le costume de l'homme annonce, au contraire, plus de coquetterie. C'est aussi une tenue d'équitation comme à Jerrestad; mais le paysan prend ici une tournure de cavalier d'une certaine grâce qui manque à l'autre. Jaquette courte à épaulettes, fermée sur la poitrine, de caractère espagnol du seizième au dix-septième siècle. On brode à toutes couleurs une petite corbeille de fleurs dans le dos de ce vêtement (le voir par derrière, pl. BR, n^o 42); cela rappelle certaines broderies bretonnes, et pourrait être un souvenir commun du celtique. Le col de la chemise est aussi une survivance du col en entonnoir.

Le fiancé, selon l'usage, porte un fouet qui n'est pas, dit Forsell, pour montrer qu'il veut avoir le premier mot dans la maison. Il témoigne seulement que l'homme d'Ingelstad aime le voyage. On retrouve la même coutume à Wingåker, dans la Sudermanie.

N^{os} 31 et 32. — Sudermanie, paroisse du Wingåker occidental.

Garçon et fille, fiancés. — L'homme a la tête nue pour montrer sa chevelure coquettement divisée en deux par une raie médiane; son chapeau serait un brillant castor droit, de hauteur moyenne, avec des bords assez larges relevés aux ailes, et orné d'un haut bourdalou de velours à grande boucle d'argent se présentant au-dessus du front. Le vêtement supérieur est une espèce de lévite blanche en toile écru appelée *walmar*. Cette enveloppe d'été, à petit collet droit en ruban de velours noir, est sans boutons; elle se ferme au haut de la poitrine par une patte dont le bout dépasse en dehors, et qui est de la couleur rose pourpre de la doublure. Le gilet est un tricot qui forme plastron en s'attachant sur le côté. Culotte étroite; bas blancs. Le col replié de la chemise est brodé de dentelle. Le soulier de cuir a une patte carrée retombante, cachant le lacet de la chaussure, comme en Dalécarlie. La lévite, toute longue qu'elle est, convient à l'équitation, car elle n'est retenue que vers le haut de la poitrine. Le fouet dont on voit le manche à dragonne tenu sous le bras du fiancé, a la même signification que ci-dessus. Il marche avec les gants de cheval dont la fiancée fera hommage à son futur.

La toilette des fiançailles que porte la fille n'est point celle du jour de la noce, où l'épousée reçoit la couronne en cuivre doré, de forme rayonnante. Le contraste est grand entre cette parure pudique et modeste, et la mariée de cette localité montrée par Forsell, qui apparaît dans son décolleté comme une espèce de parodie des choses du temps de la Pompadour, c'est-à-dire avec les paniers à large envergure, le corsage droit, les demi-manches avec le flot des engageantes, l'esclavage de perles au cou, au pied la mule à talon, blanche, brodée en couleurs, l'éventail à la main, le bouquet au côté.

La fiancée porte ici le haut bonnet de toile, prenant le front, s'élevant comme une mitre à double pointe, cachant entièrement les cheveux, remplacés à la hauteur de la nuque par de longs rubans de couleurs diverses dont la masse tombe dans le dos. Le col replié de la chemise est bordé de dentelle. Une espèce de spencer noir à manches en laine fine, ne recouvrant que le haut du corsage, y est fixé par une large et double agrafe d'orfèvrerie; une ceinture assez haute, à fermeture également orfèvrerie, s'agrafant sur le devant, par-dessus le tablier de soie, une jupe en laine écarlate, un soulier de cuir à patte, complètent cet ajustement. On attache à la ceinture les fichus de laine frangés, donnés par le fiancé, et aussi le cordon, nommé *pengtrossen* supportant plusieurs sacs en cuir brodé qui contiennent la petite cuiller en argent à manche court, le couteau, la fourchette, de petits étuis à aiguilles, et des objets menus à l'usage de la ménagère.

Le moment choisi est celui de l'échange des cadeaux entre les fiancés. Le garçon vient d'offrir quelque joyau, et observe en souriant le succès de la surprise. La fille, nantie de son petit livre de prière qui, probablement, lui a été donné de même, va offrir à son tour les gants de cheval en peau de Suède et l'ample mouchoir, brodé de sa main.

(Voir, pour la provenance des documents et les renseignements bibliographiques, la notice de la pl. BS.)

416



SUÈDE ET NORVÈGE

PAYSANS.

11	12	2	1	5	4	3
10		9	8		7	6

Les n^{os} 1, 2, 3, 4, 5 représentent des habitants de la Dalécarlie, en suédois *Dalarna* (pays de vallées); c'est une province septentrionale, montagneuse et sauvage, au climat rude, où l'on exploite des mines de cuivre, de fer, de plomb et des carrières de porphyre. — La population de cette partie de la Suède est malheureuse et émigre souvent dans les parties plus fertiles du royaume.

Les n^{os} 1, 2 représentent des habitants de Mora en costume de travail; ce sont des horlogers vendant leurs produits; l'horlogerie est une des principales industries de la Suède.

N^{os} 3, 4, 5. — Famille de Leksand en habits du dimanche; ces vêtements sont les mêmes dans tout le pays environnant: la couleur d'une seule pièce du costume, comme le tablier, par exemple, suffit pour distinguer une commune de l'autre.

Le n^o 6 appartient également à la Suède, mais dans la partie la plus méridionale, la Scanie, où les habitants sont beaucoup plus aisés. — Le charmant costume représenté est celui d'une riche paysanne de cette province.

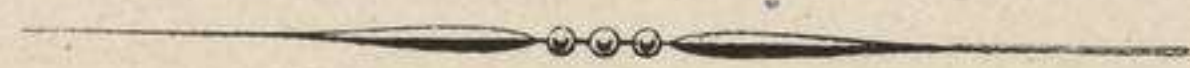
Les numéros suivants représentent des Norvégiens en habits de cérémonie.

Les n^{os} 7 et 8, deux habitants de Sætherdalen en costumes de mariés.

Le n^o 9, une mariée d'Hardanger; le n^o 10, la fille d'honneur de la mariée.

Les n^{os} 11 et 12 figurent aussi des mariés dans leur costume; ce sont des paysans d'Hitterdalen.

Ces costumes proviennent de la magnifique collection de mannequins en grandeur naturelle, reproduisant les nationaux des diverses provinces de la Suède et de la Norvège, dont une partie a figuré à l'Exposition universelle de 1867, à Paris.





SUEDE ET NORVEGE

SWEDEN AND NORWAY

SCHWEDEN UND NORWEGEN



IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Urrabieta lith.

SUÈDE

PARURES ORFÈVRIES A L'USAGE DES PAYSANNES SUÉDOISES
ET NORVÉGIENNES.

N° 1. Plaque centrale d'un collier de suspension dont le tour du cou se compose de cinq rangées de cordons finement tressés. — Plaque rectangulaire, dorée, couverte d'un filigrane d'argent, mêlé de perles et de pierres de couleurs taillées en brillants, c'est-à-dire, en relief, avec une table ou facette principale, quelle que soit leur dimension, et fixées par un sertissage. Une pierre de couleur forme immédiatement une pendeloque centrale mobile; elle est encadrée par une chaînette en demi-cercle suspendant une autre pendeloque, du jeu le plus élastique. Ce joyau est norvégien.

Tous les bijoux de cette planche, sauf les couronnes, étant régulièrement réduits de moitié, cette plaque, dans sa plus grande largeur, mesure environ 8 centimètres.

N° 2. Couronne de mariage. — Forme rayonnante; cuivre doré et argent. Filigrane en ajouré. Rubis et émeraudes. Des pendants en facettes, rapprochés et mobiles, tombent du cercle supérieur, et brillent d'un éclat changeant au moindre mouvement. Type norvégien. Cette couronne est du genre de celle, encore plus évasée, que porte la mariée de Hardanger, n° 9, pl. ayant pour signe la Corde.

Cette fleur d'oranger du pays, la couronne de mariage, que la Suédoise ou la Norvégienne ne porte qu'une fois dans sa vie, ne pare pas le front de la vierge seulement le jour de la cérémonie nuptiale. Dans le Hardanger, par exemple, d'où est tiré cet exemple, les fêtes du mariage durent une huitaine de jours, pendant lesquels la « fiancée couronnée, » comme on l'appelle, reste parée de tous ses atours, bagues, colliers, chaînettes, épingles et couronne. Cette dernière est faite de façon qu'en appuyant sur un ressort secret on la détache de la tête. Le huitième jour, c'est la mariée qui donne elle-même le signal de la fin des réjouissances; elle touche du doigt le point invisible qui fait ouvrir la couronne, et rend à la chevelure d'or toute sa liberté, pour la dernière danse joyeuse à laquelle elle se livre avec son époux. Puis la musique se tait, et tout le monde disparaît; chacun s'en va sans saluer personne.

N° 3. Broche, argent doré.

N° 4. Ceinture de laine rouge, bordée de vert, sur laquelle est fixée l'orfèvrerie, en plaques rectangulaires et accotées, de manière à ne pas empêcher la souplesse. — Mode de très haute antiquité, familier au moyen âge, et à l'usage des Lapons. Aux approches de l'agrafe, le tissu est plus dégagé. L'agrafe est en crochet. De petits disques, présentant leur convexité et suspendus à un anneau mobile, donnent un éclat mouvementé à cette ceinture étroite; le mouvement les fait entrechoquer. Les plaques dorées sont de l'estampage; l'agrafe et la rondelle qui l'avoisine sont filigranées d'argent et ornées d'une pierre de cou-

leur. Cette ceinture, très typique, est celle de la mariée de Vos et de « sa fille d'honneur, » laquelle, en général, doit être une femme mariée. (Voir nos 21 et 22, pl. ayant pour signe le Chien de fusil.)

N° 5. Plaque centrale d'un collier du genre n° 1, mais de proportion moindre. — Quatre rangées de chaînettes forment le tour du cou; deux sont agrémentées de perles de verre soufflé, les deux autres de fusées de laiton en figures de bobines. Pierres de couleur taillées en briquettes. Bijou norvégien.

N° 6. Bague en or, type norvégien, islandais, et aussi lapon, dans son principe. Les petits glands mobiles sont ronds comme des grelots et s'entre-choquent avec une certaine résonnance. Dans la bague laponne, n° 126, ce sont des anneaux tordus qui tiennent la place des grelots.

N° 7. Cet exemple comporte deux pièces indépendantes formant parure, telles qu'elles se trouvent disposées sur la poitrine. La broche attache la chemise, le collier s'étale au-dessous sur le corsage. Le système de suspension du collier assure l'étalage du bijou, les plaques intermédiaires et régulièrement espacées servant à maintenir les trois chaînettes à distance et sans mélange possible. Cette jolie parure est suédoise. Fond doré, filigranes d'argent, rubis et émeraudes.

N° 8. Boucle d'oreille en argent ajouré, ayant la figure d'un croissant. — Le cercle fin se passe dans le lobe de l'oreille. Une chaînette y soutient intérieurement une étoile en pendant, à jeu libre. Dans les rinceaux du filigrane, de petits brillants en rosettes, deux rubis, tout encastés, et de petites étoiles mobiles en argent se trouvent appendus. Le goût de ce bijou délicat le rapproche beaucoup de la joaillerie persane, telle qu'elle se montre dans la planche ayant pour signe le Seau, nos 20 et 21. Type norvégien.

N° 9. Broche de corsage, argent doré ou cuivre. — Cette parure, d'un métal unique, se trouve sur la poitrine de la mariée de Hardanger. Son mode est des plus typiques; le fond est occupé par deux rangées de petits ronds en bossage, de chacun desquels pend une pièce mobile, un disque concave, ou une croix byzantine; la mobilité les fait briller tour à tour, comme elle les fait bruire.

N° 10. Pendeloque en forme de cœur, avec pendants à disques mobiles se superposant. — On porte les bijoux de ce genre, suspendus au cou par un cordon, assez bas au devant du corsage. Celui-ci, qui est norvégien, est à fond doré, filigrané d'argent et orné de rubis.

La pendeloque, en forme de médaillon ou en figure de cœur, s'ouvre souvent, et, reliquaire de l'amour, elle renferme quelque tendre souvenir. Parfois ce qu'elle contient est un présent symbolique, comme la minuscule éponge, remise par le fiancé, qui est un emblème de la propreté que la femme doit apporter dans son ménage.

La forme du cœur, si nettement accusée encore dans les agrafes des ceintures, nos 4 et 19, dans le contour des pierreries centrales de la plaque du collier, n° 1, ainsi que sur le plat de la coiffure de la mariée de Vos, n° 23, semé d'ornements d'applique dont l'intention n'est point douteuse; la forme du cœur, disons-nous, donnée au médaillon de cou contenant le gage le plus cher, et qui est toujours celle du joyau dont la fiancée bretonne orne sa poitrine, est depuis longtemps une des plus affectionnées parmi les populations du Nord. Ce symbole, si généralement adopté par les septentrionaux, semble être une originalité qui leur fut propre pendant un certain temps; et il y a apparence que c'était pour la faire ressortir que le Danois Alfred le Grand, roi d'Angleterre, fit inscrire sur le filigrane d'un émail, d'industrie byzantine, conservée à l'Ashmolean Museum d'Oxford, que ce joyau, qui a la forme d'un cœur: « Alfred le Grand l'a fait faire. » Le Frank Charlemagne est le roi de cœur dans le jeu de cartes.

- N° 11. Pendeloque en forme de croix, portée aussi par une chaîne de cou. — Fond doré, filigrane d'argent, rubis et émeraude; perles aux angles intérieurs des bras; à leurs extrémités et en bas, disques dorés concaves, mobiles, se superposant. Type norvégien.
- N° 12. Autre pendeloque en forme de médaillon, légèrement convexe, également supportée par un cordon de cou. — Fond doré, filigrane d'argent, sans pierreries. Le centre des différents disques est occupé par une perle métallique en forme de grelot mobile; les pendants se prolongent par des pièces de monnaie du pays, attachées à un anneau, et soutenant chacune trois lamelles à jeu libre, qui se superposent et bruissent. Le filigrane en compartiments réguliers, et les grelots brillants tenant lieu de pierreries, font de ce bijou l'un des plus originaux du genre. Il est norvégien; la mariée de Hardanger le porte.
- N° 13. Ceinture composée d'appliques sur cuivre de plaques en cuir estampé, reliées entre elles par des charnières à fiche. — Chacune de ces plaques soutient deux anneaux mobiles. Cette ceinture est norvégienne; le système en est très ancien, et toujours conservé chez les Lapons.
- N° 14. Grande croix de suspension que la mariée de la Scanie porte à la hauteur de la ceinture, et dont les nombreux disques concaves, appendus, mobiles, superposés, doivent bruire d'autant plus que le cordon de cou est plus prolongé. (Voir le n° 6 de la pl. ayant pour signe la Corde.)
- Nos 25 et 26. Rondelles qui se portent par paires et qui entrent dans la parure de la mariée de la Scanie, avec la croix précédente. — Les grandes, en simple bossage, sont en cuivre ou en argent doré, et fixées sur un fond de laine rouge plissé en rayonnement. Elles s'attachent de chaque côté du corsage au-dessus de l'autre, qui est de moindre dimension et fixée sur un même fond de laine; les petites rondelles sont un peu plus ornées que les grandes; à leur centre se balance le petit disque convexe.
- N° 15. Double bouton servant d'agrafe au col de la chemise. — Du centre de chacun de ces boutons d'une certaine convexité tombe une chaînette en pendant, supportant une croix byzantine, dont chaque bras et la partie inférieure se terminent à leur tour par de petits anneaux mobiles affectant la forme d'une bague à gros chaton; quelques nielles décorent l'argent de ce bijou. La fille de Hardanger, n° 25, pl. A couronné, porte ce double bouton. Parfois cette agrafe est mise en double, une de chaque côté de la poitrine.
- N° 16. Broche en argent, en disque légèrement convexe, d'où pendent

cinq petites plaquettes en losange, en soutenant une autre en figure de cœur renversé; pendants doublement articulés. Type norvégien.

- N° 17. Broche d'un métal unique, joliment formée en rond par six têtes nimbées d'un rayonnement de coquillage, qui rappellent certaines conceptions étrusques. Provient de la Norvège.
- N° 18. Grande pendeloque en cuivre doré, soutenu par un cordon que la paysanne de Télémark cache sous le repli du col de sa chemise. — Cette parure, que l'on voit sur la pl. ayant pour signe la Corde, n° 12, s'étale sur un corsage tout de lingerie et descend de la base du cou jusqu'à la ceinture. Cette pendeloque, d'une orfèvrerie rustique par excellence, uniquement composée de bossages et de disques convexes mobiles, bruissant au moindre mouvement, est d'un éclat tout particulier, chaud, sans être jamais excessif, et jamais éteint, la lumière y renvoyant infailliblement de partout quelque étincelle.
- N° 19. Double plaque de l'agrafe de ceinture. — Fond doré, filigrané d'argent; petits brillants. Le milieu, qui cache le crochet, porte le petit disque convexe mobile. Chaque plaque en porte elle-même trois, des plus minuscules. Type norvégien.
- N° 20. Agrafe, fond doré, filigrane d'argent, rubis et émeraudes. — Cette agrafe, en deux parties, est de celles qui s'emploient sur la poitrine pour fermer la lingerie. Type norvégien.
- N° 21. Couronne rayonnante, en cuivre repoussé et doré, surmontée d'étoiles d'où pendent des plaquettes mobiles de petite dimension que l'on retrouve de même plus bas, et dont le jeu, qui les fait briller, est facilité par l'évasement de la couronne. Cette coiffure nuptiale est celle de la mariée de Sondmor, pl. A couronné, n° 28. Dans ce dernier exemple, la partie pleine du métal disparaît presque entièrement sous la couronne de fleur qu'on y ajoute.
- N° 22. Cette autre couronne, ajourée, et de dimension beaucoup moindre, et qui paraît d'abord être une couronne d'enfant, semble être aussi une couronne nuptiale. Forsell, en représentant la mariée de la paroisse du Wingaker, dans la Sudermanie, la montre avec une couronne de ce genre, posée sur le haut de la tête et s'inclinant en arrière. Le costume de cette mariée, affublée des paniers de la Pompadour, chaussée de ses mules, décolletée, contrairement aux traditions pudiques du corsage suédois et norvégien, paraît avoir été une de ces tentatives auxquelles on doit rattacher cet essai de la diminution du volume de la couronne. Les amours qui portent en se jouant le bandeau de l'hyménée, sont bien une allégorie dans le goût du dix-huitième siècle. Cette petite couronne suédoise est en cuivre repoussé.
- Nos 23 et 24. Coiffure de la mariée de la paroisse de Vos, sous deux aspects. (Voir cette coiffure portée, n° 22, pl. ayant pour signe le Chien de fusil.) — Ce carton plat, coiffure de la mariée, porte aussi le nom de couronne; il est recouvert de laine brodée, de plaques en cuivre doré additionné de filigranes d'argent. Autour règne une suite de pendants mobiles en argent, filigranés à jour, et se terminant par les petits disques sonores d'un usage si général; la suite de ces pendants s'arrête de chaque côté à l'espèce de corne avancée d'où les derniers pendants qui descendent en accompagnant le visage sont de plus de longueur et d'importance. Des verroteries de couleur, reluisant sur le plateau, ajoutent encore à l'éclat de cette coiffure.
- Le principe de cette couronne nuptiale est exceptionnel; car c'est la forme rayonnante qui est le plus généralement employée, aussi bien en Suède qu'en Norvège, en Dalécarlie comme dans le Gulbrandsdal.

Cette joaillerie de paysan, ces couronnes de si mirifique apparence, dont la description appelle les expressions d'or, d'argent, de brillants et de perles, etc., ne sont en réalité que du clinquant; l'or n'est souvent qu'une feuille légère; l'argent, qu'un étamage; l'orfèvrerie, un estampé. — Le verre soufflé fait les perles; les diamants sont du cristal, et l'estimation de la parure la plus brillamment constellée ne saurait monter bien haut, lorsqu'on voit ce que coûtent les blocs de verre de toutes couleurs à débiter, que l'on appelle « masses » dans le commerce des lapidaires faussetiers, où ils se vendent au kilo: Le strass de première qualité, 4 fr.; le rubis, 8 fr.; l'émeraude, de 6 à 8 fr.; le grenat, de 6 à 10 fr.; etc.



SUEDE

SWEDEN

SCHWEDEN

BQ

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Spiegel lith.

Cependant toutes les pierreries ne sont pas entièrement des produits chimiques; la Laponie est un des pays de l'Europe les plus riches en cristaux, que les naturels appellent « diamants, » ce qui les flatte, paraît-il. Ces cristaux, que l'on détache des pierres et des rochers, sont de formes inégales, parfois d'une transparence assez limpide, souvent, au contraire, traversés de veines, sillonnés de fentes, hérissés de bosses. Les lapidaires suédois en tirent cependant parti, et les polissent et les taillent comme des Sancy et des Régent. On trouve aussi dans la Laponie des améthystes pâles et comme obscurcies de petits nuages, des topazes un peu trop blanches, et d'autres pierres très dures qui ne manquent pas d'éclat sous leur teinte cendrée, et que l'on garde à l'état de *cabochon*, par la difficulté de les tailler. Les perles mêmes ne sont pas inconnues en Laponie : il y en a plusieurs bancs dans les rivières, seulement il ne faut pas demander à ces frileuses du pôle, ni la vivacité, ni l'éclat, ni l'eau, ni la chaleur et la lumière, ni l'orient des perles d'Asie; elles sont assez grosses et parfaitement rondes, mais leur blancheur est pâle et mate.

Certes, une parure gemmée, uniquement composée avec ces éléments locaux, en recevant une harmonie toute particulière, serait d'un autre prix que les verreries des orfèvreries de pacotille que l'on voit ici. Cependant, tout inférieure que soit cette orfèvrerie dans sa qualité, comme il serait pour ainsi dire inouï que dans ce pays des traditions la joaillerie des parures ne s'y rattachât pas, plus ou moins, il importe d'en examiner les caractères.

Nous nous bornerons à indiquer ce qui est de nature à démontrer la parenté directe, la filiation certaine du clinquant suédois et norvégien. On a longtemps soutenu que l'influence byzantine s'y fait sentir, vu les rapports de ces pays avec le Midi, ainsi que la présence de Scandinaves illustres dans l'entourage des empereurs d'Orient. En examinant de plus près, il semble qu'il y ait lieu de revenir sur ces présomptions trop faciles; et peut-être, au contraire, les Scandinaves, venus du Nord, avec leurs armes et leurs parures travaillées dans le goût reconnu comme celui des Scythes, ont-ils contribué à l'introduction des modes de l'orfèvrerie, d'importation asiatique, qui devaient envahir Byzance et, en quelque sorte, y révolutionner la joaillerie.

Le génie des anciens Scythes, en ce qui concerne l'emploi des métaux et des gemmes, apparaît dans l'histoire de l'art comme tout autre que celui des Égyptiens, des Grecs et des Étrusques. Il se révèle avec une puissante unité, soit qu'il s'agisse du jeu d'un métal unique, ou du jeu d'un métal allié à celui des pierreries. Sans entrer dans le détail de la parure des fonds, soit que ceux-ci soient meublés par les bas-reliefs des *drakslingor*, les entrelacements à l'infini du dragon celtique, soit que ces fonds se trouvent occupés par les rinceaux d'un filigrane, ce qui constitue l'unité d'un même souffle, d'un même génie, c'est la mise en relief des éléments divers faite avec une décision, une vigueur et une science tout à fait particulières. C'est une même inspiration qui, à l'époque de l'âge du fer en Scandinavie, avait fait donner aux orfèvreries, en métaux combinés ou non, les fortes saillies, bien autrement aiguës que les bossages des parures et armes de la pl. AR., et qui, plus tard, sous l'influence d'un besoin artistique analogue, a fait mettre sur les surfaces orfévries les pierres de couleurs dans un haut relief. C'est la même inspiration qui a fait ajouter à cette orfèvrerie de petites pièces mobiles, soit pendantes, soit incrustées dans les fonds, auxquelles on a donné la forme d'un timbre, d'un tout autre effet que celle du sequin. Car le disque convexe, suspendu et mobile comme le sequin, outre qu'il est de bien autre relief, accrochant inmanquablement la lumière et la renvoyant en vives étincelles, est d'une bien autre résonance que le sequin plat. L'emploi des chaînettes, inséparable de la joaillerie à compartiments des Kabyles, dans laquelle on rencontre des principes si voisins de ce qui vient d'être expliqué, et qui semble d'origine phénicienne, est en quelque sorte non moins inséparable de la bijouterie gemmée scythique, et en confirme l'origine franchement asiatique. Seulement, le petit disque en forme de timbre, coupole accrochant toujours une vive étincelle, sans avoir l'épaisseur du gland, ni les inégalités des plaquettes, le petit disque présentant sa convexité, et faisant bruire son métal touché sur un seul point, selon la loi la plus nette de la résonance, fut une trouvaille scythique. Elle est si heureuse, que les petits disques seuls, combinés avec des surfaces en simples bossages, suffisent pour faire encore de la parure rustique en simple cuivre doré, l'une des mieux réussies, et celle qui a conservé le plus de caractère parmi les joailleries suédoises et norvégiennes. La matière est de peu de prix, l'emploi est franc, et ce n'est pas du clinquant mensonger. A tous les égards, cette heureuse rusticité est digne d'intérêt.

Nous n'insisterons pas d'avantage sur les origines; il suffit de signaler ici que les caractères de la joaillerie des Scythes consistent principalement : 1° Dans l'apposition des pierreries, conservant leur relief sur la surface orfévrie où elles sont serties; mode essentiellement différent de l'incrustation dans le métal des pierres ou des matières colorantes, y formant table, telle que la pratiquaient les anciens Égyptiens et les premiers Byzantins; 2° dans l'addition de pendants, délicats, mobiles, plus ou moins nombreux, plus ou moins légers, ayant la souplesse des chaînettes, et ou plus moins prolongés; 3° dans une autre addition de petits disques, en forme de demi-coupole, suspendus par leur bord supérieur à un anneau mobile, à la façon des sequins; mais dont ils diffèrent sensiblement au fond.

La bijouterie gemmée et filigranée de la Suède, tout altérée qu'elle soit dans le détail, se ressent encore du souffle du génie créateur qui a fait prévaloir le genre. Les pierres taillées selon les coupes que l'on donne au diamant, sont assurément d'un mode de détail relativement moderne ; les filigranés en usage diffèrent de ceux de la très haute antiquité conservée par le Kabyle : ce ne sont plus le double fil tordu, fixé par des griffes, et le fil simple, soudé sur le fond, distribuant les volutes de la fougère ; autant de caractères que, selon les archéologues spéciaux, on ne peut guère faire remonter au delà du onzième siècle. Mais ces modifications, résultant des progrès de l'industrie, n'empêchent pas que les principes fondamentaux de la bijouterie gemmée des Scythes, la mise en relief des pierreries, les pendants mobiles, etc., ne subsistent toujours, et ce par une filiation directe, parmi les Suédois. Quant à la parure de cuivre, sans pierres ni filigranes, la plus rustique de toutes, mais non pas la moins heureuse dans sa franchise, non seulement celle-là apparaît avec toute la pureté de ses origines, mais il semble que, par la sobriété des moyens et son économie foncière, elle constitue à elle seule une joaillerie populaire de haute antiquité. Par une contradiction qui n'est qu'apparente, il se trouve que la bijouterie de cuivre, sans autre addition, est surtout restée en usage chez les paysans des contrées que leur situation rend les plus aisées en Suède et en Norvège, dans la Scanie, « le grenier de la Suède, » à la physionomie de parc anglais, ainsi que dans le Télémark, « le pays du lait caillé, » le paradis de la Norvège. Ces provinces, les plus méridionales, sont celles où la vie agricole est de beaucoup la plus abondante ; celles où, naturellement, les populations se sont le plus anciennement fixées, et où l'homme de la terre, rétribué par son travail sur place, devait rester le plus immuable.

Les joailleries gemmées, à fond d'or, à filigranes d'argent, simulations du grand luxe seigneurial, à l'usage des paysannes, sembleraient contraires à la sévérité des époques du moyen âge, aux injonctions des ordonnances somptuaires, si l'on ne voyait que, par ces ordonnances mêmes, les filles, si généralement favorisées dans la société germanique, étaient expressément autorisées à en faire usage. Les édits restrictifs qui permettaient aux filles ce qu'ils défendaient aux autres femmes, sont en grand nombre, et il suffit d'en citer un seul pour en montrer l'esprit, le même que pour tous ceux des populations germaniques de l'Allemagne, de la Scandinavie, de la Suisse. Voici, en effet, ce qui était édicté chez les Germains de la Suisse, à Zurich, en 1371 :

« Le bourgmestre et le conseil décident à l'unanimité, qu'une femme mariée ou veuve, ni une dame, ni les béguines, ni autres dames, ne pourront plus mettre à un foulard, au bout, ni voile ni autre étoffe, ni de soie ni de fil, mais qu'elles devront le porter tel qu'il a été tissé ; elles ne devront pas non plus porter chapeau en couronne, de soie, d'or, d'argent ou de pierres précieuses, ni capes de soie garnies d'or ou de pierres précieuses. *Mais aux filles et demoiselles ces pièces ne devront pas être défendues. Les demoiselles pourront, comme elles l'ont fait jusqu'à présent, porter de l'or, de l'argent, des perles et de la soie.* »

Ces bijoux qui, nous le rappelons, sont tous réduits régulièrement de moitié environ de la grandeur originale, proviennent tous, sauf les couronnes, de l'exposition internationale de 1878, Section suédoise ; ils font partie du Musée d'ethnographie scandinave de Stockholm.

(Voir, pour les renseignements bibliographiques, la notice de la pl. B.S.)



418
BP

SUÈDE

L'HABITATION EN BOIS. — LA FORME DE LA VIE RUSTIQUE. — TYPE D'INTÉRIEUR. —
USTENSILES EN BOIS DU PAYSAN.

La chambre représentée provient d'une « maison à plafond chevronné » (Ryggastuga); type ancien qu'on rencontre en petit nombre dans plusieurs provinces. L'exemple est du district de Halmstad et d'Arstad, dans le Halland.

Le bois de sapin dont la maison rustique norvégienne et suédoise est généralement faite (en Scanie, on emploie la brique de Hollande) est, de tous les matériaux, celui qui convient le mieux pour le climat. La brique et la pierre y conservent presque toujours une certaine humidité, rendant le séjour à la maison malsain, désagréable; elles s'y détériorent en peu de temps. Avec le bois, isolé du sol par une fondation, ou portant sur le granit d'un rocher, non seulement il n'y a pas d'humidité à craindre, mais comme le bois durcit à l'air, l'habitation devient d'une solidité que le temps augmente. Aussi est-ce le nombre des années de la *pirtti*, la maison finlandaise de caractère national, qui en fait la valeur; telle *pirtti*, remontant à plus d'un siècle, défie l'acier de la hache, qui se brise et vole en éclats sur son bois.

L'habitation en bois, que l'abondance de la matière dans la contrée paraît d'abord expliquer suffisamment, fut cependant, en Scandinavie, une importation asiatique; le mode en est médique; et lorsque les Arias-Germains se présentèrent dans « le chemin septentrional, » « *le Nordweg*, » parmi des populations jusqu'alors enfouies sous terre, se contentant des plus tristes retraites et des plus sordides demeures, ils en apportèrent avec eux le principe. Leurs abris ambulants, leurs charrettes aux larges toitures, au coffre débordant pour contenir la famille et ses richesses, formant un étage auquel on accédait latéralement par une échelle extérieure mobile, y devinrent le chalet; c'est-à-dire, un véhicule dont, en le fixant, on a détaché les roues, mais qui a laissé à la demeure l'empreinte de son coin primitif. L'échelle mobile, devenue l'escalier tenu au dehors, contre toute logique, malgré l'inclemence du climat, suffirait seule à rappeler l'origine du chalet.

La maison d'Ornas, pl. BS, n° 54, est un des plus vieux exemples de la configuration générale du chalet encore debout. Le chalet suisse, frère du norvégien, a roulé plus loin; c'est, au fond, leur seule différence.

L'habitation roulante était naturellement séparée de toute autre; aussi le chalet reste-t-il isolé. Toutefois, l'isolement de l'habitation tient encore à d'autres causes, signalées par Tacite comme un trait de race: « Les peuples de la Germanie ne souffrent pas des demeures contiguës. Ils vivent séparés et dispersés, selon qu'une fontaine, un champ, un bois leur a plu. Leurs villages ne sont point, comme les nôtres, formés de maisons qui se joignent et se tiennent. » (*La Germanie*, par. XVI.)

Le village suédois ou norvégien est, en effet, loin de ressembler à nos agglomérations rurales; il est souvent dispersé sur une étendue de plusieurs lieues: les maisons sont disposées, selon le caprice, à travers les vallées ou suspendues aux flancs des collines, chaque famille vivant isolément dans son habitation. La paroisse est la réunion de plusieurs villages, souvent fort distants les uns des autres. Le point de ralliement de la communauté éparse est l'église, bâtie au milieu du cimetière, et généralement entourée d'arbres. C'est là que, le dimanche, les paysans arrivent sur une petite charrette avec leurs femmes et leurs enfants, et qu'après le sermon on se livre à la danse ou à des exercices gymnastiques.

La forme la plus complète de la demeure rustique en bois se rencontre dans l'agglomération du *gaard* norvégien, dont le nom intraduisible, qui se prononce *gôr*, paraît surtout désigner une enceinte. Le *gaard*, qui a le caractère d'une ferme, n'est point un bâtiment formant corps; il se compose de cabanes indépendantes les unes

des autres, tenant lieu, chacune, d'une pièce d'affectation particulière. La principale de ces constructions en bois, conservant souvent la forme du chalet, sert au coucher de la famille : le maître hospitalier y admet le voyageur; une autre sert au coucher des gens de labeur; une autre renferme les provisions; une autre, les ustensiles de travail; une autre sert de grange ou d'écurie; une autre enfin, particulièrement tenue à l'écart, contient le four. Cette dispersion, précaution prise contre les dangers d'incendie, existait aussi dans les anciens palais médiques, décrits par Homère. Dans un pays où l'eau, si souvent gelée, serait d'un tardif secours pour combattre la propagation de l'incendie, le Lapon lui-même ne met pas, selon l'expression du proverbe, tous ses œufs dans le même panier; il ne garde pas dans sa tente certaines fourrures, et loge au dehors la réserve de ses vivres, à proximité, sous un abri spécial.

Souvent le personnel d'un seul gaard forme toute la composition d'un village. Cette existence isolée, au milieu des bois et des montagnes, a non seulement contribué à donner au Scandinave un caractère méditatif et observateur, mais l'a, de plus, rendu très particulièrement industriel : un gaard est tout un petit monde de laboureurs et d'ouvriers, parmi lesquels le maître forge lui-même ses instruments, ferre ses chevaux, répare ses voitures. Éloigné de tout, il faut y être approvisionné de tout, et l'on doit y savoir suppléer par sa propre industrie à tout ce qui peut manquer. Les filles du gaard tissent la toile, fabriquent et façonnent les habits de « *vadmel*. » Plus d'un gaard des riantes vallées du Guldbrandsdal, dans le Dovre-field, se trouve à huit ou dix lieues de l'église paroissiale. Les villages sont parfois si singulièrement rares que, sur la route de Christiania à Drontheim, dans un espace de cent cinquante lieues, Ampère n'en rencontra pas un seul; chaque famille vivait dans son gaard.

L'existence du villageois, agriculteur, pasteur, mineur ou pêcheur, est de la même nature que celle de l'homme du gaard; c'est la vie générale des campagnes. Il y a cinquante ans, et sauf la Scanie, où la physionomie du village différait déjà sensiblement, il n'existait pas encore aux environs de Stockholm même, une seule paroisse dont les maisons fussent agglomérées; elles étaient toutes formées de petits villages de dix à douze maisons au plus, parfois groupées autour de quelque château, le plus souvent isolées. Aussi, dans de semblables localités, où aucun artisan spécial n'aurait trouvé à vivre, le paysan était-il tout à la fois laboureur, cordonnier, forgeron, et obligé à non moins d'industrie que l'homme du gaard.

C'est cet isolement de populations contraintes de se suffire à elles-mêmes, et confectionnant de leurs propres mains les ustensiles et les objets nécessaires à leurs besoins, qui a puissamment contribué à la conservation des formes et des types du matériel domestique, dont quelques-uns remontent parfois à un passé si lointain, qu'on leur attribue des sources laponnes, reconnaissables d'ailleurs, suivant les archéologues du Nord, dans le goût d'un grand nombre d'objets à l'usage des paysans.

Parmi les populations pastorales surtout, l'isolement est si grand, que le *saeter* norvégien (*saeter* implique l'absence de culture), petite ferme isolée non habitée l'hiver, ne l'est souvent pendant l'été que par une jeune fille, s'occupant seule du pâturage des moutons et des vaches.

La chambre représentée appartient à l'une de ces cabanes faites de troncs de sapin équarris ou bruts, posés horizontalement les uns sur les autres, reliés entre eux par de simples chevilles de bois. Les interstices étant bourrés de mousse mélangée à de la terre glaise, on a ainsi un abri permettant de braver le froid le plus intense. Le toit se compose d'une charpente légère recouverte d'écorces de bouleau, par-dessus lesquelles on entretient souvent un gazon assez épais pour être fauché; lorsque quelque apprenti voisin permet l'escalade du toit, la chèvre, le mouton même, y trouvent un gras pâturage. John Carr dit n'avoir jamais vu d'herbe aussi verte et haute que celle des toits des maisons d'Upsal. Ce revêtement, considéré comme diminuant les dangers du feu, est, en effet, d'un usage fort répandu, et donne au toit des grandes comme des petites maisons un aspect des plus riants. Il en est même qu'un soin particulier enrichit de plates-bandes de fleurs. Toutes les constructions du gaard sont généralement ainsi couvertes.

Les maisons du genre représenté ne comprennent ordinairement que deux pièces : une espèce de vestibule dont la porte d'entrée est à peine haute de quatre pieds; une chambre commune où la femme file, où l'homme a son établi, où se fait la cuisine et où l'on couche; une seule fenêtre en tabatière l'éclaire, placée du côté du midi. Avant l'apparition de l'horloge et de sa boîte, c'était une armoire qui en tenait la place. Lorsque les rayons du soleil donnaient sur cette armoire, c'était l'heure du déjeuner; quand, au contraire, par suite de l'évolution terrestre, les rayons frappaient le poêle placé en face de l'armoire, c'était l'heure du dîner.

On n'a pu introduire ici le poêle qui compléterait l'ensemble de la pièce; il est de forme circulaire, construit en briques, haut environ de quatre pieds : son tuyau donne dans la cheminée du fourneau de cuisine. Cette cheminée s'élève au-dessus du toit; elle est garnie intérieurement d'une planche carrée attachée à un long bâton où tient une corde, pour pouvoir ouvrir et fermer à volonté. Dans la cheminée se trouve une pince en fer où l'on place une branche de sapin, que l'on allume pour éclairer l'intérieur de la chaumière.



SUEDE

SWEDEN

SCHWEDEN

B-P

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Schmidt lith.

Dans cette pièce, il n'y a qu'un lit destiné au chef de la famille et à sa femme; tout le reste dort sur les bancs placés le long des parois, bancs garnis de paille ou de peaux de mouton; quelquefois, rarement, d'une literie véritable. En certains endroits, on loge dans le dessous du banc l'oise couveuse. Enfin, dans des logis de ce même genre, on rencontre aussi dans l'alcôve des lits en grabats superposés, comme chez les pêcheurs de la Hollande et chez le vieil Armoricaïn.

Ces petites maisons, que le paysan bâtit lui-même sur quelque rocher, sont le plus généralement peintes à l'extérieur d'un rouge foncé. L'homme, obligé d'y séjourner pendant une longue partie de l'année, s'applique à l'embellir, à l'égayer avec des décors de sa main, qui cachent la nudité intérieure des parois. La femme a filé, tissé, blanchi, brodé la toile; le paysan l'illustre de ses peintures. Bruyamment coloriées, à la manière d'Épinal, ces enluminures, faites à l'eau, sont des images dont la facture rappelle celle du moyen âge. Elles pourraient même remonter à cette époque, si, du premier coup d'œil, on n'y voyait figurer des redingotes, des gilets, des pantalons qui brillent là d'une splendeur particulière. Des Noé et des David peuvent en être affublés. Il est telle de ces peintures où l'on voit les frères de Joseph se rendant en Égypte, le pied dans l'étrier, habillés en généraux du dix-neuvième siècle, le tricorne avec son plumet au vent, et aux dents la pipe d'écume.

Parmi les sujets traités ici, on trouve, au drapeau en bande qui pend au-dessous de la fenêtre, la naissance du Christ; sous la toiture, Noé entrant dans l'arche avec sa famille; le sacrifice d'Abraham. Les enfants de Noé sont costumés en gens du dix-neuvième siècle, ainsi que les trois rois mages venant adorer le Christ qui se trouvent au dessous, montés en file, habillés selon le goût de 1836. Aux sujets bibliques le paysan en joint d'autres, empruntés à la vie de famille, auxquels se mêlent aussi quelques caricatures de la vie privée ou publique. L'enluminure qui couvre la lingerie de la porte semble un banquet de fiançailles, à en juger par la « vierge couronnée. » D'autres plus petites, formant suite, se remarquent auprès de l'armoire de l'horloge; elles paraissent du caractère de ces satires locales dont les paysans s'amuseut.

Des branches de sapin, hachées menu, semées ordinairement sur les planchers, remplissent la maison de leur odeur balsamique. Dans la belle saison, pendant toute sa durée et surtout aux jours de fête, ce sont des fleurs que l'on jonche sur le parquet. Cela est une coutume générale en Suède, suivie même dans beaucoup de maisons riches.

Le mobilier consiste ici dans la literie; une boîte à horloge; une petite armoire, espèce de secrétaire à deux corps, sur laquelle est posée la Bible; une table servant d'établi, à tiroir, et façonnée avec goût, chargée de divers utensiles et objets, tels que le pot pour contenir le beurre, marchant avec le rouleau pour le faire qui est appendu près de la porte; un chandelier trépied en fer peint, de très vieux modèle; quelques petits récipients en bois; la tabatière en cuivre jaune et rouge; la pipe; la blague en peau, un livre, etc.; sur le soubassement de cette table, les petits sabots de l'enfant.

Le long de la muraille, le banc, sur lequel l'homme est assis. Devant, au premier plan, le « bahut » en bois sculpté, armé de ferrures. Il contient des vêtements, des parures. La boîte ovale posée dessus servait particulièrement aux bonnets, aux chiffons légers. Les dessins en zones de la broderie en tapis dont cette boîte est décorée, ainsi que la vivacité des couleurs, se rapprochent des broderies armoricaines; ils en ont tous les caractères.

Le rouet est peint en vert, de même que le fauteuil de bois, qui ne figure pas ici. Sur le manteau de la cheminée, on voit deux chandeliers en terre cuite, dont l'un, à base carrée, est d'un double usage: on y brûle une bougie; en le retournant, il devient un candélabre où l'on en peut brûler quatre, une à chaque angle. Avec ces chandeliers se trouve une lanterne en vessie.

Sur la tablette fixée à la cloison de l'alcôve, on remarque: un autre chandelier en terre cuite, le plus rustique de tous; une assiette émaillée et peinte; la petite meule pour affiler les couteaux; au-dessous, pend la serviette aux bords travaillés. Le lit se cache sous des rideaux blancs, en toile rayée de bleu. Des tablettes, établies dans le triangle formé par la toiture de la cabane et parées de toiles frangées à dessins brodés en couleurs sur le blanc, rappellent le napperon de la crédence et la parure de l'autel. Ces tablettes sont couvertes de vaisselle de terre et de bois, mélangée d'utensiles de cuivre, d'étain, et même de verre. Le coquetier en bois de haute antiquité s'y rencontre avec une assiette en faïence émaillée, datée 1818; c'est un méli-mélo dont les matières et les couleurs variées ne manquent pas d'attrait. Le paysan, qui en tient le fond de ses ancêtres et se plaît à y ajouter, est fier de ce dressoir et n'en néglige pas la parure; à lui seul, le dressoir indique l'aisance de la maison.

Les deux époux sont des septuagénaires; la femme tient un papier déplié, qu'elle lit à haute voix; l'homme écoute avec attention, tout en s'occupant à débiter une carotte de tabac. Le rouet est silencieux, le chat se caresse en se frottant à la laine du jupon de sa maîtresse. Les costumes de ces paysans sont marqués d'un

coin déjà ancien. Le bonnet de soie en béguin porté par la femme a été en usage dans plusieurs provinces de la Suède jusqu'à une époque assez récente, il est très rare à l'heure actuelle. L'homme a déposé sa veste; son gilet, largement brodé en couleurs, est parfaitement clos, et renferme la cravate haute, sans nœud, mise en fichu; le bonnet est de laine rouge; la culotte et les bas d'un bleu foncé sont pareils; la jarrettière avec ses rubans rouges, les sabots blancs, complètent ce costume. La chemise est en toile.

L'isolement dans lequel sont montrés ces deux vieillards est une chose significative. Le Halland, au sol peu fertile, où les rochers, souvent énormes et en profusion, s'entassent les uns sur les autres, pays dans lequel on ne voit guère pour tout arbre que le genévrier rampant humblement sur la mousse dont les rochers sont couverts, le Halland, fort pittoresque, mais d'autant plus pauvre que la population y surabonde, est déserté par une partie de ses habitants pendant la belle saison; les bras valides vont en Scanie pour les travaux de l'agriculture, et c'est ce moment de la dispersion qui paraît avoir été choisi. Les pauvres vieux qui gardent la chambre, y relisent sans doute quelque lettre des enfants en exil.

Les ustensiles en bois, au sujet desquels, et par l'obligeante entremise de M. le colonel Staff, attaché militaire à la légation de Suède, M. Artur Hazelius nous a fait l'honneur de nous fournir des renseignements, sont tous œuvres de paysans.

N° 1. Cuiller d'alliance, employée le jour de la noce et servant au repas des mariés. — Il est d'usage que les deux cuillers soient taillées dans le même morceau de bois. Longueur, 1^m,20.

N° 2. Cafetière en bois sculpté et peint, d'un caractère commémoratif. — Le sujet peint sur la panse représente le mariage religieux; l'anse est ornée de têtes de chevaux. Objet norvégien. Hauteur, 0^m,35.

N°s 3 et 12. Cuillers en bois de la province de Herjeadale, nord de la Suède: l'une sculptée seulement, l'autre sculptée et peinte. 15 et 13 centimètres de longueur.

N° 4. Broc pour la bière, bois sculpté et peint. Norvégien. Haut., 0^m,20.

N° 5. Cuiller dont le manche est gravé et peint; sans désignation de lieu. Longueur, 0^m,10.

N°s 6 et 7. Tasses « pour plaisanter, » lorsqu'on est de bonne humeur. — Elles sont de petite dimension et réunies en groupes: deux ensemble avec un manche commun, ou trois sans manche; bois peint à l'intérieur et à l'extérieur; la double avec son manche mesurant 0^m,15, la triple, 0^m,12. Ces spécimens sont norvégiens.

Comme il est évident que l'on ne saurait boire à la fois dans deux tasses remplies, s'inclinant en même temps, il doit être, en effet, assez plaisant de s'y essayer. On peut se demander cependant si cette bizarre conception n'a point une autre origine que le badinage, et si ces petits

réipients, qui communiquent entre eux par un petit trou percé vers le haut, de manière que les liquides puissent se déverser d'une tasse dans l'autre, ne servaient pas jadis à quelque incantation, à des observations sur le mélange des liquides, de la famille des présages que cherchent encore certaines gens dans le marc, de café.

N° 8. Cuiller triple; bois ajouré et peint. Spécimen dalécarlien. Cette cuiller, dite aussi « pour plaisanter, » a 0^m,25 de longueur.

N° 9. Autre cuiller du même genre, double, en bois sculpté. Longueur, 0^m,17.

N° 10. Boîte ovale en bois sculpté et peint, servant à mettre les boutons. Norvège. Diamètre, 0^m,20.

N° 11. Jatte pour la bière, en bois peint à l'intérieur comme à l'extérieur. Cette coupe est en forme de nef, la proue en tête de coq surmontée de sa crête. L'extérieur, bordé de blanc, porte une inscription qui est un verset de la Bible. Cette coupe norvégienne mesure, y compris l'anse, 0^m,30 de longueur.

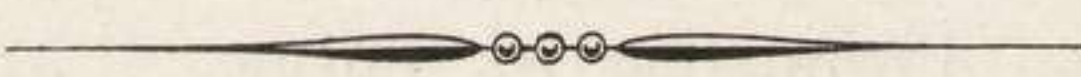
N°s 13 et 16. Boîtes pour le beurre; la décoration du bois de ces réipients, fine et claire, à linéaments réguliers, les rapproche du goût lapon. Ces boîtes sont norvégiennes; leur hauteur est de 0^m,30.

N° 14. Cuiller double de la Dalécarlie. Manche ajouré, orné à la partie supérieure d'anneaux mobiles qui semblent simuler le chaton d'une bague. L'intérieur de la cuiller est gravé. Longueur, 0^m,18.

N° 15. Cuiller à soupe, la « louche » de la Westrogothie; spécimen signalé comme très remarquable; elle a 0^m,30 de longueur.

Cet intérieur et ces ustensiles ont figuré à l'exposition internationale de 1878, à Paris, dans la section suédoise. Ils proviennent du Musée d'ethnographie scandinave de Stockholm.

(Voir, pour les renseignements bibliographiques, la notice de la planche BS.)





N° 1.



N° 2.

HOLLANDE

COSTUMES POPULAIRES DU COMMENCEMENT DU XIX^e SIÈCLE.

Planche N° 1.

1 2 3 4 5 6
7 8 9 10

Planche N° 2.

11 12 13 14 15
16 17 18 19

Fig. 1. — Costume de fiancée de la petite île de Marken, dans le Zuiderzée.

Fig. 2 et 3. — Costumes de la Frise. Le *schipper oom*, l'oncle, le maître batelier, et sa femme, la *tante*, en habits de fête.

Fig. 4. — Nord-Hollandaise d'Alkmaar.

Fig. 5 et 6. — Dame et servante de l'intérieur de la Frise.

Fig. 7 et 8. — Pêcheurs de l'île d'Ens ou de Schokland, dans le Zuiderzée.

Fig. 9 et 10. — Paysan et paysanne de la Gueldre.

Fig. 11 et 12. — Laitière et servante de Rotterdam.

Fig. 13 et 14. — Habitants de l'île de Walcheren. (Zélande.)

Fig. 15. — Marchande de poisson du village de Scheveningen, près la Haye.

Fig. 16 et 17. — Villageois et villageoise de l'île de Zuid-Beveland.

Fig. 18 et 19. — Nord-Hollandaises. — Femmes de pêcheurs en habits des grandes fêtes : la première du village de Catvyk, située au bord de la mer du Nord; la seconde du village de Volendam, riverain du Zuiderzée.

En Hollande, comme partout, les paysans travaillant à la terre, les gens de mer, sont naturellement arriérés, relativement aux autres classes, ces derniers surtout. Les pêcheurs dont la résidence est généralement attachée au lieu de leur naissance, occupés sans relâche sur terre et sur mer, labourant et façonnant leurs champs en février, semant le chanvre en mars et en avril, passant les trois mois suivants à la poursuite du maquereau, à laquelle succède celle du hareng, etc., puis eux, leurs femmes et leurs enfants, recueillant, tillant, peignant le chanvre que l'on file en hiver pour faire des filets; ces pêcheurs, qui n'apparaissent dans les villes que pour y vendre leur poisson, et se rembarquent après les acquisitions qu'ils y font pour leurs besoins réduits à la plus simple expression, sont, entre tous, ceux chez lesquels les transformations sont les plus lentes.

Les habitants de la *Frise bénie*, agriculteurs jouissant d'une tout autre aisance que les pêcheurs, d'une véritable prospérité engendrant le luxe, semblent devoir la conservation marquée de leur originalité, autant à leur éloignement, à leur isolement relatif, qu'à leur caractère propre; on les tient pour différents des Bataves dont la race est saxonne. Les Frisons, branche du rameau scandinave, seraient d'origine orientale.

Parmi les autres gens de labour dans la Hollande méridionale, à l'opposite de la Frise, et dans la région de la grande culture zélandaise, l'homme de la terre a des qualités tenaces qui se font sentir jusque dans les costumes de Walcheren et de Zuid-Beveland, les deux îles types de la Zélande. On sait ce que sont ces terres d'alluvion, plus basses que la mer de deux, trois, quatre et cinq pieds, où les polders fertiles ont été enlevés pied à pied à cette mer qui les domine en leur prodiguant ses qualités salines, et où l'homme

agit sous l'abri de digues, qui sont de véritables chefs-d'œuvre de l'art, mais dont les matériaux périssables nécessitent un renouvellement constant, un travail pour ainsi dire sans trêve, car il n'y a pas seulement à se défendre contre les flots de l'Océan, mais encore contre les termites et les tarets. Cependant, si la ténacité du Saxon qui occupe la Zélande se montre non moins grande que celle de tant d'autres Bataves vivant dans une situation analogue, et si leurs costumes, leurs coutumes, leurs mœurs sont disciplinés et réglementés, au moins par l'habitude, avec un esprit de suite particulier (dès que les enfants savent courir, ils sont vêtus comme le père et la mère ; le costume de la fillette est celui de la mère dans les plus petits détails ; le paysan au moment de son mariage, reçoit de ses parents un pourpoint, un gilet, une culotte, noirs ainsi que la *kappe*, la redingote tombant jusqu'aux pieds, ayant la même forme que celle de son grand-père : vêtements traditionnels, gardés avec respect et servant dans les plus grandes circonstances), on doit faire observer que l'ensemble du costume des Zélandais, aussi bien celui des femmes que celui des hommes, est loin d'annoncer l'ancienneté ou d'avoir l'originalité qui distinguent ceux des femmes de Marken ou les Frisonnes.

La veste, le gilet, la cravate, la culotte sans ampleur, le soulier à boucle, sont de temps plus ou moins modernes. Le chapeau droit, substitué au tricorne, indique la marche de certaines évolutions. — Il en est de même chez les femmes ; leur coiffure et la coupe de leurs vêtements ne sont pas non plus des choses de haute antiquité ; et il en est encore de même pour les fers d'or et d'argent, les spirales avançant de chaque côté du visage en y suspendant souvent de riches pendeloques branlantes, les casques faits de lames souples et les plaques de front dont le dessin et la forme ne remontent guère au delà du seizième siècle, la plupart même étant de style rocaille. Cette modernité relative est encore indiquée par l'abandon du *huiten*, l'antique pluvial surmonté d'un chapeau, manteau éminemment néerlandais, auquel s'est substitué pendant le dix-huitième siècle le grand chapeau de paille, affectant, il y a quelques années encore, la tournure des coiffures de la bergère Pompadour, et réduit actuellement, dans ces mêmes régions, au chapeau de paille embrassant le bonnet, et orné de longues brides en rubans flottants dans le dos, où ils sont liés par un bijou.

Le noir, dans les vêtements de l'homme, le parapluie sacramentel que porte aujourd'hui tout paysan, sont des changements appelés par le temps. Le voyageur français se plaint en 1778 de ce qu'on se moque en Hollande des gens frisés : « On s'assemble autour d'un homme qui porte son chapeau sous le bras ; on hue ceux qui se servent de parapluie. »

C'est à partir de Dordrecht, ou Dor, ville importante d'une île de la Merwède, un bras de la Meuse, que, en venant de Belgique, on rencontre la première localité qui ait d'une façon complète, absolue, le cachet hollandais. L'aspect général du pays apparaît alors avec son air bas et nébuleux, ses maisons, qui, dit M. Jean Aicard, sont « des fenêtres avec un peu de muraille autour, très peu, » et cette propreté si renommée qui arrive à anoblir singulièrement les rues, les habitations, une mesure prenant de l'air d'un retrait princier. Cette propreté hollandaise, souvent signalée comme excessive, est une nécessité de climat, car l'humidité constante aurait tôt fait de ternir toute chose, et de faire naître sur les métaux et les bois mille efflorescences malades ; c'est pour cela que, en Hollande, le cuivre devient or, et la vitre diamant. La plupart des habitudes locales sont en rapport avec les conditions hygiéniques du climat, comme le fait justement observer Alp. Esquiros à propos du tuyau de pipe « tombant naturellement d'une bouche hollandaise. » Sous le ciel brumeux de la Néerlande, l'homme a senti le besoin de faire de la fumée contre de la fumée. L'usage du tabac est une sorte d'homéopathie locale. Quelques physiologistes, dit le même observateur, ont prétendu que la vapeur du tabac enveloppait l'esprit de brouillards ; cette assertion est démentie par le Hollandais qui vit dans un nuage, et dont l'esprit est plus précis, plus positif, plus net dans les détails que celui d'aucun peuple.

Le luxe est naturellement inégal et l'aspect des gens se modifie selon la qualité du sol et aussi selon la constitution de la propriété, suivant la province. La Néerlande n'est pas partout couverte de gras pâturages. Les

villages de la Drenthe, perdus au milieu des sables, entourés de plaines de bruyères mornes et désertes, ne sauraient avoir l'aisance dont jouissent leurs voisins immédiats, les habitants de Groningue, riche, fertile, plantureuse, le paradis des paysans détenteurs du sol à perpétuité, rois de la contrée où ils tiennent partout le haut du pavé. Enfin entre la prospérité des uns et des autres, il y a encore de grandes différences de physionomie. La Zélandaise, dansant avec la *gilda* du village sous la *couronne de la jeunesse*, est loin de ressembler à la Frisonne glissant sur ses rapides patins. La classe nombreuse des marins, avec l'antique simplicité de ses coutumes et de ses mœurs, de son habillement et de son langage, contribue puissamment à cette variété.

Le couteau qui sert à découper le pain et la viande, est en même temps l'arme du paysan batave. Les Germains le portaient jadis enfoncé dans le fourreau de leur glaive. Que le paysan, selon la localité, porte le couteau dans sa gaine ostensiblement ou non, il ne s'en sépare jamais. C'est une arme si nationale que le lion grimant des anciennes armoiries de la République des sept provinces unies, en outre des sept flèches d'or liées dans sa griffe droite, est armé d'un coutelas d'argent emmanché d'or.

Les six planches ayant pour signes : la Hotte, le Lapin, l'E couronné, l'AO, l'AV, l'AX, consacrées à la Hollande du dix-neuvième siècle, et que nous engageons nos souscripteurs à rapprocher les unes des autres, sont le développement de l'œuvre entreprise par Maaskamp, éditeur à Amsterdam, qui s'est appliqué le premier, dans un recueil méthodique datant de 1803-1807, à combler la lacune existant parmi les publications hollandaises, si riches jusque-là, sur l'histoire et la description des localités, fort abondantes en monuments de tous genres sur les productions naturelles du pays, ses plantes, ses animaux, ses insectes.

Maaskamp en signalant à son époque « que chaque ville de la Hollande a son costume; que dans la seule ville d'Amsterdam le costume varie presque à chaque quartier; que les diverses provinces semblent être peuplées de nations différentes; que les villages habités par des pêcheurs et ceux habités par des cultivateurs, les villes de commerce et celles de l'intérieur, les îles et les côtes, ont tous non seulement des mœurs qui les caractérisent et qui se peignent dans le maintien et l'habillement des habitants, chaque rang, chaque profession, s'y distinguant par des manières et des habitudes différentes, » a ouvert heureusement une voie que les Hollandais se sont complu à suivre, en développant ces premières études. C'est ainsi qu'à l'Exposition internationale de 1878, à Paris, on a vu cette série de figures de pêcheurs et de paysans néerlandais, représentés en cire et revêtus de leurs costumes caractéristiques, formant des scènes naïves. Tout visiteur de cette exposition a passé par la chambre frisonne d'Hindeloopen, aux murs en carreaux de faïence, aux meubles de décors criards, au lit encastré avec l'échelle nécessaire pour y parvenir. On y voyait, portés, les fers d'or ou d'argent des femmes, les plaques en disques des hommes, les porte-pipes historiés, et le couteau, arme de duel entre les paysans.

Deux de nos planches (la Hotte, le Lapin) reproduisent des figures données par Maaskamp. Les n^{os} 15, 22 et 27 de la pl. AV, proviennent de ce même recueil.

Les fers d'or et d'argent des femmes, les plaques, boutons, chaînes et breloques des hommes, leurs porte-pipes, leur couteau sont représentés dans la planche E couronné.

La façon dont les femmes portent leur bijouterie de tête, selon la localité, est l'objet de la pl. AO.

Les n^{os} 9, 10 et 17, de la pl. AV, sont des figures groupées, provenant des effigies en grandeur naturelle de la Section néerlandaise de l'exposition de 1878.

L'intérieur frison, pl. AX, est de même provenance.

La sincérité des photographies d'après nature, d'après lesquelles sont reproduites la presque totalité des pl. AO et AV, s'ajoutant ici aux exemples quelque peu maniérés publiés par Maaskamp, rectifie ce que l'amour d'un éditeur pour ses compatriotes, ayant même quelque intérêt à les embellir, leur peut procurer de ces grâces d'emprunt qui en font parfois de quasi-personnages d'opéra-comique. Ces photographies rectificatives donnent d'ailleurs la physionomie du costume actuellement porté, avec ou sans altération, tel enfin qu'il existe aujourd'hui, sans devoir encore, selon l'affirmation de tous les voyageurs modernes, durer longtemps.

Pour suivre la description en détail de ces planches et éviter, autant que possible, les redites dans ce petit travail d'ensemble en simplifiant les désignations, nous laisserons de côté le signe habituel de chacune de nos planches, lequel signe doit servir au classement général de l'ouvrage. Nous y ajouterons comme sous-signes un numéro plus facile à employer pour les renvois fréquents que nous avons à faire ici d'une planche à d'autres.

- On trouve donc sous le signe de la Hotte, le n° 1;
 — sous le Lapin, le n° 2;
 — sous l'E couronné, le n° 3;
 — sous l'AO, le n° 4;
 — sous l'AV le n° 5;
 — sous l'AX le n° 6.

Pour empêcher la confusion dans les désignations des planches ou de leurs détails, nous indiquerons sous la rubrique de *figures* ou *motifs* les exemples numérotés en détail. Enfin, quand nous disons simplement ici n° 1, n° 4, nous entendons la pl. n° 1, ou la planche n° 4.

Fig. 1. — Costume de fiancée de l'île de Marken. — Marken, *marche*, de l'allemand *mark*, signifiant au moyen âge la frontière d'un pays ou d'un district, est une petite île ayant fait partie du continent de la Frise occidentale, le Friesland ou Vriesland hollandais, dont elle fut détachée par une tempête au treizième siècle. Depuis cette époque les habitants paraissent n'avoir rien changé à leur costume. Les hommes sont tous pêcheurs; leurs grandes barques, *doggerau* et *buiden*, vont faire la pêche du hareng dans la mer du Nord; les petites, leurs *botters*, sont affectées à la pêche des anguilles, des plies, des chevrettes, etc., dans le Zuyderzée. Les femmes boucaient les harengs, les *sorets*.

L'habillement des Markenaars, transmis de père en fils, n'est point compliqué; sombre et sans linge voyant, égayé seulement par les disques d'argent qui servent de boucles et d'agrafes et sont d'origine germanique, cet habillement sévère se rapproche beaucoup de celui des pêcheurs de l'île d'Urk (voir fig. 1, pl. n° 5). Il n'est pas sans analogie avec l'ancien costume espagnol. Le costume des femmes est beaucoup plus typique. Elles laissent voir leurs cheveux, ce qui est une grande curiosité en cette partie des Pays-Bas où la chevelure est d'ordinaire entièrement dissimulée sous un casque d'or ou d'argent. La fig. 7 de la pl. n° 5, qui est une autre femme de Marken dans ses atours journaliers, montre les cheveux tombant en longues mèches blondes de deux côtés du visage. Ce fait seul confirmerait l'origine de ces insulaires, considérés comme ayant dû faire partie des populations germaniques lancées sur l'Europe par les grandes invasions. Ces Germains se font gloire d'avoir conservé intacts les costumes et les mœurs de leurs ancêtres. Leur type est très différent de celui des Hollandais du continent. Ils se marient entre eux, et jamais avec leurs voisins.

Le costume que toutes les femmes de Marken portent sans exception, depuis la fillette allant à l'école jusqu'à la grand'mère courbée en deux, est unique dans le monde connu; il contribue à donner à ces femmes, qui ont un air résolu et presque sauvage, un aspect particulier auquel rien ne ressemble. Quoiqu'elles soient hautes en couleur (l'air de la mer ne tolère pas la pâleur), le visage maigre, l'enfoncement des grands yeux bleus de ces filles robustes, annoncent la vie de privations des Markenaars qui ne se nourrissent que de poissons, de fèves et de pois. Jamais de bière, jamais de liqueur: du thé, du café faibles, c'est l'ordinaire.

La fiancée est dans tout l'éclat de la parure du treizième siècle. Bonnet de fin lin, rappelant la forme de la mitre d'évêque, bordé au sommet d'un ruban de soie rouge; contour inférieur formé de deux autres rubans, l'un noir, l'autre rouge, entourant le front en diadème. Ce bonnet est recouvert d'une gaze fine, transparente, avec un bord de dentelle s'appliquant sur les rubans noir et rouge. Les cheveux blonds, non frisés, lessivés selon la coutume avec un mélange de savon et d'al-

cali, ne se montrent ici qu'en quelques boucles légères. Le costume se compose d'une chemisette de fine toile, avec un tour de gorge brodé en noir. Les manches de cette chemisette, visibles entre l'épaule et le coude, se terminent un peu au-dessus du poignet par un bord orné de figures brodées en noir. Une pièce d'étoffe rouge, qui s'attache autour du cou, couvre la poitrine et la gorge; cette espèce de bavette est surmontée d'une camisole sans manches, de même couleur, attachée en haut par une large agrafe d'or, en bas par un lacet, sans compter les galons de rubans de diverses couleurs. Enfin, par-dessus la camisole rouge, se trouve une autre camisole ou veste jaunâtre très ornée de fleurs de toutes sortes de couleurs. Cette dernière camisole à larges épaulettes, et à fleurs par devant comme par derrière, est affermie sur les hanches par des baleines posées verticalement. Les manches brunes qui couvrent une partie des bras sont des pièces détachées de l'habillement. La jupe, généralement bleu foncé, est de celles sous lesquelles les femmes qui font étalage de leur richesse superposent jusqu'à sept jupons. Le grand tablier blanc, à plis verticaux marqués au fer et froncé horizontalement, est des plus caractéristiques. Un mouchoir de cou légèrement noué par devant et dont les pointes sont garnies de glands, des souliers à petite boucle d'argent dans laquelle passe une patte non repliée, complètent cet ajustement des fiançailles.

On ne connaît point à Marken de distinction de rang ni d'état; le costume, commun à toutes les classes, consacre par un trait visible l'égalité des conditions sociales. Les personnes mariées ne s'habillent point comme celles qui ne le sont pas. Le bonnet de l'épouse est brodé en noir par derrière, des lettres initiales du nom de son mari: précaution qui rappelle encore les temps de barbarie où l'on marquait sa femme, comme on marque son bétail. Les fleurs de la camisole supérieure, qui sont des roses au nombre de sept pour les filles nubiles, sont seulement au nombre de cinq pour celles qui ne le sont point. Le costume ordinaire est de même coupe que celui des jours de fête, de foire, de noces, de fiançailles, avec cette différence que si, par exemple, la fiancée est vêtue de blanc, toutes les femmes de sa famille et de sa société doivent être aussi vêtues de blanc, ou que si la fiancée se marie en rouge, le rouge sera la couleur du costume des femmes qui l'accompagnent. Les femmes de ces pêcheurs n'ont pas de bijoux sur le front, et portent de simples pendants d'oreilles. En temps ordinaire, on voit la cornette blanche, très rehaussée sur le devant de la tête, laissant passer au-dessous du front des cheveux retroussés qui semblent vouloir rejoindre par le haut la cornette, et les deux longues boucles tombant de chaque côté du visage. Par les larges emmanchures d'un pourpoint noir, ouvrant sur l'épaule, passent les bras couverts d'une étoffe de coton à raies rouges et blanches; sur le devant du corsage s'étale le pectoral à grands ramages, souvent brun, jamais bleu. Le tablier est de deux pièces, le haut en coton à car-



HOLLANDE

HOLLAND

HOLLAND



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Durin lith.



HOLLANDE

HOLLAND

HOLLAND



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Durin lith.

reaux blancs et bleus, le bas gros bleu. On porte des sabots blancs, des sabots verts ou bleus. En semaine, le corsage est préservé par un double plastron, le bonnet par un étui en perse, à grands ramages où le rose et le rouge dominant. Pour la fenaison, on attache aux coiffes blanches un mouchoir de couleur, rouge ou bleu, qui sert de parasol.

La veste d'étoffe écarlate, toute passémentée d'or fin, avec des boutons d'or sur le devant du corsage et au bout des manches, est la veste de noces que la mère transmet à sa fille. Après la fête, on la remet dans le bahut qui la renfermait et d'où elle ressortira intacte. Les mites ne sont point à craindre, l'odeur de la tourbe les éloigne.

Ces mœurs des habitants de Marken, sauf de très légères nuances, sont communes aux insulaires d'Urk et de Schokland. Les cheveux blonds dont l'éclat apparaît dans ces localités sont de ces chevelures que les femmes romaines se montraient jalouses de porter, se les procurant dans le commerce ou les imitant par des moyens artificiels. Elles justifient l'épithète donnée aux anciens Bataves : *auricomæ Batavi*. La beauté est, d'ailleurs, plus rare, parmi ces gens, chez les filles que chez les adolescents dont beaucoup ont une figure intéressante. Ce contraste, dit Esquiro, se remarque dans toutes les races qui ont conservé plus ou moins intact l'état de nature.

Fig. 2 et 3. — Frisons des petites villes en habits de fête. — Parmi les petites villes maritimes situées autour du golfe du Zuyderzée, celles de la Frise se distinguent par une antique simplicité dans les costumes, les mœurs, l'habillement, le langage, particulièrement dans la classe nombreuse des marins.

Le *schipper oom*, (*schipper*, batelier, *oom*, oncle, maître messire, monsieur) et la femme de cet oncle que l'on appelle *moey*, tante, en la désignant seulement par son nom de baptême, tante Annette, Perrette, Toinette, etc., le nom de famille étant rarement cité, apparaissent ici revenant de l'office; le mari portant la chaufferette en bois bruni et sculpté dont sa femme a fait usage à l'église. Cette complaisance est un reste des anciennes mœurs conservées dans les petites localités par les bons Frisons. Ce qui différencie l'habit des grandes fêtes de ce bourgeois, c'est qu'il est neuf, car à cela près il est parfaitement semblable à celui que le maître porte tous les jours de la semaine. Il se compose d'un justaucorps de serge brune, d'un ample haut-de-chausses de même étoffe, fermé au-dessous des genoux par de grands nœuds de ruban, d'une veste de damas à boutons d'argent. La cravate est étroite; la chemise est rattachée sous le menton par un double bouton d'or. Le tricorne forme des pointes très allongées. Quand l'âge le nécessite, on y ajoute une perruque non poudrée, très simple.

La tante est habillée d'un justaucorps d'indienne fendu par devant, d'une jupe de damas à plis nombreux tendue sur des bourrelets ajustés aux hanches. Un mouchoir d'indienne, un tablier de toile de coton, un chapeau de paille doublé en dedans de cette même toile, complètent cet ajustement, dont tout le luxe consiste à être vêtue proprement d'étoffes fines, de qualité égale aux étoffes de la voisine; le raffinement de la mode n'allant pas là, pour les femmes, jusqu'à mettre la moindre différence dans la façon de l'habit.

Fig. 4. — Nord-Hollandaise d'Alkmaar, à sept lieues N. d'Amsterdam. — Les filles d'Alkmaar se distinguent surtout par leur coiffe. La tête est d'abord enveloppée d'une espèce de béguin blanc orné de fleurs noires en broderie, enveloppant exactement la tête et emprisonnant la chevelure, à l'exception de deux petites boucles qui s'échappent de chaque côté du front en caressant les joues. Ce béguin est assujéti avec une lame d'or large et flexible qui embrasse par derrière le contour de la tête, et se termine au devant des oreilles en deux espèces de bras, de forme oblongue et ouvrée. Sur ces deux bras reposent, par le bout le plus large, deux autres lames recourbées, moins larges et assez semblables à des feuilles de saule (voir motif 4, pl. n° 3) qui, en se rapprochant par la pointe, assujétissent le béguin sur le devant de la tête

(voir fig. 18, pl. n° 2). A ce béguin est adaptée une autre feuille de saule du même métal, traversant obliquement une partie du front, et dont le bout qui paraît à l'intérieur est quelquefois orné de perles et de diamants (voir ce bandeau de joaillerie auquel on donne souvent le nom d'épi posé obliquement, figures 7 et 10, pl. n° 4).

Tout cela est recouvert par la coiffe proprement dite, un bonnet dont le fond de gaze bien transparente enveloppe exactement le premier étage de la coiffure, sans rien dérober aux regards, soit de la broderie, soit de l'or dont il vient d'être parlé, qui forme ce que l'on appelle le *casque* de la Nord-Hollandaise. Le devant du bonnet est disposé en un bandeau fort élégant, orné d'une broderie en blanc (voir la fig. 22, pl. 5). Le derrière, artistement plissé et brodé d'une jolie dentelle, flotte en large bande sur la nuque et les épaules. Ce luxe s'associe ici avec un corset d'indienne prolongé en casaquin et dont les manches descendent jusqu'aux poignets. Une jupe de camelot, un tablier de soie, complètent cette toilette. L'élégance de la coiffure convient, dit-on, parfaitement aux visages un peu arrondis, aux beaux yeux et au teint extrêmement frais de la généralité des femmes de la Nord-Hollande.

Fig. 5 et 6. — Riche Frisonne et servante de fermier de l'intérieur des terres. — La servante, ayant à porter du beurre frais au marché, a mis ses beaux habits; elle est parée de deux fichus, l'un blanc, exactement fermé sous le menton par une agrafe d'or, l'autre rouge, ouvert sur la poitrine, disposé en petit châle dont les bouts sont noués par derrière.

La dame porte la grande coiffe, de forme presque ronde, quelquefois entièrement faite de dentelle, et dont, parfois aussi, le fond est de gaze avec un large bord de dentelle. Cette énorme coiffe s'attache au moyen d'une lame d'or qui embrasse le derrière de la tête et qui va, toujours s'élargissant, aboutir aux tempes où elle se termine par deux boutons d'un joli travail. De ces deux boutons part un fil de même métal qui s'étend comme un cerceau en avant du front et qui sert à guinder et à soutenir l'avancée du bonnet. Par-dessus ce bonnet, on pose un chapeau de même taille n'ayant qu'une cavité peu profonde et ressemblant assez à une grande écaille d'huître; il est tressé de la paille la plus fine, et doublé d'une indienne à fleurs éblouissantes. De ses deux côtés descend un large ruban de soie servant à maintenir tout l'édifice, et à l'assurer contre les brusqueries du vent.

Fig. 7 et 8. — Insulaires d'Ens ou Schokland. (Cette île se trouve à trois lieues d'Over-Yssel, au milieu du Zuyderzée. Les habitants y ont continué sans interruption l'ancienne profession de pêcheurs des premiers Bataves.)

Les habitudes ne changent pas plus à Schokland qu'à Marken, et rien n'y altère le mode d'habillement. L'homme est coiffé d'une espèce de calotte de laine tricotée à points très serrés: son vêtement se compose d'un gilet rouge à nombreux boutons d'argent, d'une veste bleu foncé, bordée d'un passement rouge, fermée par en bas par deux ou trois boutons d'argent, et, par-dessus cette veste et le gilet, d'une ample redingote de bure; la culotte ample est de cette dernière étoffe. Les bas sont de laine grise; les chaussures sont des sabots, et c'est avec ce costume que l'homme va à la mer.

Les Schoklandaises qui, comme les femmes de Marken, sont de celles parmi lesquelles les traditions se conservent imperturbablement, jusqu'au secret de la lessive pour teindre les cheveux, qu'appréciaient tant les dames romaines lorsqu'elles se coiffaient en jaune à la *Batave*, comme le raconte Tacite. Elles parent leurs vêtements depuis des siècles d'une façon particulière et qui ne se trouve que dans leur île, mettant des galons sur les coutures de la plus grande partie des diverses pièces.

Celle qui est ici représentée porte le corset écarlate, dont les manches se ferment au-dessous du coude avec un bouton. Ces manches, que l'on retousse quelquefois, sont doublées d'une étoffe luisante et damassée. Sur l'épaule, est une pièce d'étoffe rouge bordée d'un galon

jaune; un autre galon jaune borde le contour du corset; un troisième, mais plus mince, recouvre les coutures des manches. Le corset rouge, échancré par devant, et laissant une grande ouverture ovale, est fermé aux deux extrémités par des agrafes; le vide de l'échancrure est occupé par un plastron écarlate. Par-dessus le corset, est passée une espèce de camisole ajustée, sans manches, de couleur bleue, et assez ouverte pour laisser voir le bord du corset; ce vêtement supérieur est fermé sous le menton par un simple nœud de ruban blanc, la partie inférieure étant lacée au moyen d'un ruban jaune traversé de rouge dans toute sa longueur. Le collier est de quatre ou cinq rangs de perles de corail, réunis par une grosse agrafe d'or (voir fig. 1 et 11, pl. n° 3).

Le mouchoir d'indienne à carreaux bleus et violets, est noué en cravate et de manière à ce que les deux bouts retombent négligemment sur les épaules. Cette cravate cache le collier. Le bonnet est fait d'une pièce de toile chargée d'empois bleu; roulée en forme de tube autour de la tête, cette toile réunie sur son sommet y forme un grand nombre de plis. Le bonnet n'a pour tout ornement qu'une espèce de broderie à jour sur le devant. La chevelure paraît tout autour du bonnet, sur le front en petites pelottes, aux deux côtés du visage en cigales, par derrière en longues boucles ondoyantes. La jupe est de laine gris-sale; le tablier, de même étoffe, est à grands plis et bleu; enfin les bas sont bleu perlé, les chaussons bleu foncé et les sabots blancs.

A Schokland, dont le nom veut dire : *pays des secousses*, à cause des chocs que cette île reçoit des flots, il semble que l'homme soit plus immuable que le terrain même.

Fig. 9 et 10. — Paysan et paysanne de la province de Gueldre. — Cette partie de la Hollande, située au sud de la province d'Over-Yssel et confinante à l'Allemagne, est la plus accidentée du pays, généralement plat et monotone. Arnhem, qui en est le chef-lieu, avait été surnommée par les anciens Hollandais « *de luttigste*, la plus claire, la plus joyeuse. » Ce coin de terre a un cachet tout spécial, fort apprécié par les Hollandais de retour des Indes, qui en font volontiers leur *buen retiro*. Les habitations y revêtent des nuances fraîches, des teintes claires, des tonalités tendres qui se retrouvent dans l'habillement de la jolie *freule*, gracieuse et décidée, que l'on rencontre aux délicieux villages de Velp et de Rosendaal. Cette fraîcheur est même sensible dans les couleurs du costume du paysan.

Les femmes de la Gueldre sont moins gênées dans leur accoutrement que celles de la Nord-Hollande, de la Frise, et des îles du Zuyderzée. Leur coiffure se compose d'un bonnet garni de dentelles, encadrant le visage en se dégageant sur les côtés de manière à ne pas cacher les oreilles et à faire valoir leur parure. Ce bonnet est recouvert par un grand chapeau de paille relevé en arrière et doublé d'une étoffe de soie bleue. Ce chapeau, la position des rubans d'attache le montre, est de ceux qui se rabattent sur les côtés en cas d'intempérie. Un mouchoir de mousseline blanche voile la gorge et est recouvert en partie par un vaste mouchoir d'indienne à fleurs. Le corsage ajusté est de toile de coton peinte. La jupe est en laine, de celle que la fille elle-même file dans les longues soirées d'hiver. Le tablier est en toile de Frise.

Le paysan, accoutré en galant, est coiffé du chapeau en partie rabattu et porte un mouchoir de soie autour du cou, comme tous les éléments de la contrée; son habit ou sa souquenille, d'un bleu mêlé, est de cette laine que filent les filles et les servantes de la ferme. La veste et la culotte, ayant même couleur, sont de drap. Les bas sont de laine à côtes. Les grandes boucles d'argent sur les souliers sont un ornement auquel les deux sexes ajoutent beaucoup de prix.

Le groupe de cette paysanne, courbée sous le poids de sa charge de lait, et qui pour aider sa marche relève son tablier assujéti par ses deux mains appuyées sur les hanches, et du paysan qui l'accompagne en portant dans un vase de cuivre le lait que n'a pu contenir la cruche, n'est point une composition de hasard; elle se rattache aux mœurs rustiques de la Gueldre, où l'on est galant comme dans la pro-

vince d'Over-Yssel, l'ancienne patrie des Francs-Saliens. Les qualités de la fille de la Gueldre, sa propreté, son amabilité, sont placées sous une sorte de surveillance publique, dont les effets se font sentir le jour de la Pentecôte, où, par suite d'un ancien usage, on voit dans chaque village se former des groupes pour accompagner dans les champs les jeunes filles allant traire les vaches et régaler de lait chaud. La bergère ainsi escortée s'est-elle montrée insociable, acariâtre, malpropre, le premier objet qui frappe ses yeux à l'entrée de la prairie est un mannequin de paille ou quelque autre figure maussade et ridicule qui la personnifie; tandis que celle qui est aimable, douce, propre, ou plus jolie, trouve dans son champ sa plus belle vache couronnée de fleurs.

Fig. 11 et 12. — Servante et laitière de Rotterdam. — Les femmes qui viennent vendre le lait dans les villes de la Hollande portent ce lait dans de larges seaux en bois de chêne, cerclés de cuivre ou de fer, garnis d'anses, écurés et polis chaque jour avec le plus grand soin, ainsi que leurs mesures de bois, et leur espèce d'entonnoir dont le trou inférieur est garni d'une étamine arrêtant au passage tous les corps étrangers. Un fort bâton d'épaule auquel les deux seaux sont suspendus tient ces femmes comme sous une espèce de joug. (Collier de bois mis à plat sur les deux épaules au moyen d'une échancrure qui laisse le cou libre dans ses mouvements, et n'a pas l'inconvénient de la sangle passant en bandoulière sur l'une des épaules, dont usent nos porteurs d'eau. La suspension est faite par deux chaînes en fer.) La propreté de la marchande se retrouve dans son costume. Lorsqu'elles sont jeunes, les laitières portent le grand chapeau de paille luisante à la doublure de toile peinte, dont le bord est retroussé devant et derrière; elles se parent de larges boucles d'oreilles et d'un collier de gros grains de corail.

La servante que l'on voit ici a tiré sa monnaie d'une poche, ordinairement faite de soie ou de quelque autre étoffe brodée. Cette poche est divisée en deux parties, dont l'une contient la monnaie et l'autre le dé à coudre, les aiguilles et autres petits ustensiles; elle se ferme au moyen d'une large charnière d'argent à ressort, et s'attache à la ceinture avec un crochet du même métal.

Fig. 13 et 14. — Zélandais, habitants de l'île de Walcheren, dans leur habillement des grandes fêtes.

Cette partie du pays, que les Romains appelaient la *Forêt sans pitié*, et qui du temps de César était occupée par les Ménapiens, c'est-à-dire des Gaulois, n'a plus guère de forêts, et c'est à peine si l'on y trouve par-ci, par-là, quelques traces de Gaulois mélangés de Ligures. Dès l'abord, dit de Coster, on sent que l'on a affaire à des Saxons. Les yeux bruns dominent chez les hommes; les femmes les ont gris ou bleus; celles-ci sont parfois si blanches et si roses qu'on les croirait en porcelaine. Le type rappelle ce qu'il y a de plus fin et de plus beau dans la race saxonne; souvent les visages sont découpés à grands plans; la tête est droite, le nez long, l'œil grand la bouche fine. Le sang ne prédomine point, mais la lymphe, la bile et les nerfs. Les paysannes, sûres d'elles-mêmes, sont jolies, rieuses, douces, confiantes. Tous, jusqu'aux enfants, sont audacieux et résolus. Tout en n'ayant pas de pose dans leur marche, les femmes ont une allure très fière. « Pauvrement vêtues, elles marchent comme des reines, » dit de Coster, regardant de jeunes poissonnières revenant du marché de Flessingue.

Les classes les plus pauvres ont, en Zélande, des instincts d'élégance. Les hommes sont sveltes et hâlés, maigres presque tous; l'homme gras est une rareté dans ces contrées où l'histoire, sonne le glas des effondrements et des noyades, glas lugubres qui retentissent dans toutes les annales du pays.

Une partie des fers d'or ou d'argent, des boutons, des plaques de ceinture, etc., de la pl. n° 3, sont de la Zélande. La figure 6 de la

pl. n° 4 est une Zélandaise. Le groupe 17 et la fig. 18 de la pl. n° 5 sont également des Zélandais de Walcheren. On trouve dans les notices de ces planches les renseignements complémentaires qui concernent ces paysans, tels qu'ils sont de nos jours. Quant à ceux du commencement du siècle représentés ici, ils sont en habits des grandes fêtes, comme on l'a vu, c'est-à-dire vêtus pour aller à l'église ou au marché, lequel est une espèce de foire réjouissante qui se tient deux fois l'an, en mai et novembre, époque où l'on congédie et prend des domestiques, suivant une coutume des plus anciennes. Les garçons et les filles loués viennent se pourvoir au marché des choses qui leur sont nécessaires pour entrer au service; après cette foire, chaque galant conduit sa belle chez ses nouveaux maîtres.

Le villageois est coiffé d'un castor de la plus fine espèce, à longs poils. Par-dessus sa chemise, au col fermé par un double bouton d'or, il est revêtu d'un gilet de chamois, tantôt rouge, tantôt bleu, dont les boutons sont d'argent et travaillés à jour. La veste, de drap bleu foncé, est à pans très longs, formant deux poches qui descendent presque jusqu'aux genoux; elle cache les médailles d'argent attachées à la ceinture du haut-de-chausses, ainsi que la massive chaîne de montre du même métal tombant du gousset. Le surtout et la culotte sont de la même couleur foncée; les bas et les souliers sont noirs; de grosses boucles d'argent attachent les soulier et les jarretières.

L'ajustement de la femme se distingue de l'habillement des paysannes des autres parties de la Hollande. Le chapeau de paille est troussé de manière à laisser voir un bonnet artistement plissé, de dessous lequel sortent des nœuds de fil d'or bouclé, tandis qu'une large lame du même métal décrit une courbe brillante sur le milieu du front. Le corsage est un grand corps de baleine se prolongeant en casaquin. La belle jupe rayée et le tablier de toile à carreaux ne se mettent que pour le voyage à pied; si la paysanne vient au marché en voiture, elle attend pour les revêtir l'arrivée à la porte de la ville. Les courroies des souliers, doublées en teinte légère, sont toujours renversées sur les boucles d'argent au point de ne pas les laisser paraître.

Fig. 15. — Marchande de poissons de Scheveningen. — La fig. 23 de la pl. n° 5 est une marchande du même état et de la même localité.

Scheveningen, dont les habitants ne vivent que du produit de la pêche, est considéré aujourd'hui comme un faubourg de la Haye. Les femmes y viennent vendre le poisson que les hommes pêchent sur leurs petits bâtiments, les *flibots*, ou encore ceux qu'ils obtiennent des armateurs à titre de petit bénéfice. Les hommes portent leurs denrées dans des hottes, derrière le dos, les femmes dans des paniers posés sur la tête. Il est de ces gens qui trafiquent en gros et vont voiturier leur poisson au marché avec un équipage de deux ou trois mâtins, équipage qui, sauf les roues, rappelle celui des Kamtchadales; d'autant plus que, pour le retour, le marchand ou la marchande, souvent tous deux, prennent la place du poisson vendu et se font ramener chez eux par leur attelage.

Scheveningen est une plage de bains, un lieu de plaisance que l'on gagne de la Haye par les allées couvertes du *Scheveningsche boschjes*, le petit bois où s'élève le palais du roi. Des villas, des parcs et des jardins font de la localité un endroit fréquenté par la population élégante.

C'est dans ce milieu que se trouve Scheveningen, village bijou, propre, soigné, coquet, n'ayant rien à comparer aux villages de pêcheurs, fort pittoresques, mais trop souvent répugnants de malpropreté, qui s'étagent le long des côtes de la Manche ou de l'Océan. Ici, dit M. Henri Havard, rien à reprendre, rien à redire, pas une tache à laver, un grain de poussière à balayer, une toile d'araignée à enlever. Tout semble bâti d'hier. Tout est neuf, frais, propre, net. Et dans toute la population, qui compte cependant bien des mauvais jours, bien des misères, on chercherait vainement un habit en lambeaux, un vêtement déchiré, un jupon troué, un haillon, une loque.

Le trait le plus saillant de ces gens qui ont leur langage propre, et qui sont si loin de vivre dans l'isolement des insulaires, c'est, en outre de la fixité de leurs caractères de race conservés par le soin de ne se marier qu'entre eux, leur persistance dans le costume, surtout pour celui des femmes. Lord Byron, contrairement aux poètes qui ont cru voir dans les flots de la mer une image de l'inconstance, a vu dans l'Océan celui de tous les éléments qui, ayant subi le moins de vicissitudes depuis l'origine du monde, est une image de l'éternité. Peut-être la persistance des natifs de Scheveningen est-elle une conséquence du spectacle constant de la mer. Ce qu'il y a de certain c'est que, de leur part, il s'y mêle un véritable amour; l'existence que mènent ces pêcheurs et leurs femmes leur paraît préférable à toute autre. Aucune fille de Scheveningen, si pauvre qu'elle soit, n'échangerait sa misère contre la domesticité la mieux rétribuée; ces riveraines de la mer se sentent comme emprisonnées dans les villes; leur poisson vendu, elles se sauvent au plus vite dans leurs charrettes basses attelées de chiens.

L'habillement de ces marchandes de poissons, extrêmement diligentes, a quelque chose d'austère et de cénobitique, selon Esquiro. Il convient d'ailleurs parfaitement au climat et à la profession. Leur chapeau de grosse paille, bordé d'un ruban noir, doublé d'une indienne à fleurs plissée qui s'étend autour de la tête jusqu'à mi-bord, est à timbre droit, pour y porter la corbeille. Ce chapeau aux ailes contournées, relevé par devant et par derrière en forme de nacelle, sert à maintenir sur la tête jusqu'à trois et quatre corbeilles. Il est posé sur une coiffe de toile de Cambrai, à large bande brodée de fleurs qui, d'ordinaire, cache entièrement la chevelure. A cette coiffe sont adaptés les fers d'or ou d'argent avec des grains de même métal ou des perles suspendues, à la manière des Nord-Hollandaises; au cou, le collier de grains de corail rouge est attaché par une agrafe d'or. Un mouchoir de toile à carreaux fond rouge couvre la gorge. Le corset qui recouvre ce mouchoir, et auquel ces femmes donnent le nom de manteau, est de serge ou d'indienne. La jupe est de serge bleue; le tablier de la même couleur est rempli et surmonté d'un bord d'étoffe à carreaux. Le mantelet sans capuchon est de serge brune et doublé de grosse flanelle rouge. Les bas sont généralement bleus; les souliers noirs à talons plats sont attachés avec des boucles d'argent ou des courroies. Les dimanches, on va à l'église en mules de peau rouge ou de quelque autre couleur, et avec le mantelet d'indienne.

En hiver on échange le mantelet contre un long camail de serge brune doublée de rouge, ayant un collet droit et raide.

Fig. 16 et 17. — Zélandais; homme et femme de l'île de Zuid-Beveland, du sud. — On appelle Walcheren le jardin de la Zélande. Zuid-Beveland, pays de grande culture, en est le potager, le grenier et le verger. Le pays est riche, car ses polders sont des plus fertiles. Ces terrains, si péniblement conquis sur la mer par les aïeux, n'ont pas besoin d'engrais; le limon déposé par l'eau des fleuves, le *schorne*, y étant retenu par des procédés artificiels, les plantations de roseaux qui y deviennent énormes, et arrêtent au passage les matières plus résistantes que l'eau. On a dit de ces cultivateurs qu'ils sont tout d'or et d'argent. Le garçon porte un gilet de damas ou d'indienne jaune à grandes fleurs, avec une rangée de boutons d'argent travaillés à jour, surmontée de deux gros boutons d'or fermant le col de la chemise. La ceinture de la culotte est ornée sur le devant de deux gros boutons convexes d'argent, et de deux autres plus petits pour fermer les goussets. Au-dessus du genou, les bas sont assujettis par des courroies noires fermées par des boucles d'argent convexes; enfin d'autres grandes boucles rondes de même métal, mais aplaties, recouvrent à peu près la moitié du soulier. Il faut ajouter à cette orfèvrerie la grosse montre d'argent, et sa chaîne massive avec une quantité de breloques du même métal.

Ces paysans portent les cheveux longs sur la nuque, un peu plus bas que les oreilles, et formant au-dessus du collet du vêtement un demi-cercle horizontal. Les cheveux retombant sur le front sont coupés

de même, à un ou deux centimètres au-dessus des sourcils. Le visage est rasé, mais le barbier ne rase pas seulement la face, il rase encore le cou au-dessous des cheveux taillés en rond. Les paysans sont très attachés à leurs longs cheveux, signe de liberté.

La villageoise est dans la toilette que l'on prend pour les visites, ce qui s'appelle là *aller jouer*. C'est une fille, ainsi que l'indique la position de l'*hoofdnaald*, la plaque ciselée placée en oblique sur le front, de gauche à droite pour la fille, de droite à gauche pour la femme mariée. Le chapeau de paille est attaché par-dessus un bonnet enserrant les cheveux et ne laissant passer que les fers d'or ou d'argent. Le costume consiste en une ample pièce d'indienne voilant le haut du corps, depuis le menton jusque loin sous le sein; deux autres pièces de la même étoffe servent de fourreaux aux manches du corsage, fourreaux qui sont fermés au-dessus du coude par des boutons d'or. Le corsage, de damas noir à fleurs blanches, est traversé en sautoir croisé par un ruban de soie brodé d'argent et de fleurs de diverses couleurs; au bas de ce corsage, une grosse agrafe d'argent en rosette est destinée à assujettir le large tablier de toile rouge à carreaux. La jupe est de beau damas brun; elle est tendue et comme relevée par l'amas des jupons de laine posés en dessous. Une courroie est attachée à l'endroit où se ferme le corset, et à cette courroie une chaîne d'argent suspendant un étui en chagrin, monté en argent, renfermant un couteau et une fourchette à manches d'argent. L'avant-bras est recouvert par des bouts de manches; les mains sont parées de bagues. Le soulier, coquettement découvert, a les larges boucles d'argent.

Fig. 18 et 19. — Femmes de pêcheurs en habits de grande fête, des villages de Catwyk et de Volendam, dans la Nord-Hollande. — Le rapprochement de ces deux costumes, qui proviennent de localités peu éloignées l'une de l'autre, offre un exemple frappant non seulement de la diversité des choses du costume en Néerlande, mais encore de la brusquerie fréquente avec laquelle se produisent les diversités.

L'habitante de Catwyk, fig. 18, porte une coiffure composée d'une pièce de gaze extrêmement fine, brodée en fleurs, et assujettie au moyen d'un ruban noué derrière la tête, l'excédant retombant sur la nuque et les épaules, comme on le voit aux filles d'Alkmaar. Cette gaze

blanche est posée sur une calotte noire enveloppant le dessus de la tête et retenue par une large lame d'or qui se termine au devant des oreilles par deux gros boutons de forme carrée (voir fig. 10, pl. n° 3). Le devant du bonnet est attaché à chacun de ces boutons au moyen d'une épingle d'or, dont une perle forme la tête. Du sommet du front, deux autres fers, deux lames en forme de feuilles de saule, d'épi (voir même pl. fig. 4) descendent en s'écartant de chaque côté de la tête. Ils sont d'or, comme le reste, et ornés de toute sortes de figures. Des extrémités de la lame postérieure pendent divers ornements en forme de rosettes ou de grappes garnies de perles. Cette coiffure coûte au delà de 400 florins. Une Nord-Hollandaise ajoute à cette parure de tête une chaîne de cou en or, rattachée par une agrafe du même métal. La gorge est couverte d'un mouchoir de très fine mousseline, fermé par une épingle d'or dont la tête est une assez large plaque ovale, ornée de figures en bas-relief. L'habillement est en partie de fine indienne, en partie d'étoffe de soie.

Les femmes des pêcheurs de Volendam sont bien éloignés de ce luxe; il s'en faut même qu'elles soient vêtues aussi richement que la plupart des paysannes, tout en accumulant sur leur taille mince les sept jupons épais qui, dit de Coster, font la gloire du peuple néerlandais. Ces femmes portent de simples pendants d'oreilles et n'ont pas de bijoux sur le front. Elles sont joliment coiffées d'un bonnet de fin lin fermé en dessous autour de la tête, le fond de ce bonnet formant un vide assez considérable à l'intérieur. A ce bonnet est adapté, par devant, un large bord de dentelle faite au métier et fortement empesée. Cette dentelle, formant pointes sur le front, est évasée sur les tempes, laissant voir l'oreille et la naissance des cheveux. Les deux extrémités de cette espèce de garde-vue se terminent en pointe qui sont repliées sur le derrière de la tête. Le collier est de grains de corail d'un rouge très foncé. Les souliers ne sont ornés que d'un simple nœud de ruban. Un fichu de lin, un corsage à courte manches se terminant en casaquin, un tablier, dont la partie supérieure en étoffe à carreaux diffère du reste, complètent cet ajustement, dont l'originalité simple est surtout due à la coiffure. La fig. 20 de la pl. n° 5 offre un profil de ce bonnet, dont le fond est en laine et qui se termine par un gland.

Ces figures sont toutes tirées des *Tableaux de l'habillement, des mœurs et des coutumes dans la République batave, au commencement du dix-neuvième siècle*, publiés par E. Maaskamp, à Amsterdam, 1803-1807; gravures de L. Portman, enluminées par J. Pieneman.

Voir pour le texte et celui des quatre autres planches de cette série : le *Recueil de Maaskamp*. — La Néerlande, par Ch. de Coster; Tour du monde. — La Néerlande et la vie hollandaise, par M. Alp. Esquiros, Revue des deux mondes, années 1855, 56, 57. — Voyage dans la Belgique, la Hollande et l'Italie, par André Thonin, rédigé par le baron Trouvé, Paris, 1841. — La Hollande, par M. Xavier Marmier, Revue des deux mondes, 1841. — En Hollande, lettre à un ami, par M. Maxime du Camp. — Promenade en Hollande, par Louise Collet, 1859. — Visite en Hollande, par L. Jean Aicard, 1879. — Notes de voyage d'un architecte, par M. Félix Narjoux, 1865. — Voyage dans le Nord de l'Allemagne, la Hollande et la Belgique, par M. Conrad de Gourcy. — Enfin le beau volume la Hollande à vol d'oiseau, par M. Henry Havard, Paris, 1881.

421-22

AO

AV

N° 4.

N° 5.

HOLLANDE

COSTUMES DU XIX^e SIÈCLE.

PLANCHE N° 4.

TYPES DE LA COIFFURE

ACTUELLEMENT PORTÉE PAR LES FEMMES.

- Fig. 1. — Frisonne de Leeuwarden, capitale de la Frise.
- Fig. 2. — Villageoise de Zaardam, si célèbre sous le nom de Saardam, sur la Zaan, presqu'île de Noord-Holland, région du Zuyderzée.
- Fig. 3. — Femme de Beijerland ou Beyerland, île à l'embouchure de la Meuse.
- Fig. 4. — Fille de l'île Ameland, extrême nord de la Néerlande, à deux lieues de la côte de la Frise, arrondissement de Sneek.

- Fig. 5. — Fille de Groeningen ou Groningue, province au nord de celle de Drenthe, à l'est de la Frise.
- Fig. 6. — Fille de la ville de Goes ou Ter-Goes, de Kruiningen, etc., dans l'île de Zuid-Beveland.
- Fig. 7. — Fille du village de Krommènie; Hollande septentrionale N. O.
- Fig. 8. — Femme de Beijerland.
- Fig. 9. — Femme de Dordrecht, ville riche, et chef-lieu de district sur une île de la Meuse.
- Fig. 10. — Fille de Krommènie.

Ces exemples, recueillis hier sur des points fort divers de la Hollande, confirment ce qui a été dit, en dehors de certains groupes maritimes, au sujet de la conservation des fers dans la coiffure de la plupart des Néerlandaises, suivant d'ailleurs, pour le surplus, avec plus ou moins de rapidité, le courant capricieux des modes européennes. Les corsages des robes indiquent ce mouvement général qui n'offre ici d'expression franche qu'en ce qui concerne la Zélandaise de Zuid-Beveland, dont les beaux bras nus, fortement serrés par la courte manche, selon la coutume, le haut carcan de perles de corail, le corsage exigü, comprimé par un ceinturon, le fichu cachant le corsage presque en entier, la coiffe intime enserrant non seulement la chevelure mais l'oreille même, le bonnet rayonnant recouvrant cette coiffe, bonnet qui s'évase en donnant au visage comme l'enveloppe d'un bouquet, sont toutes choses de la plus pure tradition. Aux fers temporaux de cette Zélandaise on peut joindre la plaque de front ciselée, le *hoofdnaald*, posé en oblique, comme on le voit aux figures 7 et 10.

La fig. 2 porte, sous la dentelle, le casque, la plaque souple embrassant le chignon à l'usage des Nord-Hollandaises. Ce casque marche avec la plaque de front droite à laquelle il est relié et qui le soutient. Le chapeau, peu gracieux, est local. On peut observer ici que celles des Néerlandaises qui font un composé des costumes de coupe moderne et de leur coiffure nationale dans sa pureté, font preuve de meilleur goût que celles qui conservent cette coiffure, mais en la dénaturant. Le caractère du voile posé à plat sur la tête et tombant assez largement sur les épaules pour les recouvrir est singulièrement altéré, lorsqu'au lieu de conserver à ce voile élégant, aux bords ornés de riches et hautes dentelles, son caractère de coiffure basse, on le fait surmonter d'un chapeau de goût moderne, comme s'en avise la bourgeoise cossue de Dordrecht.

Quoique l'on voie en ce dizain de coiffures une fille de Leeuwarden, la coiffure traditionnelle et caractéristique des femmes de la Frise n'y figure pas. — On la trouve dans la pl. n° 5.

PLANCHE N° 5.

COSTUMES PORTÉS PAR LES MODERNES,
RAPPROCHÉS DE QUELQUES HABILLEMENTS
DU COMMENCEMENT DU SIÈCLE.

- Fig. 1. — Pêcheur d'Urk, petite île au milieu du Zuyderzée.
Fig. 2. — *L'aanspreker*, le prier d'enterrement à Middelbourg, dans l'île de Walcheren.
Fig. 3. — Prier d'enterrement protestant, à Amsterdam.
Fig. 4. — Villageoise de Volendam, rive occidentale du Zuyderzée.
Fig. 5. — Pêcheur de Zandvoort, Hollande du nord.
Fig. 6. — Matrone de l'île d'Urk.
Fig. 7. — Femme de pêcheur de l'île de Marken.
Fig. 8. — Orpheline bourgeoise d'Amsterdam. Le bonnet sous deux aspects qui l'avoisine et les fragments 12 et 14 sont des détails de sa coiffure.
Fig. 9 et 10. — Pêcheur et sa femme, habitants de Volendam. Le bonnet 20, vu de profil, est celui de la femme.
Fig. 11. — Autre pêcheur de Volendam.
Fig. 13. — Pêcheur de l'île d'Urk.
Fig. 15. — Paysanne du hameau de Lagemaer dans l'île de Schouwen (Flandre zélandaise, l'ancienne Flandre), dans le costume du commencement du siècle.
Fig. 16. — Chapeau de paille, doublé d'indienne à fleurs plissée; exemple moderne, montrant que dans ces localités, autour de la vieille ville de Zierickzée, la plus ancienne peut-être de toute la Zélande, les choses du costume sont d'une rare ténacité. Les femmes de la Flandre zélandaise portent encore le grand manteau noir des femmes de la Flandre occidentale.
Fig. 17. — Jeune homme et jeune fille de l'île de Walcheren, en habits des kermesses. Ce groupe représente une paysanne sur un ponton (et les petits ponts de bois sont fréquents) payant son passage à son compagnon de kermesse; ce paiement c'est un baiser,

et ce droit de passage s'appelle *heule*. Chaque couple passant les imitera. Le chapeau aux rubans flottants, n° 28, est la coiffure de la jeune fille.

Fig. 18. — Jeune homme de Walcheren.

Fig. 19 et 21. — Coiffure sous deux aspects, calotte en paille, le bonnet à larges barbes en dentelle, avec l'avancée des fers d'or. Rive occidentale du Zuyderzée.

Fig. 22. — Dames Nord-Hollandaises, des premières années du siècle, c'est-à-dire du temps de l'occupation française. Ces costumes se rattachent aux modes générales de 1800-1815, combinées avec les parures de tête nationales. On voit, par cet exemple, que déjà les dames des villes et des gros villages adoptaient sans affectation toutes les modes nouvelles dans leur habillement et leur chaussure, mais en conservant dans leur coiffure les fers d'or qui n'ont rien du caractère éphémère des modes capricieuses.

Fig. 23. — Marchande de poisson de Scheveningen, telle qu'on la voit actuellement à la Haye. A rapprocher de la fig. 15, pl. n° 2.

Fig. 26. — Coiffure de la poissonnière de Zandvoort. Le chapeau de paille entouré d'un fin ruban noué sur le devant et à bouts pendants, est tronqué droit comme celui des poissonnières de Scheveningen, et assurément pour le même motif, c'est-à-dire pour y poser la corbeille. Ce chapeau offre cette particularité, que ses bords doublés d'indienne à fleurs rayonnantes, selon un usage fort répandu, ont cette doublure par-dessus et non pas seulement à l'envers, ainsi qu'on la dispose le plus généralement. La coiffe est de dentelle.

Fig. 27. — Fille de Hindeloopen. Frisonne des premières années du siècle, dans le *steeksledje*, le traîneau spécial au pays, chaise basse montée sur des patins, où l'on s'assied les jambes étendues et que l'on fait avancer soi-même sur la glace en se servant de bâtons ferrés.

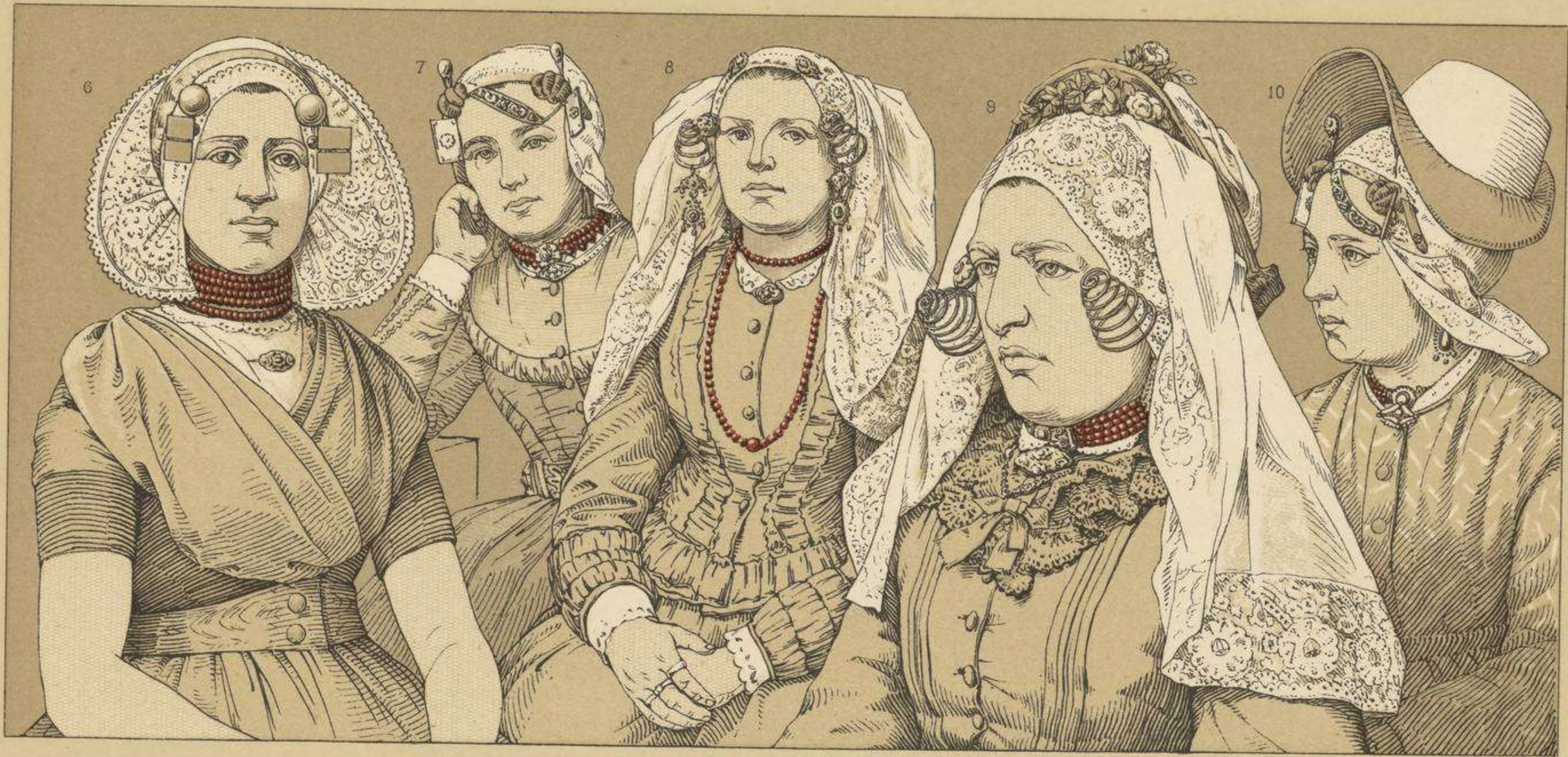
Fig. 29. — Frisonne de Hindeloopen de nos jours, en grande toilette.

Fig. 24 et 25. — Coiffures de la Frisonne, selon qu'elle est mariée ou non.

Île d'Urk. Fig. 1, 6 et 13. — L'ensemble du costume masculin est assez foncé pour paraître noir. Bonnet de fourrure, veste courte, gilet croisé, culottes plissées et bouffantes ressemblant à des jupes courtes, bas noirs larges mules à grosses boucles d'argent; au-dessus de la veste, très serrée au cou, une cravate rouge. La bande du col de la chemise, bien fermée au moyen de deux gros boutons de filigrane d'or à perles brunies. A la ceinture du pantalon les deux grandes plaques servant de boucles.

Le costume de la matrone, fig. 6, n'a pas besoin de description. Son attitude convient bien au caractère de ces gens qui se nourrissent de la pêche, en y ajoutant le produit de quelques foins, mais qui, quoique vivant assez pauvrement, dédaignent de faire eux-mêmes leur fenaison, appelant pour cette tâche des faucheurs étrangers, bien reçus d'ailleurs, fêtés même par les gens qui les nourrissent.

L'aanspreker, fig. 2, est une espèce de bedeau vêtu de noir, qui, d'un ton lugubre, annonce la mort des habitants et prie pour leur enterrement. Il est vêtu de noir et porte un costume dont la coupe appartient au passé. Ces bedeaux assistaient aux funérailles, en plus ou moins grand nombre suivant l'importance du personnage. Celui qui conduit le deuil a le grand chapeau en longueur. Au commencement du siècle, l'aanspreker ne faisait pas qu'annoncer le décès; on le payait aussi pour annoncer la naissance d'un enfant. Pour cette dernière tâche, il déposait son crêpe noir et son manteau, et le rabat faisait place à une cravate blanche dont les bouts descendaient jusques au-dessous de la poitrine; il ne conservait que l'habit noir, la vaste perruque, la façon singulière du chapeau, et le ton invariable de sa déclamation.



HOLLANDE

HOLLAND

HOLLAND

A0

IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Waret del.



HOLLANDE

HOLLAND

HOLLAND

AV

IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Waret del.

L'aanspreker catholique ressemble aux autres à quelques détails près de la toilette; cependant le prier d'enterrement protestant d'Amsterdam, fig. 3, diffère assez sensiblement de l'aanspreker de Middelbourg.

Volendam, village de pêcheurs, près d'Edam, à quelques lieues au nord d'Amsterdam. Fig. 4, 9, 10, 11 et 20. — On peut rapprocher ces exemples modernes du costume de la femme de Volendam, fig. 19, pl. n° 2. Il n'a pas changé, et les quelques différences que l'on peut remarquer tiennent surtout à ce que le costume d'il y a quatre-vingts ans est moins exactement reproduit qu'il ne l'est maintenant par la photographie. Le bonnet pittoresque de ces femmes qui ne portent pas les fers d'or et n'ont d'autre bijou qu'un collier de corail et un simple pendant à leur oreille dégagée (voir ce collier et ce pendant, fig. 8. et 11, pl. n° 3), est représenté ici en un détail isolé, fig. 20. Le fond est en laine et terminé par une floche, l'avancée en dentelle empesée fortement. Ces femmes qui laissent voir quelque peu de leurs cheveux ne dédaignent pas les boucles d'argent à leurs souliers lorsqu'elles s'habillent pour les jours de fête; celles qu'elles portent et qui sont rectangulaires sont même très larges. Leur jupe de flanelle est rayée de bandes rouges et de bandes en filets bleus. La partie supérieure du tablier de laine est en soie dessinée en carreaux. La fig. 4, qui n'a qu'une coiffe fort simple rappelle que ces femmes de pêcheurs portent aussi les sept jupons, au besoin. — Le jeune homme de Volendam a le bonnet de fourrure brune en forme de calotte tronquée. Il porte des boucles d'oreilles. Sa veste en laine ainsi que son pantalon sont d'un bleu presque noir. Cette veste ou blouse est prise dans la ceinture du pantalon, lequel est à pont et fermé de chaque côté par un gros bouton d'argent en plaquette circulaire; quelquefois il y en a encore une au milieu, ce qui fait trois boutons de ceinture. Ce faraud porte autour du cou un ample mouchoir en coton, bruyamment coloré de rouge, rayé de bleu, et de la poche de son pantalon, il affecte de laisser flotter largement son mouchoir également en coton, mais bleu et pointillé discrètement de dessins blancs. Les bas sont noirs, et leurs jarrettières de laine rouge, brodées d'or ont des bouts pendants qui se prolongent assez pour dépasser le bord du pantalon. La chaussure jure avec ces élégances; les souliers grossiers sont simplement de cuir et d'une forme rudimentaire; c'est le ruban de cuir attendant aux lourds quartiers ramenés et noué sur le cou-de-pied qui en compose l'attache. La garniture de la chemise appartenant à ce garçon, faite de sept médailles d'argent qui se superposent en rangée, se trouve fig. 31, pl. 3. On voit, fig. 11, que pour la montre de cette garniture, on tient la blouse entr'ouverte. Cet autre marinier de Volendam porte le bonnet rayé, en coton ou en laine.

Fig. 5. — Cet homme de Zandvoort est chaussé de la haute et double botte en cuir montant jusqu'à la ceinture du pêcheur de crevettes. Son chapeau rond à petit bord donne un peu plus de prise au vent que le bonnet de poil, mais il est approprié à la profession; on ne s'aventure pas à pied dans la mer par les trop violentes tempêtes. La blouse, dont les manches sont assez courtes, a un capuchon. Les manches de la chemise de flanelle prolongées jusqu'aux poignets sont mi-parti rouges et blanches. Le col est maintenu à la base du cou par une cravate nouée en rosette. On ne voit dans ce costume de travail aucun des boutons, ni des plaques en disques ordinaires.

Fig. 7. — Fille de Marken (voir à son sujet la fig. 1, pl. n° 1).

Fig. 8. — Fille de l'orphelinat de la Kalver-Straat, à Amsterdam. — Le *Burgerweeshuis*, fondation du seizième siècle est exclusivement destiné aux enfants des *oude-poorters*, les vieux bourgeois de la ville, appartenant aux diverses confessions de la religion réformée. Cet établissement est un des types supérieurs des orphelinats, des maisons de refuge de toutes sortes, tous dûs à l'initiative privée, qui pullulent à Amsterdam, et y sont des palais, dit un voyageur. Les garçons comme les filles de cet orphelinat ont un costume mi-parti rouge et noir, conversion des couleurs mi-parti de ce costume à l'origine où ces orphelins étaient vêtus de rouge et de blanc comme les bourgeois de la ville; aux temps où la mode des couleurs sombres prévalut, le noir prit la place du blanc, le rouge est resté.

L'uniforme des filles comporte, en outre, un mouchoir blanc, s'ouvrant en cœur sur une chemisette montant jusqu'au cou. La coiffure, assez jolie sur de jeunes têtes, est particulière. Elle est d'un linon léger, transparent, et, sur le devant, cette mousseline épousant la forme de la tête tombe jusqu'aux sourcils; mais ce voile

écourté et à plat ne recouvre pas entièrement le front. Celui-ci reste découvert au milieu et assez haut pour laisser voir les cheveux à leur naissance. Sous la mousseline transparait la plaque d'or ou d'argent doré assouplie comme le casque, et dont les extrémités viennent aboutir de chaque côté du sommet de la tête, en une espèce de petite corne au-dessous de laquelle, et pour la mieux marquer, est fichée une épingle d'argent ne montrant que sa petite tête ronde. Le soutien commun de l'édifice est la pièce 12 et 14, vue de profil et par derrière, qui prend la tête et se prolonge par derrière en une petite queue autour de laquelle la mousseline enroulée se lie. Ce soutien de la coiffure, qui disparaît entièrement sous le bonnet, est en drap noir, et légèrement en coussin, de manière à faciliter l'usage des épingles. Les deux pièces détachées qui avoisinent l'orpheline, fig. 8, sont le profil et le derrière du bonnet vu d'ensemble.

Nous nous arrêterons peu au sujet de la paysanne de l'île de Schouwen, fig. 15, allant au marché de Ziérikzée, datant du commencement du siècle. Sous son chapeau, qui est de ceux que l'on peut baisser à volonté sur le devant pour se garantir de la pluie, et sous le béguin blanc dont sa tête est enveloppée, cette paysanne porte la lame d'or du casque des Nord-Hollandaises, et a les fers temporaux en spirale. Son collier de corail est d'un seul rang.

Le groupe 17 appartient à l'île de Walcheren, ainsi que la fig. 18, qui est de Middelbourg, la capitale de cette île et de la Zélande. Le chapeau des jeunes gens de Walcheren et de Beveland du nord (Nord-Beveland) est le chapeau en tuyau de poêle à très petits bords. Leur cravate est de soie de couleur éclatante. Deux gros boutons de filigrane d'or ferment leur col de chemise; veste et culotte de velours noir, fermée au moyen de deux ou quatre plaques en argent de cinq centimètres de diamètre. Leurs *borstrokken*, gilets à manches, sont écarlates à grandes fleurs jaunes, bleues ou lilas à grands ramages, suivant la religion; ceux des catholiques sont rouges à ramages jaunes, ceux des protestants sont plus sombres; vingt boutons de filigrane à perles ou d'argent ferment le gilet. Les souliers s'évasent vers le bout du pied; ils n'ont pas de boucle, mais des cordons simplement noués.

La veste est courte ou longue; le bas de la culotte descendant au-dessous du genou n'est pas arrêté dans l'habit de toilette, et l'on voit par la fente latérale de son extrémité le nœud de la jarretière. La culotte est à grand pont; on voit sortir de la poche droite le manche d'argent ou de buis du couteau de la pl. 3. Les garçonnets eux-mêmes portent le couteau mais plus petit et moins beau que celui des hommes.

Toutes les filles, sauf pour le deuil, portent le chapeau de paille blanche légèrement incliné sur le front; des rubans bleus plissés en garnissent la base; des rubans de couleurs variées, rejoints par une agrafe d'or, serrent le chapeau sous le menton; de larges et longs rubans bleus tombent sur le dos et sont réunis de même par une agrafe d'or. (Voir ces agrafes spéciales, fig. 16 et 25, pl. n° 3, et l'ensemble du chapeau dans la pl. présente, détail 28.)

On ne voit point les cheveux des femmes. Sur le front est le *hoflnaald*, la plaque d'or ciselé, obliquée selon la condition des femmes, indiquant si elle est fille ou mariée. Le visage est comme encadré par les fers d'or en spirale (voir motif 15, pl. n° 3) avec leurs pendants, les *krullenne-bellekens*, les épingles d'or et le collier de *bloed-koraal*.

Le corsage, *manteltje*, est ouvert en rond jusqu'à la ceinture; il découvrirait la poitrine si celle-ci n'était couverte d'un plastron de dentelle sur fond rose ou bleu, garni de deux ou trois morceaux de rubans variés, disposés horizontalement. On appelle *buck en kleuren* cette partie du costume des paysannes. Entre le buck et le manteltje, elles placent un foulard éclatant et à grands plis qui fait tout le tour du bord du manteltje.

Le corsage est brun, bleu ou noir, et bordé de rubans de velours. Les manches, très courtes, serrent le biceps au point d'y marquer une ligne. Les jupons se mettent au nombre de six ou sept au-dessus d'une crinoline. Le jupon de dessus est de couleur sombre, bordé au bas d'un ruban de velours. Le tablier est souvent d'un bleu azur et nouée par des rubans violets.

Les filles aisées portent en temps de kermesse un sac de velours vert, à grand fermoir d'argent massif, de style rocaille. Il contient une boîte d'argent pour les parfums, une autre du même métal pour les pastilles,

et la monnaie qui n'est pas de cuivre. Les boîtes, finement ouvrées, sont du genre rocaille ou du style de la Renaissance.

Sous le tablier, attachés à la ceinture par une chaînette d'argent, pendent une paire de ciseaux et une aiguille à passer les rubans, également en argent massif. La main droite des filles semble couverte d'anneaux et de bagues; elles en ont une petite au petit doigt et deux grands anneaux en or de quinze millimètres de hauteur, ouvrés en filigrane et ornés, soit de pierres précieuses, soit de boutons en or bruni. La femme mariée quitte tous ces anneaux, sauf un.

La forme des boucles des souliers des femmes, ainsi que la dimension des boucles de ceinture de la culotte des hommes, varient selon les îles, et parfois suivant les localités.

Les filles maintenant laissent croître leurs cheveux au bord de leur coiffe, au haut du front. On est loin du temps où des prêtres calvinistes en chaire menaçaient la chevelure des femmes et même la moustache des hommes avec des ciseaux et des rasoirs.

C'est en temps de kermesse qu'il faut voir la jeunesse de la Zélande; elle est dans ses beaux atours, et le penchant pour le plaisir, contenu pendant tout le reste de l'année, prend une expansion qui contraste singulièrement avec le train de vie ordinaire. Les jours de kermesse servent de prétexte et d'excuse à toutes les déclarations sentimentales, et c'est surtout pendant ces jours-là que le paysan, qui d'habitude se crée son illusion dans l'église, ose aborder franchement la fille qu'il aime.

L'habitant de Middelbourg, en compagnie du parapluie que porte tout piéton, est ici dans son costume journalier. Sa culotte seule est de velours. Sa veste courte est en drap, et son gilet n'a pas la garniture des vingt boutons ronds et plats en argent du *bordrok* des grands jours.

Nous n'avons rien à ajouter au sujet des élégantes du commencement du siècle qui forment le groupe 22.

Quant à la fig. 23, type moderne de la poissonnière de Scheveningen, continuant de crier dans les rues de la Haye, le *merlan*, la *morue fraîche*, les *chevrettes!* dans le patois qui lui est particulier, elle diffère sensiblement, comme type et comme élégance, de celle du commencement du siècle, fig. 15, pl. n° 2.

Fig. 27 et 29. — Frisonnes de Hindeloopen.

La première, celle qui est assise dans son traîneau, est du commencement du siècle; la seconde, en toilette des grandes fêtes, est moderne. L'éloignement relatif dans lequel la côte occidentale de la Frise, située au nord de la Néerlande, s'est trouvée reléguée par l'invasion de l'Océan, qui, en une nuit terrible du treizième siècle et en quelques heures, a formé le golfe de Zuyderzée, a dû contribuer à la conservation du costume national de la Frisonne, de Hindeloopen, dont on peut voir l'immobilité par nos deux exemples rapprochés, distants de quatre-vingts ans; on croit qu'il est encore le même que celui des ancêtres du cinquième siècle, lorsque les Frisons réunis aux Saxons, allèrent fonder des colonies dans la Grande-Bretagne.

Le costume national des Frisonnes est compliqué, et réglé par des coutumes des plus étroites, les habitudes les plus régulières. Ses dispositions varient selon les âges; à sa distribution on reconnaît l'état de la personne qui le porte: fille, femme ou veuve, on le sait de suite. Dès le berceau, dit M. Havard, l'enfant dont les pieds sont encore emprisonnés dans les langes du maillot est mis en possession du costume national; sa tête est coiffée du bonnet et son corps habillé de la camisole traditionnels. De un à six ans, nouveau costume de même caractère; de six à quatorze, nouvelle transformation réglementaire. Au delà de quatorze ans, l'habit endossé par la fille n'est modifié qu'à partir du jour de ses fiançailles. Ensuite c'est le costume de l'épouse, et enfin celui de la veuve, dont l'ancienne tradition voulait que le deuil fût bleu.

La fille de Molkwerum, de Condum, de Warns, de Hindeloopen, commence sa toilette par faire de ses cheveux plusieurs tresses qu'elle réunit en cercles sur le sommet de sa tête, et qu'elle couvre d'un bonnet blanc autour duquel règne un ruban de soie. Le bonnet est à son tour recouvert d'un mouchoir très empesé, très symétriquement plissé, et dont les pointes vont retomber en une seule évolution derrière la tête. La coiffure, selon un usage constant, est aplatie pour les filles (détail 24); pour les femmes mariées, elle est haute, faite d'un tube de carton coupé transversalement, couvert de drap rouge et puis d'une toile de Cambrai (détail 25). Ces femmes

portent autour du cou un collier de soie noire formant le bord supérieur de la chemise; de ce bord descend une pièce de toile peinte à carreaux rouges, qui forme sur la gorge une cuirasse sans transparence prolongée jusqu'au bas de la taille. Les autres parties du costume des jours ordinaires consistent en un corset à longues manches bordées de velours, avec des demi-manches postiches passées par-dessus à l'avant-bras, précaution de la ménagère propre. L'habillement du corsage se complète par une espèce de camisole noire ajustée, veste sans manches, largement ouverte par-devant où elle est arrêtée vers le bas au moyen du va-et-vient d'un très long lacet d'une couleur éblouissante. La partie inférieure du corps est couverte d'une jupe noire sans ouvertures pour les poches, et terminée encore par un bord de velours. La jupe est recouverte d'un ample tablier bleu. Ce costume est celui de la Frisonne dans son traîneau.

La fig. 29 est dans tout l'éclat de l'habillement des grandes fêtes. Le fond est absolument le même; seulement on y ajoute une robe d'indienne à grandes fleurs, restant ouverte, car elle a trop peu d'ampleur pour se fermer, et allant aussi bas que les jupons. Les autres pièces ne diffèrent de l'habillement ordinaire que par la qualité ou la finesse des étoffes.

La véritable chaussure des Frisonnes ce n'est pas le soulier, c'est le patin. Dès que les canaux sont gelés, tout le monde le chausse: les jeunes et les vieux, les enfants eux-mêmes qui savent tous patiner avant de savoir lire. Une fois l'eau solide, il n'est plus possible de tenir personne à la maison. Le Frison le plus lourd et le plus indolent devient tout à coup vif, ardent, emporté. Les jeunes Frisonnes adorent l'exercice du patin où elles excellent, y recherchant d'ailleurs plutôt la vitesse que les fioritures, ce qui est un des traits du caractère national visant plus à l'utilité qu'aux ornements. Attacher les patins aux pieds d'une de ces reines rustiques est un honneur fort brigué par les jeunes gens; il est vrai que la jeune patineuse reconnaît ce léger service par un baiser.

Les fig. 15, 19 et 27, datant du commencement du dix-neuvième siècle, sont tirées du Recueil Maaskamp. Les fig. 9, 10 et 17, ainsi que les détails 12, 14, 16, 19, 20, 21, 24, 25, 26 et 28, ont été fournis par la Section Néerlandaise de l'exposition internationale de 1878, à Paris. Les autres figures sont tirées de documents photographiques.



HOLLANDE

LA JOAILLERIE; LES FERS D'OR OU D'ARGENT A L'USAGE DES FEMMES. — PLAQUES, BOUTONS, CHAINES ET BRELOQUES, PORTE-PIPES ET COUTEAU A L'USAGE DU PAYSAN.

- Fig. 1. — Collier d'une jeune fille de Dordrecht; corail avec un fermoir d'or, ayant 3 cent. d'épaisseur, de ceux que l'on appelle *bloedkoraal*, corail de sang. Type fort répandu; les perles sont parfois de grenat.
- Fig. 2 et 4, faisant partie de la parure d'une riche bourgeoise d'Amsterdam. — Épi de front d'une longueur de 17 cent. environ. Broche de 3 cent. 1/2 de diamètre. Ces bijoux sont enrichis de diamants et de perles fines.
- Fig. 3. — Broche de femme en or filigrané, ornée de délicates chaînes suspendant des perles en poires filigranées; longueur, 4 cent. sans l'épingle. Provient de la Zélande.
- Fig. 5. — Tête d'épingle en or et son profil, d'un diamètre de 3 cent., provenant de Dordrecht. Décoration en filigrane sur fond.
- Fig. 6. — Ornement en or, entrant dans la parure des femmes à Amsterdam; 7 cent. 1/2 de largeur.
- Fig. 7. — Plaque de front en or ciselé. Ce diadème, qui s'attache sous le bonnet, a une longueur de 18 cent.
- Fig. 8. — Boucle d'oreille, or filigrané, portée par la femme de Volendam (fig. 10, pl. n° 5); 1 cent. 1/2 de hauteur.
- Fig. 9. — Épingle de cheveux, argent filigrané et pierres fines, entrant dans la parure de tête d'une jeune fille de Dordrecht. On porte deux de ces épingles de chaque côté de la tête, sans compter l'épingle ronde et l'épingle en spirale, ce qui fait quatre de chaque côté. La partie ornée de cette épingle a 2 cent. 3/4 de longueur.
- Fig. 10. — Fer de cuivre encerclant la tête, particulièrement à l'usage des Frisonnes dont la coiffe cache entièrement les cheveux; 15 à 17 cent. de diamètre.
- Fig. 11. — Collier de corail à fermoir filigrané, porté par la femme de Volendam (fig. 10, pl. n° 5).
- Fig. 12. — Broche en argent ajouré, enrichie de pierres fines, à quatre petits pendants mobiles; 3 cent. de diamètre. Partie de la parure d'une jeune fille.
- Fig. 13. — Bouton en cuivre et son profil; diamètre 2 cent. 1/2: c'est l'un des deux boutons réunis par une tige, avec lesquels l'homme attache le col de sa chemise.
- Fig. 14. — Épingle de tête en spirale; elle est en or et additionnée d'une pendeloque suspendue par un anneau mobile, faite de filigrane d'or et agrémentée de perles de corail. On appelle cette pendeloque, espèce de pendant d'oreilles, *Krullenme-bellekens*. Ce bijou qui, en hauteur, y compris la pendeloque, mesure près de 12 cent., provient de la toilette d'une fille de Dordrecht.
- Fig. 15. — Épingle du même genre, mais de dimension moindre. Celle-ci, avec sa pendeloque, n'a en hauteur que 5 cent. 1/2. La pendeloque n'est pas filigranée, et, au lieu de corail, c'est une perle qui se balance au bout. Elle provient de la Zélande, île de Walcheren, et appartient à la parure de la jeune fille du groupe 17, pl. n° 5.
- Fig. 16. — Agrafe en filigrane d'or, du genre de celles qui servent à réunir les rubans ou brides du chapeau des filles de Walcheren; rubans, que l'on laisse flotter dans le dos en les agrafant l'un à l'autre avec ce bijou. La fig. 28 de la pl. n° 5 offre l'exemple isolé du chapeau de paille sur le bonnet, avec ses rubans bleus attachés et flottants.
- Fig. 17. — Épingle de tête en or; plaquette très mince en forme de petit drapeau rectangulaire se posant droit de chaque côté du visage, et généralement surmontée d'une autre épingle à plus ou moins grosse tête (cette seconde épingle, que l'on voit ici, et dont la tête est ronde, est indépendante de la plaquette). Dans cet exemple, la plaquette, soutenue transversalement par le milieu, est additionnée d'une pendeloque branlante en deux parties que les ajourés du métal rendent légère. La courbe du crochet de suspension attenant à la plaquette écarte la pendeloque du petit drapeau, de manière à lui assurer un certain jeu, d'autant plus libre que l'épingle en drapeau avec pendeloque se projette en avant du bonnet, comme on peut le voir dans la coiffure de paille et de dentelle d'une femme du Zuiderzée, fig. 19 et 21, pl. n° 5. La plaquette et la pendeloque ont de 8 à 9 cent. de hauteur.
- Fig. 18. — Pendant d'oreille d'une jeune fille de Breda. Or filigrané; 12 cent. de hauteur.
- Fig. 19. — Chaîne de montre en argent, suspendant la clef à l'usage des hommes dans le Zuiderzée; 2 cent. de largeur.
- Fig. 20. — Plaque de la ceinture du pantalon, en argent ajouré, que les

paysans du Zuiderzée portent en paire. Le diamètre dépasse 8 cent.

Fig. 21. — Bouton et chaîne en argent, servant à la fermeture de la blouse, provenant du costume du pêcheur de Volendam, fig. 9, pl. n° 5 (longueur 16 cent. environ avec la breloque).

Fig. 22. — Broche servant de suspension à une croix pectorale. Bijou en or filigrané porté par les filles de Breda. L'ensemble a une hauteur de près de 13 centimètres.

Fig. 23. — Pendant d'oreille d'une jeune fille de Dordrecht; or filigrané. Hauteur 6 cent.

Fig. 24. — Bouton en cuivre, du même genre que le motif 13, servant en double bouton pour attacher le col de la chemise d'homme.

Fig. 25. — Agrafe en or filigrané, servant à réunir les rubans flottants du chapeau, comme on en use à Walcheren.

Fig. 26. — Épingle temporale en or; tête ronde à facettes, longueur 6 centimètres; appartient à la parure de la fille de Walcheren, groupe 17, pl. n° 5.

Fig. 27 et 28. — Couteau à manche en bois sculpté et sa gaine de cuir, que le paysan porte dans sa poche ou à sa ceinture. Le manche et la lame du couteau ont environ 28 cent. de hauteur.

Fig. 29. — Broche en or filigrané d'une jeune fille de Dordrecht 4 cent. 1/2 de largeur.

Fig. 30. — Double bouton du col de la chemise d'homme, en or filigrané, et rangée de boutons en argent filigrané qui en garnissent le devant; les boutons de cette garniture ont 2 cent. 1/2 de diamètre. Cette parure Zélandaise appartient au jeune homme de l'île Walcheren, groupe 17, pl. n° 5.

Fig. 31. — Garniture de chemise de la même sorte, mais faite de médailles d'argent qui se succèdent en se superposant. La suite est de sept boutons. Ce genre est celui des hommes de Volendam. La médaille a 3 cent. de diamètre.

Fig. 32 et 33. — Porte-pipes: le 32 enveloppé de cuivre jaune, avec nervure et nœuds en cuivre rouge; le 33, enveloppé d'un cuir doré. Ce genre appartient à la Hollande méridionale et a surtout le caractère flamand.

Fig. 34. — Porte-pipe en bois sculpté que le paysan de Néerlande porte dans sa poche. Ce bois chargé d'ornements et de figures de toutes sortes est d'un caractère plus franchement rustique, et marche avec le manche du couteau de l'habitant des rives et des îles du Zuiderzée. Tous ces porte-pipes s'ouvrent en s'écartant par le bas de la tête de la pipe.

Selon certains antiquaires du pays, le prototype des plaques ou bandeaux d'or ou d'argent portés de diverses manières par les femmes de la Néerlande, et que, par un singulier euphémisme, on appelle des *fers*, serait le cercle d'or que les femmes du Nord, surtout les femmes nobles, portaient autrefois sur leur tête. Cette espèce de diadème a, dans tous les cas, singulièrement changé de physionomie; la parure de tête varie en Hollande selon les localités, et c'est aux formes diverses de ces ornements que l'on reconnaît le caractère des diverses provinces.

Dans la Nord-Hollande, les fers d'or sont oblongs et plats; dans le pays de Groningue, ils se terminent par une espèce de fleur ou de vase de fleurs; dans l'Over-Yssel, par des spirales coniques que l'on retrouve en Zélande comme sur les bords du Zuiderzée; d'autres sont des plaquettes rectangulaires ayant figure de petit drapeau, que l'on arbore à l'extrême nord de la Hollande et aussi dans sa partie méridionale. Le principe de la parure du front, et particulièrement de la parure temporale, est généralement répandu; mais les fers eux-mêmes affectent des formes ou des dimensions fort variées, et tandis que la femme de Volendam, ne se servant pas des fers, se contente d'une boucle à l'oreille, il faut à la fille de Kruiningen tout un arsenal de bijoux. Beaucoup de Nord-Hollandaises portent les *voorhoofden*, les bandeaux minces et assez souples pour ne jamais blesser la tête, dont les femmes d'Amsterdam font leur casque d'or; les domestiques les portant en argent. Enfin la plaque de la Frisonne, portée en bandeau plat et droit sur le front, n'est pas l'épi ou le *hoofdnaald*, la plaque ciselée qui s'y pose en oblique, de gauche à droite si la femme est mariée, de droite à gauche si c'est une fille; et ni l'une ni l'autre de ces plaques ne sont le *hoof-dyzer*, le bandeau plat, posé droit, que la poissonnière de Scheveningen met sur sa tête.

La Nord-Hollandaise porte souvent le double épi dont les pointes se réunissent au-dessus de son front, formant comme une espèce de gracieux diadème. Les spirales sont de plus ou moins grande taille, avancent plus ou moins, sont ornées ou non de pendeloques branlantes. Ces spirales, dont un touriste a dit qu'elles semblent une défense contre le baiser des kermesses, sont beaucoup plus volumineuses à Dordrecht et dans ses environs qu'elles ne le sont à Walcheren, à Beijerland, etc. Il en est de même pour les petits drapeaux qui sont peut-être encore plus répandus que les spirales coniques. On les voit dans l'île Ameland, à l'extrême nord de la Hollande; on les rencontre à Krommènie, à son nord-est, comme à Zaandam, sur le Zuiderzée, comme à Goes, entre les deux bras de l'Escaut. Les poissonnières de Scheveningen s'en affublent à la porte de La Haye; seulement leur format, leur pose, leur simplicité ou leur complication, diffèrent selon la coiffure avec laquelle les drapeaux sont disposés. Ceux de la fille de Kruiningen, qui les a sous un bonnet lui encadrant le visage, ne sont point ceux de la femme de l'île Ameland qui les dispose plus à l'écart par-dessus sa coiffe, comme on le fait à Krommènie où l'on voit aussi les petits drapeaux, d'ordinaire posés verticalement, légèrement inclinés en avant pour ne se point rencontrer avec les bords du chapeau, lorsque l'on met celui-ci par-dessus le bonnet. Enfin, pour que le petit drapeau s'additionne de la pendeloque branlante, lorsqu'il est porté sous le bonnet évasé, comme on le voit sur certaines rives du Zuiderzée, il faut que l'appareil soit avancé au delà de la coiffure non moins que la pointe de la spirale. Les épingles inséparables de la plaquette et qui la surmontent toujours sont différemment élevées, et leur tête, plus ou moins grosse, change également de caractère.



HOLLANDE

HOLLAND

HOLLAND



IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Schmidt, lith.

Que l'on ajoute à ces nombreuses variétés le cercle d'or entourant le crâne, pressant les tempes, et s'ouvrant au-devant du front de la Frisonne comme les élytres d'un énorme scarabée, et l'on aura un tableau assez complet de toutes ces parures temporales et autres qui constituent aux Néerlandaises une toilette de tête unique dans le monde, et qui, dans ses divers caractères, ne se rencontre nulle autre part qu'en Hollande. Toutes les paysannes, sauf quelques groupes de pêcheurs, entêtés de leurs anciennes traditions, ou trop pauvres, peut-être aussi d'un goût meilleur, s'affublent des fers d'or ou d'argent. Celle-ci a le brillant morion des filles d'Amsterdam; celle-là les deux plaques latérales reliées en arrière par un mince filet de métal, ce qui fait parfois ressembler son visage à une colossale tête de mouche dont les yeux seraient en or; cette autre met les spirales avec ou sans leur pendeloque. Ces attirails de tête se portent avec la serge comme avec la soie, avec la dentelle comme avec la simple toile. La plupart des femmes en ont deux paires; une pour la semaine, en argent ou en vermeil, une en or pour le dimanche, jour où la Néerlandaise, voulant se faire belle devant Dieu et devant les hommes, ajoute volontiers ses pendeloques.

Parmi les Hollandaises suivant en tout le reste les modes européennes, la plupart conservent les fers d'or dans leur coiffure; et cette coquetterie nationale n'est pas toujours heureuse, lorsqu'on voit, par exemple, une femme comme celle de Dordrecht, fig. 9, pl. n° 4, ajouter par-dessus son voile de belle dentelle qui s'harmonise avec l'or de ses spirales, un affreux chapeau capote qui change tout le caractère de la coiffure.

Les Frisonnes ont, comme les autres Néerlandaises, deux services de fers, l'un pour la grande, l'autre pour la petite toilette. Pour faire honneur à un visiteur elles se parent de leurs plaques d'or. En de certains cas, l'absence ou la présence de la plaque du front sert, chez elles, de langage. Si un jeune homme se présente au milieu d'une famille pour faire une demande en mariage, et si la fille qui est l'objet de cette demande sort et revient parée de son diadème, c'est que l'amant est accepté. Sinon, et si, sans parler, la fille reste assise sans sa parure de front, c'est que la demande n'est pas admise.

Les bijoux filigranés qui marchent avec les fers d'or, généralement assez grossièrement ciselés, les pendeloques, pendants d'oreilles, broches et agrafes, sont d'une fabrication et d'un goût qui les rapproche beaucoup de la bijouterie populaire qui se confectionne depuis longtemps en Portugal. Les rapports que les juifs portugais, en nombre beaucoup plus considérable que les autres et les premiers de tous en Hollande, durent comme trafiquants de métaux précieux conserver avec leur mère-patrie, paraissent expliquer ce fait, et il semble probable que c'est principalement à ces Jacob, David, Samuel, etc., qui pullulent en Néerlande, que les *jouailliers* et orfèvres, établis dans la Sainte-Anne Dwarstraat, à Amsterdam, ont dû l'importation de ce mode et de ce goût empreint d'orientalisme.

Quant aux fers temporaux, non seulement l'origine en est douteuse, mais on ignore même à quelle époque exacte ils peuvent remonter. Vecellio n'en représente aucun, et réellement n'en parle nulle part. Cependant leur usage n'était point incompatible avec le mantelet néerlandais, le *huiken* tombant de la tête, pluvial antique que les fers d'or auraient empêché d'adhérer au visage lorsqu'il fallait le fermer. Malgré cette apparence de l'utilité pratique qu'auraient pu avoir les fers temporaux dans l'ancien costume des Néerlandaises, on n'en retrouve aucun, ainsi que nous l'avons dit, dont le travail soit antérieur au seizième siècle.

Le collier de grains de corail avec son fermoir d'or mat, bruni, de trois, quatre, cinq rangées, est à beaucoup près le plus répandu, et se porte avec les diverses sortes de fers.

Non moins typiques sont pour les hommes les larges boucles d'argent en disque portées à la ceinture du pantalon, les boutons d'habits, de cols et de poignets ayant même forme, ainsi que les garnitures des chemises et des gilets qui sont souvent de vieilles médailles transmises avec leur usage par les ancêtres. Le matelot porte ces parures comme le paysan de l'intérieur des terres; elles sont inséparables du costume national. Cette forme en disque des plaques d'attache, souvent ajourées, est d'origine germanique; c'est celle des plaques de ceinturon des anciens Teutons. Elles étaient de grande dimension, et tout à fait de la famille des plaques de ceinture du paysan batave.

Quant au couteau dont le paysan ne se sépare jamais, s'en faisant gloire, comme dans le pays des quatre métiers, à Axel et aux environs, où le couteau est suspendu à la ceinture dans sa gaine de cuir, les autres le portant en poche, il a été dit que c'est, au besoin, une arme de combat.

On se battait et on se bat encore au couteau dans la Flandre zélandaise en des duels réglés, et, suivant la gravité du cas, à lame entière, à mi-lame, ou au tiers de lame; c'est-à-dire qu'à la demande du provoqué, on entoure de ficelle la lame, de manière à lui laisser la longueur voulue. Ces batailles au couteau sont terribles. Parfois les combattants sont liés l'un à l'autre par une ceinture commune. Il ne s'agit alors ni de fuir, ni de rompre, mais de frapper à mort.

La manière de provoquer l'adversaire, de l'avertir de se mettre en garde, diffère de race à race. A Axel, le provocateur enfonce son couteau dans la table ; les Ménapiens qui habitaient le canton de Gand en agissaient ainsi. Dans le canton d'Audenaerde, on provoquait en lançant le couteau au plafond, directement au-dessus de sa tête ; le plafond étant toujours bas, le couteau restait à la portée de la main ; aussi longtemps que la lame vibrait, l'homme provoqué avait le droit de produire ses moyens de défense. De Coster parle d'un cabaret de Zaams-lagh, où le couteau, accroché par le manche au plafond bas, était en permanence dans la salle de réunion. On le touchait pour provoquer un adversaire que l'on désignait du doigt.

En Zélande, avant 1863, des villages entiers se donnaient rendez-vous pour se battre au couteau. Il y avait des haines de village à village qui ne pouvaient s'assouvir que dans ces sortes de batailles.

Les paysans de Heidenszand en Beveland, et sans doute d'autres encore, savent lancer leur couteau comme un stilet. La lame de ce couteau n'a que huit centimètres de longueur.

En Walcheren, lorsque en face d'un péril imminent les diguiers ordinaires exerçant leur profession de père en fils se trouvent en nombre insuffisant, on réquisitionne des ouvriers pour aider à parer au danger commun. C'est le sort qui désigne ceux qui prendront part au travail, car tous voudraient y participer. On jette le couteau en l'air pour décider entre les aspirants. C'est une espèce de jeu à pile ou face, nommé *neertje* ou *oppertje* ; l'ouvrier lançant le couteau doit dire s'il tombera du côté de la lame où se trouve la marque du fabricant, ou de l'autre côté.

Ces matériaux, étudiés d'après nature dans la Section Néerlandaise, proviennent tous de l'Exposition internationale de 1878 à Paris.



AX

N° 6.

HOLLANDE

INTÉRIEUR DE LA MAISON BOURGEOISE A HINDELOOPEN,
VU SOUS SES DEUX FACES.

TYPE DE L'ANCIENNE HABITATION FRISONNE.

Le Frison, fort propre, sans pousser la recherche jusqu'aux soins méticuleux qui ont rendu légendaires certaines fermes de la Noord-Holland avec leurs étables sablées et carrelées de faïence, apprécie, comme tout Néerlandais, l'intérieur confortable, sans toutefois s'isoler comme on le voit dans certaines parties de la Hollande, où toutes les maisons sont entourées d'un large fossé d'eau. Sa maison n'est pas inabordable, et son origine orientale se décèle encore par les tonalités étranges qu'il applique à son mobilier, amalgame bizarre de tons violents, papillotage extravagant, qui cependant rappelle dans son ensemble les peintures persanes pour les cachemires de l'Inde.

La maison à laquelle est emprunté l'intérieur représenté, et dont le type se répète fidèlement dans les cinquante exemplaires pareils de Hindeloopen et de Molkwerum, se compose de deux étages et d'un grenier. Elle a son pignon sur la rue; il est à arêtes lisses, sans les degrés ni les redans si fréquents en Hollande. Une frise en briques blanches et noires alternées, formant une sorte de damier, sépare le rez-de-chaussée du premier étage, et se répète entre le premier étage et le grenier. Cette seconde frise sert de base au triangle formé par le pignon, triangle équilatéral. La façade ainsi divisée est percée de six ouvertures, dont trois au rez-de-chaussée, deux fenêtres dont une principale, et une porte. Le premier étage ne compte que deux petites fenêtres cintrées comme celle du rez-de-chaussée, étroites et longues, n'ayant qu'un seul carreau en largeur, reléguées aux deux extrémités de la façade, et séparées par un massif sans ornement ni décoration. Le grenier est éclairé par une grande lucarne, de forme circulaire, au milieu du pignon, au-dessus de l'intervalle plein du premier étage.

Le mobilier, dont les colorations possèdent, ainsi qu'on le voit, un parfum oriental très accentué, ne conserve nullement un caractère intéressant dans ses formes générales. S'il y a là un style, c'est du Louis XIV alourdi. Parmi les rinceaux et les guirlandes, des cartouches réservés servent à loger des amours bouffis, des personnages bibliques, etc., tout cela est d'un goût absolument bâtard, sans autre intérêt, et s'applique à toutes les pièces volantes du mobilier, depuis le coucou jusqu'à la chaufferette, et depuis le bahut au som-

met en pupitre, qui semble un prie-Dieu devant l'image voilée dans son cadre qui le domine, jusqu'aux tables pliantes, peintes à leur envers comme par dessus, que la ménagère veut toujours facilement transportables et ne tenant pas de place pour n'être pas gênée dans ses fréquents lavages. Le berceau de l'enfant sur son trône reçoit une décoration analogue, et de même l'escabeau de trois échelons indispensable pour parvenir au lit encastré. Il n'est pas jusqu'à la chaise de paille dont le bois ne se trouve recouvert d'un vert tapageur.

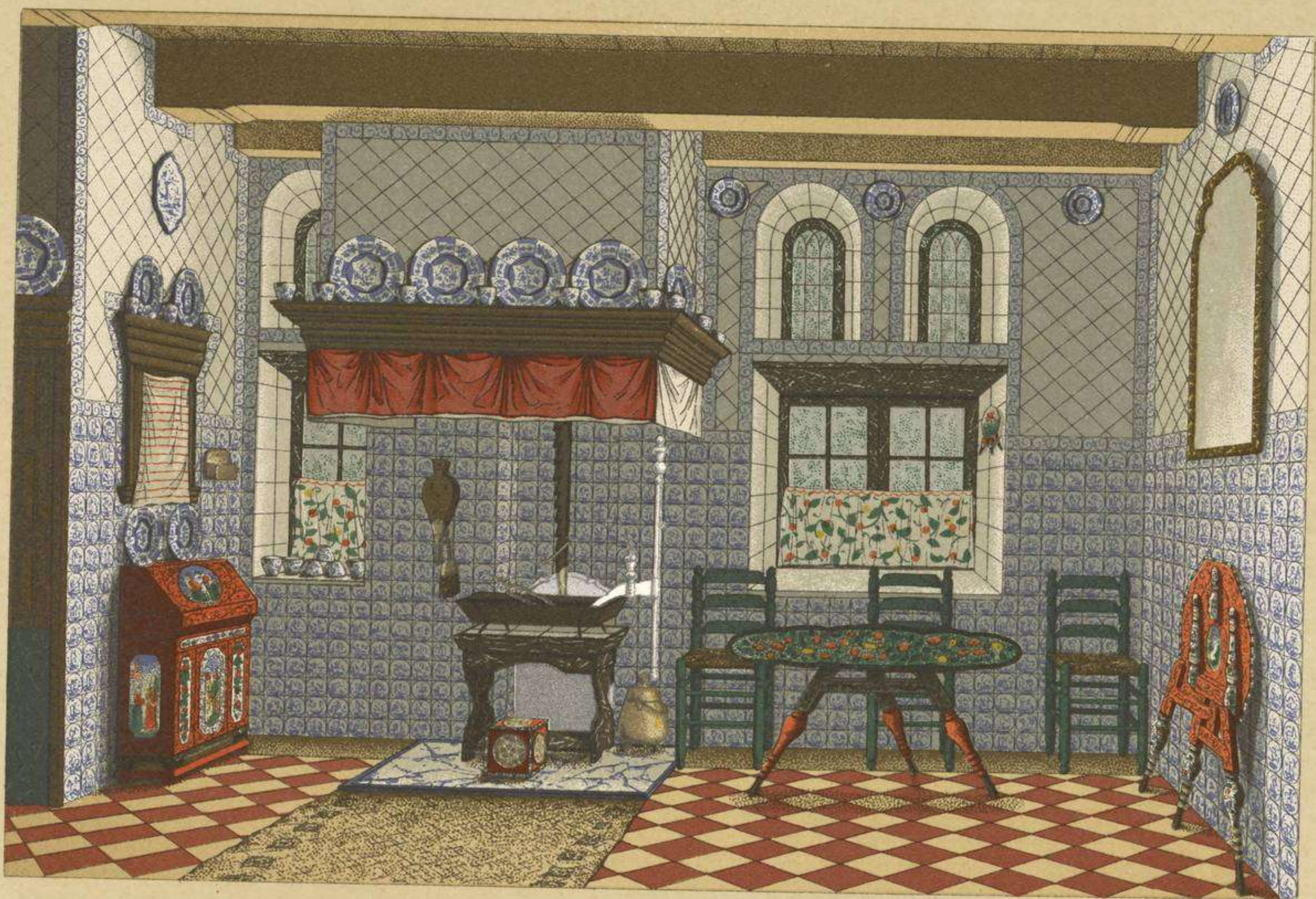
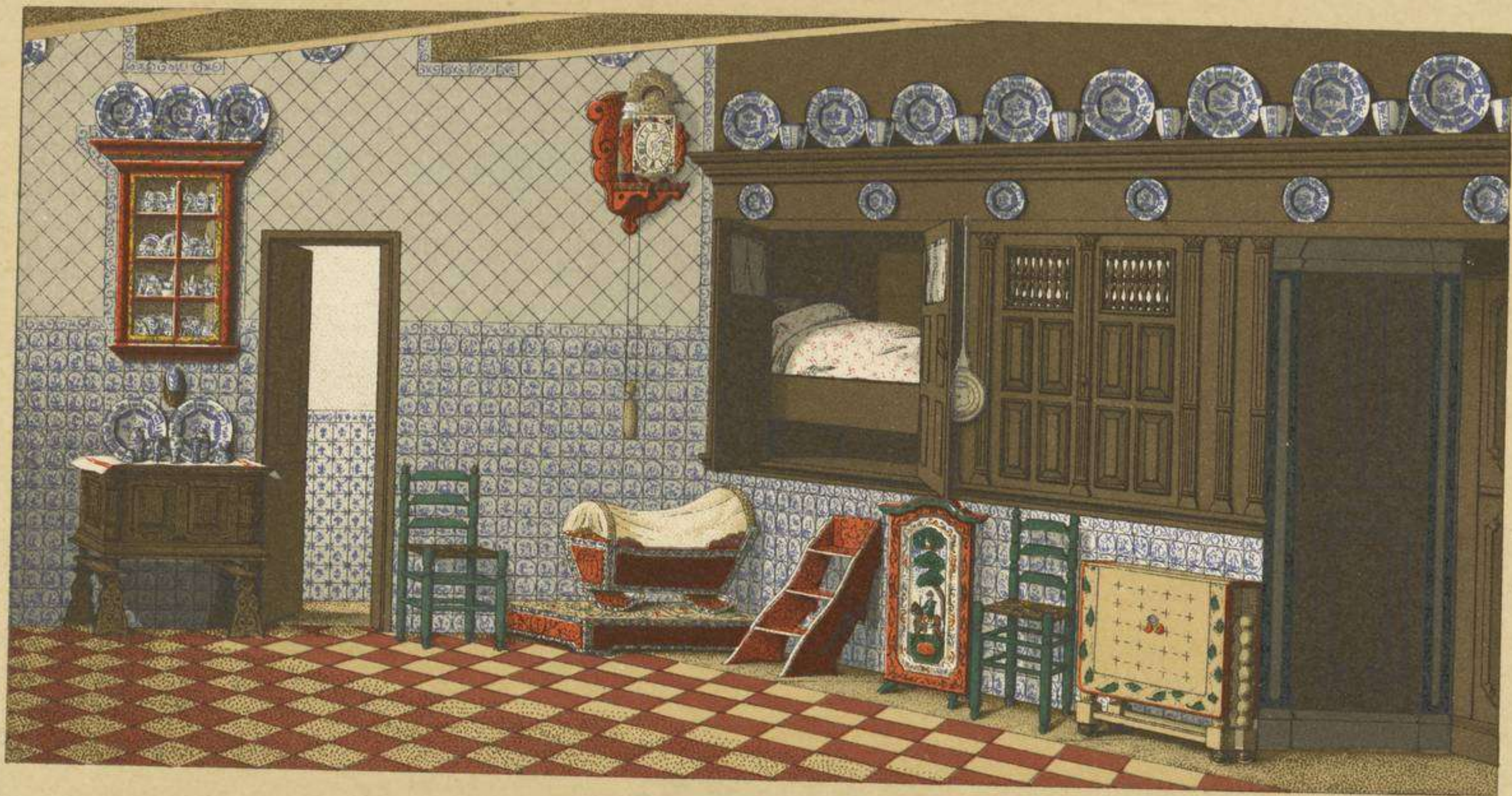
C'est une singulière contradiction que ce mobilier de coloris criard se rencontrant avec le bois sévère de l'alcôve contenant deux lits dont on voit la disposition au fond de la pièce, couches dont le châlit est suspendu dans chaque alvéole fermée pendant le jour par les deux battants aux ajourés bouchés par de petits rideaux, cloison ininterrompue au milieu de laquelle trône la bassinoire de cuivre, et dont la base est plaquée de la faïence dont les murs sont revêtus, ou tout au moins d'un papier qui l'imité, et dont la frise et la corniche sont chargées d'assiettes, de plats et de coupes de Delft, quand ces objets ne sont pas japonais ou chinois.

Quel qu'ait été le caractère du mobilier volant du seizième siècle, par exemple, que rappellent seuls ici le bahut hissé sur de petits tréteaux, et la muraille de bois où les alcôves semblent les tiroirs d'une gigantesque commode, on ne saurait supposer que cette chambre où l'on fait la cuisine, où l'on mange et où l'on dort, et où l'activité de la propreté traditionnelle de la femme s'exerce sans cesse, ait jamais été occupée par des meubles plus importants et plus à demeure. La nudité des murs, les meubles transportables, c'est le caractère général de la chambre orientale, sans compter le revêtement de faïence si souvent appliqué. De l'ensemble de ce mobilier, nous ne relèverons que ceci. Le lit encastré est d'un usage très répandu dans la Noord-Holland, particulièrement parmi les populations maritimes, où il est même souvent à plusieurs étages; seulement celui des antiques maisons frisonnes, comme on le voit ici, est exactement le même qui existe encore en certaines localités de la Bretagne; et, par une autre singularité à remarquer, le bahut, le seul meuble conservé dans la pureté de son art, le bahut des ancêtres, auquel tout en le surhaussant, en le posant sur des tréteaux à son usage, on n'a point voulu enlever son caractère de coffre transportable, est absolument le même que l'arche du celtique armoricain, cet autre asiatique.

Nous n'avons rien à dire de l'âtre et du manteau de la cheminée. On sait que le chauffage s'y fait avec les *veenens*, les terres sulfurées, boue séchée à l'air, dont les morceaux tranchés en carrés longs de six pouces sur quatre sont proprement ce qu'on nomme *tourbe*.

Cette chambre frisonne de Hindeloopen, exposée comme type, est celle que la Section Néerlandaise avait fait construire à l'Exposition internationale de 1878, à Paris.





HOLLANDE

HOLLAND

HOLLAND

AX

IMP FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Schmidt lith.

CF

CG

ÉCOSSE

COSTUMES NATIONAUX.

BARDES IRLANDAIS, GUERRIER DES TEMPS PAÏENS. CHEFS, SOLDATS ET PAYSANS,
DEPUIS LE MOYEN AGE JUSQU'A NOS JOURS. — LE *breacan* DU CLAN.

L'Écosse se divise naturellement en trois parties; celle du nord est marquée par une suite de lacs qui traversent le pays du N.-E. au S.-O., depuis le golfe de Murray, jusqu'à l'île Mull. Le milieu est borné au S. par les golfes du Forth et de la Clyde, et par le grand canal qui les réunit. Le sud, bien cultivé et contigu à l'Angleterre a beaucoup d'analogie avec elle. Le pays est divisé en trente-trois comtés. Les *Highlands*, hautes terres, sont les parties montagneuses de l'Écosse; les *Lowlands* sont les terres basses. Le pays est surtout montagneux dans les régions septentrionales; les terres basses sont principalement dans le midi. En général, la chaîne des monts Grampians sépare les Highlands des Lowlands. Le *Highlander*, c'est le montagnard.

Au delà des Grampians, en s'avancant vers le nord, et surtout après avoir traversé le comté d'Inverness, dont le chef-lieu est comme la capitale de toute l'Écosse, le pays devient rude et sauvage. Ces parties, couvertes autrefois d'une grande forêt, sont creusées de vallées profondes qui donnent naissance à presque toutes les rivières de l'Écosse. De vastes lacs complètent la physionomie de ce pays agreste, en lui donnant un charme que les Romains avaient senti.

Jusqu'en 1745, le *muir of Raunah*, désert d'environ vingt milles d'étendue dans le Perthshire, était resté impénétrable pour d'autres que pour les occupants qui en gardaient attentivement les étroits défilés. Avant le commencement du dix-huitième siècle, il n'y avait presque aucune communication entre les Highlands et les Lowlands; c'est seulement en 1811 qu'une voiture put aller des uns aux autres. C'est chez les montagnards que les traditions des ancêtres sont restées le plus longtemps inaltérées. On sait que le trait caractéristique de l'organisation celtique qui est restée propre aux Highlanders jusqu'à ces derniers temps est la réunion en clan.

Le clan, qui tient le milieu entre la tribu et la famille, est un groupe dont tous les membres portent le même nom, en y ajoutant le préfixe *mac* (fils). Un chef commandait cette communauté sous le nom de *laird* ou de *chieftain*. Sa souveraineté était un mélange d'autorité féodale et de pouvoir patriarcal. Quoique le chef du clan écossais fût héréditaire, il était soumis à une sorte d'investiture.

La fabrication du tartan chez les Bretons remonte à une haute antiquité; le plaid n'est pas moins ancien. On a signalé à son sujet que les montagnards des Highlands, doués en quelque sorte de l'instinct de certains animaux, donnaient à leurs vêtements la teinte des bruyères qu'ils parcouraient, pour échapper plus facilement à la recherche de l'ennemi. Il y a peut-être, en effet, quelque intention de ce genre dans la disposition des lignes croisées, aux couleurs souvent changeantes qui forment le dessin écossais et que l'on désigne sous le nom typique

de « *breacan* ». Le *break*, qui a d'ailleurs un nombre important de dérivatifs dans la langue anglaise, semble cependant devoir être surtout entendu dans le sens de *rompre*, *brouiller*, *altérer*, *fausser*, *casser*, *briser*, etc., autant d'effets que le *breacan* causerait à la vue. Ce qui a bien le caractère d'une ruse de guerre et aussi de chasse.

Le choix des couleurs et leur distribution n'étaient, d'ailleurs, point arbitraires. Le *breacan* qui est l'ensemble du dessin et de ses couleurs, différait pour chaque clan, et servait pour le ralliement; il était réglé aussi selon le rang, ainsi que le fait la loi appelée *Ilbreachta*, qui remonte à l'époque de la première arrivée de la colonie milésienne, dont les chefs en Irlande ont fourni à l'Écosse ses premiers rois dans le deuxième siècle de notre ère. Il n'est point inutile de faire remarquer en passant, que c'est sous le pavillon de ces milésiens, les rois dalriadiques, que l'époque héroïque de l'Irlande s'est trouvée transportée en Écosse, par l'Ossian de Mac Pherson, fils de Fin-Mac-Cumhal ou Fingal, l'un des descendants de la race des rois irlandais; et que c'est ainsi, ces chants ayant tout embrouillé, que l'on a dû à peu près renoncer à distinguer ce qui concerne les populations des deux contrées, d'ailleurs si voisines, et qui demeurent véritablement inséparables lorsqu'il s'agit des temps anciens.

En vertu de la loi *Ilbreachta*, les paysans et soldats devaient avoir leurs vêtements d'une seule couleur; les officiers en avaient deux; les chefs de clan, trois. La classe supérieure des nobles, obligés d'avoir maison ouverte pour recevoir les étrangers, les *Beatachs* et les *Bruighnibs* quatre couleurs, cinq pour les plus nobles; les *Ollams* ou hauts philosophes, six; la famille royale, sept.

La forme du vêtement variait aussi dans certains détails, et ces différences se sont retrouvées dans les régiments qu'on a formés parmi les Highlanders. En outre de ces dissemblances, chaque clan avait ses armoiries particulières, et choisissait une fleur ou une branche verdoyante, qui lui servait de symbole.

Ces mœurs originales, chères à des populations énergiques, aux montagnards qui surent rester indépendants des souverains de l'Écosse, et résister autant qu'ils le purent aux rois d'Angleterre, étaient encore à peu près intactes au commencement du dix-huitième siècle. Les Highlanders, qui avaient embrassé le parti des Stuarts en se soulevant en 1715 et en 1745, furent une première fois désarmés, mais incomplètement, par une opération qui dura de 1716 à 1724. Après leur défaite en 1745, on renouvela contre eux les anciennes ordonnances d'Édouard IV, de Henri VII et de Henri VIII, contre le costume national qui semblait être le symbole de leur vieille indépendance, et une provocation à la défendre. En 1748, on les frappait d'un nouveau coup en abolissant leur juridiction héréditaire. Ce ne fut que, en 1782, lorsque les passions furent apaisées, que le duc de Montrose fit rapporter l'ordonnance qui proscrivait le vêtement national. Devenu inoffensif, le vieux costume reste honoré comme un précieux vestige des anciens temps; mais le Highlander étrange, poétique et mystérieux a cessé de vivre.

N° 1. — Clan Mac Dugal de Lorn.

Costume des anciens Gaëls : cotte de flanelle : simple jupon (*fheile-beag*); bourse (*sporran*) contenant la corne à tabac (*snaoisin*); claymore de cinq pieds huit pouces, à pommeau pesamment chargé de plomb contrebalançant le poids de la lame et la rendant ainsi plus facile à manier; la claymore à deux mains était à la fois « épée et bouclier »; petite dague à la ceinture.

N° 2. — Clan Ferguson.

Vêtement autrefois appelé *lein-croich* (chemise colorée au safran), en usage chez les Irlandais et les Écossais, et spécial aux *druine-usual* ou gentilshommes; cette pièce d'étoffe était habituellement de vingt-quatre mètres et quelquefois davantage; — casque (*clogaid*) où se trouve fixée la branche de verdure, insigne des Ferguson; bouclier (*targaid*) en bois couvert de plusieurs couches de lin mixtionné de goudron; il est orné d'un large ombilic, le *capan*, et d'une poignée in-

térieure; l'épée, nommée *claidheamb*, est une arme différente de la longue claymore dont le poids exige la forte prise des deux mains.

N° 3. — Clan Mac Millan.

Bas (*moggans*) sans pieds, jambières du montagnard; jupon (*kilt* ou *fheile-beag*); petite claymore en forme de *cliabh*, la garde en forme de panier; *targaid* à double poignée.

Les Highlanders conservaient l'usage de se dépouiller de leurs plaids lorsqu'ils étaient chaudement engagés; dans l'original, celui-ci est aux prises avec des soldats de Cromwell.

N° 4. — Clan Mac Inne.

Guerrier armé de l'*aseth*, lance à main employée comme arme de jet; elle est garnie d'une courroie servant à la ramener une fois lancée; veste en fourrure; *targaid* orné du *capan*; chemise de mailles par-dessus la cotte de flanelle et le *kilt*.



ECOSSE

SCOTLAND

SCHOTTLAND

CF

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Thadé lith.



ECOSSE

SCOTLAND

SCHOTTLAND

CG

IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Thadé lith.

Le targaid, malgré ses petites dimensions, suffisait aux montagnards qui l'opposaient aux archers.

N° 5. — Clan Mac-Cruimin où se trouvaient les *pipers* (joueurs de flûte) les plus célèbres des Highlands.

Bonnet rond appelé *bonaid-gorm*, c'est la coiffure nationale par excellence; il porte l'insigne végétal du clan; — plaid en sautoir (*breacan-fheile*); pourpoint garni de passementeries en argent; baudrier en fourrure; petite claymore dont la poignée est en forme de panier ou à *cliaibh*; *cuarans*, brodequins de peau de daim.

Chez les nations celtiques, les métiers ont été de tout temps héréditaires, et ses chefs avaient toujours dans leur maison quelques hommes qui en exerçaient un. Ceux-ci en obtenaient, en retour de l'accomplissement de leurs professions, certains privilèges et allocations destinés à leur propre entretien.

Un des plus importants de ces personnages était certainement le *piper* qui semble, dans les derniers âges, avoir succédé au *harper*, en animant la compagnie dans les banquets et en encourageant les clans, pendant la bataille, avec les notes excitantes de son instrument. Walter Scott, en racontant la bataille de Culloden, montre l'intrépidité du *piper* se faisant tuer sur place en maintenant jusqu'au dernier moment l'ardeur des vaincus.

N° 6. — Clan Mac Coll.

Personnage provenant d'une mosaïque de l'époque de Charlemagne.

Bonnet en forme de mitre; manteau qui n'est autre que la *chlamyde* ou le *sagum* romain; on l'attachait sur l'épaule droite par une boucle joignant les deux côtés, de telle sorte que le bras droit se trouvait libre, tandis que le gauche était caché et ne pouvait guère agir qu'autant qu'on relevait une partie de ce vêtement; collier orfévré; tunique courte serrée à la taille par une ceinture; bas maintenus au-dessous du genou par des cercles d'or; bottines.

N° 7. — Clan Mac Donald des Iles.

Laird des Iles tenant une audience sur le *Tom Moid* ou mont de la Loi; le type des barons qui l'entourent est représenté par celui qui se trouve auprès de lui et dont la tunique est décorée des grands carreaux du tartan.

Lurich (la *lorica* des Romains), haubergeon de mailles descendant presque jusqu'au talon; doublet en cuir; les bras et les jambes montrent le *breacan*, c'est-à-dire le dessin et les couleurs du clan, spécial aux Mac Donald; *clogaid* orné d'un cercle de pierreries et surmonté d'une aile d'aigle, insigne du chef, et d'une touffe de bruyère, marque particulière du clan; jugulaire en corde de cuir tressée.

N° 8. — Clan Mac Laurin; chef des premiers temps du moyen âge.

Cet archer porte le *clogaid* en forme de heaume conique; sous un doublet de soie, le *lurich*, chemise de mailles; le *breacan-fheile*, plaid en sautoir aux couleurs du clan; les *cuarans*, brodequins; l'arc, et le carquois en peau de blaireau.

N° 9. — *Avenydd* du temps des Romains, ainsi que les n°s 10 et 11 (voir aussi la planche DN, Grande-Bretagne).

Ce personnage est un élève barde inspiré par Awen, esprit de la poésie.

Habit aux couleurs des bardes, bleu, vert et blanc. Dans la main droite de ce disciple est une coupe qui contenait, à ce que l'on croit, un peu du jus sacré, le *gevin-a-bragawd*, vin et bragget, boisson galloise composée d'eau et de miel, avec quelques épices; ou peut-être seulement l'hydromel que l'on buvait dans les grandes fêtes; la main gauche tient un oiseau, symbole de l'aspirant.

N° 10. — *Ollamh* irlandais.

En général l'habillement des bardes irlandais se composait de la cotte en toile teinte de safran et ornée d'un travail à l'aiguille suivant le rang de celui qui la portait. Cette cotte était ouverte par-devant et descendait jusqu'à mi-cuisse; on la serrait autour de la taille avec une ceinture; les manches descendaient jusqu'au poignet.

Par-dessus, le *cochal*, long manteau avec capuchon, couvert de bandes blanches, bleues, vertes et rouges; couleurs auxquelles les *Ollamhs* ajoutèrent le pourpre, ce qui faisait six avec le jaune de leur tunique; braies de couleur bleue; brodequins en cuir.

Ordinairement les *Ollamhs* se coiffaient avec le *barrad*, capuchon conique; dans les fêtes, ils avaient la tiare.

N° 11. — Pictes ayant à la main l'*aseth* (voir n° 4), trait que l'on ramène; arme appelée aussi *triniframma*. A l'extrémité se trouve le *aropstara* (balle agissante) en bronze rempli de pièces de métal, afin de produire du bruit dans un engagement contre la cavalerie.

Ce Calédonien, tatoué sur toutes les parties du corps, est paré d'un collier que l'on ne pouvait avoir qu'avec la tête de l'homme, et d'une ceinture de chaînes en fer à laquelle est suspendue son épée.

N° 12. — Clan des Mac Qaaries.

Cet archer, le *cearnaich* du seizième siècle, est vêtu d'un doublet tailladé à la partie supérieure des manches; du jupon, le *fheile-beag* et chaussé de *cuarans*.

La grande claymore est suspendue dans le dos, seule manière de la porter; *targaid* dont l'umbo est entouré d'une espèce d'anneau qui sert à embarrasser l'arme de l'adversaire; un crochet permet au porteur de le suspendre au côté.

Le Celte vise son ennemi à la poitrine, le Saxon à la tête, disent les chroniqueurs.

N° 14. — Un des lairds du clan des Skenes, habillé à la mode en vogue de 1587 à 1605 sous Jacques VI, roi d'Écosse, plus tard roi d'Angleterre sous le nom de Jacques I^{er}.

Le pourpoint était alors brodé et tailladé à la manière espagnole; il se maintint chez les Highlanders, longtemps après que les autres peuples cessèrent d'en faire usage. Le plaid en sautoir, formé d'une pièce entière, est le tartan, le *breacan* du clan. La garde de l'épée montre les commencements du *cliaibh* ou garde en forme de panier. — La bourse (*sporrán*) est un spécimen très ingénieux de la vieille bourse en cuir contenant plusieurs poches fermées au moyen de courroies de différentes couleurs. Le *bonaid-gorm* est celui que l'on voit sur une pièce de monnaie à l'effigie de Jacques V (1513-1542) où cette coiffure a une telle importance qu'on l'appelle la *pièce au bonnet*.

N° 15. — Clan des Graennes.

Simple bonnet rond; dans les districts des basses terres on en maintenait la forme au moyen d'un petit cerceau placé dans l'intérieur; de côté, est fixée une branche de laurier sauvage, insigne du clan.

N° 16. — Clan Robertson.

Portrait d'un gentilhomme écossais qui résida quelque temps à la cour de Louis XIV et en adopta le costume pimpant, s'harmonisant de la manière la plus heureuse avec le plaid national.

Les Écossais, dont Louis XI avait fait ses gardes-du-corps, étaient depuis longtemps estimés en France; au dix-septième siècle nombreux furent ceux d'entre eux qui s'y expatrièrent après avoir entrepris la restauration de leur vieille race de rois.

N° 17. — Clan Mac Ivor.

Figure habillée d'une longue tunique ou cotte épaisse rembourrée, que l'on voit fréquemment dans les cimetières de l'Écosse sur les figures monumentales des Highlanders. — Le capuchon, vêtement de tête des guerriers d'autrefois, était arrangé selon l'inspiration de celui qui le portait.

N° 18. — Clan des Grant de Glenmoriston.

On y conservait les cheveux longs, qui, noués, formaient un chignon bas.

N° 19. — Les Mac Intoshes.

Gentleman en costume de cour, commencement du dix-huitième siècle : cotte de velours richement ornée de passements d'or et de broderies ; — le large et grand plaid en sautoir, est le tartan du chef ; le *breacan* ou l'arrangement des lignes et des couleurs, fait de ce tartan spécial au clan Mac Intosh, l'un des plus beaux types en ce genre ; les bouts flottants de cette large pièce couvrent le *sporrán*, bourse, et le *bidag*, dague. — Les bas sont du même type que le plaid et faits de la même étoffe.

N° 20. — Clan Mac Leod.

Bonnet orné de l'insigne du clan, un genêt, une bruyère, etc., selon l'habitude générale.

N° 21. — Les Forbes.

Costume de cour d'un gentleman de 1740 : le justaucorps, la veste, les manchettes, les boucles de souliers, sont suivant la mode qui prévalait alors en France et en Angleterre. Le plaid est abaissé, arrangement qui permet de voir l'épée et le pistolet ; ces derniers sont tenus par le ceinturon.

N° 22. — Clan Mac Donell de Glengarry.

Cette figure est d'un type moderne ; la forme du bonnet qui a reçu le nom de *glengarry*, ne remonte pas au delà des premières années de ce siècle, et, dans l'opinion de beaucoup d'Écossais continuant à porter le bonnet rond des ancêtres, ce n'est en aucune façon un progrès sur l'ancienne forme.

N° 23. — Clan des Frasers.

Les planches à figures des « *Lettres sur les Highlands*, de Birth, 1725 », représentent le Gaël de cette époque portant ses cheveux comme dans l'exemple présent. L'insigne et les deux plumes du *glengarry* dénotent une personne de distinction.

N° 24. — Les Chisholms.

Partie du costume de cour du Highlander : *glengarry* orné des insignes.

N° 25. — *Glengarry* vu de profil ; clan des Campbells de Breadalbane.

N° 26. — Les Menzies.

Bonnet rond orné de plumes ; l'habit est de la couleur favorite, *ruadh* ou rouge sombre, produite par une teinture spéciale au pays.

N° 27. — Clan des Ogilvies.

Gentleman Highland dans le costume de 1745 : large plaid enveloppant le pourpoint ; chausses (*trews*) du même *breacan*.

N° 28. — Les Davidsons.

Le plaid formant chaperon ou capuchon, est ainsi porté chez les Highlanders de l'ouest où le climat est particulièrement orageux.

N° 29. — Les Stuarts.

Portrait de Charles-Édouard, organisateur du soulèvement de 1745 : bonnet de velours avec cocarde blanche ; cordon de Saint-André du Chardon ; étoile de la jarretière ; claymore recourbée.

Ce prince porte le tartan des Stuarts ; mais, à cette époque troublée, le type spécial à chaque clan n'était pas bien observé, excepté parmi les habitants. Beaucoup de personnages se parèrent du *breacan dearg na Stiubartich*, le plaid coloré rouge des Stuarts ; mais c'était une pure flatterie à l'adresse de leur leader.

N° 30. — Clan Buchanan.

Bonnet petit et plat : la touffe de feuilles indique le clan et les deux plumes la proche parenté avec le chef ; large plaid flottant.

N° 31. — Les Kennedys.

William, comte de Sutherland ; gentleman qui, en 1759, leva un régiment de milice fort de onze cents hommes, si grands que près de trois cents d'entre eux avaient plus de six pieds. Le costume est celui du régiment que ce comte de Sutherland avait levé. La gibecière est en forme de *sporrán* ; le sabre, droit et court, est à *cliabh* ou à garde en forme de panier.

N° 32. — Clan des Mac Machtans.

Garde-chasse ou berger faisant résolument tête à l'orage. Bonnet plat posé en avant pour garantir la figure et large plaid enveloppant le corps.

N° 33. — Les Mac Intires ; costume du dix-huitième siècle.

Les Highlanders conservaient la forme du vêtement national malgré sa prohibition ; les expédients auxquels eurent recours ces vaincus, afin d'é luder le *Prohibition-Act* (1746), furent des plus ingénieux. Cette figure reproduit un des expédients qui consistait à serrer le *fheile-beag* sur les jambes pour dénaturer l'aspect du vieux costume highland.

N° 34. — Les Murrays.

Bonnet à l'ancienne mode où l'on voit l'insigne du clan, et la cocarde qui désignait les partisans des Stuarts.

N° 35. — Les Mac Donald du clan Ranald ; même genre de coiffure.

N° 36. — Les Mac Aulays.

Vieillard voyageant par une tempête de neige.

N° 37. — Clan Mac Lean.

Personnage du temps de Charles I^{er}. Trois plumes d'aigle, insigne d'un chef, sont fixées dans le bonnet.

Les n^{os} 9, 10 et 11 proviennent de l'ouvrage de Meyrick et Smith, sur les anciens Bretons. Toutes les autres figures sont empruntées aux deux beaux volumes : *The Clans of the Scottish Highlands* ; dessins par Robert Ronald M^c Jan ; description par James Logan. Londres, 1857, Sothoran, éditeur.

XVI
Y
XIX

88